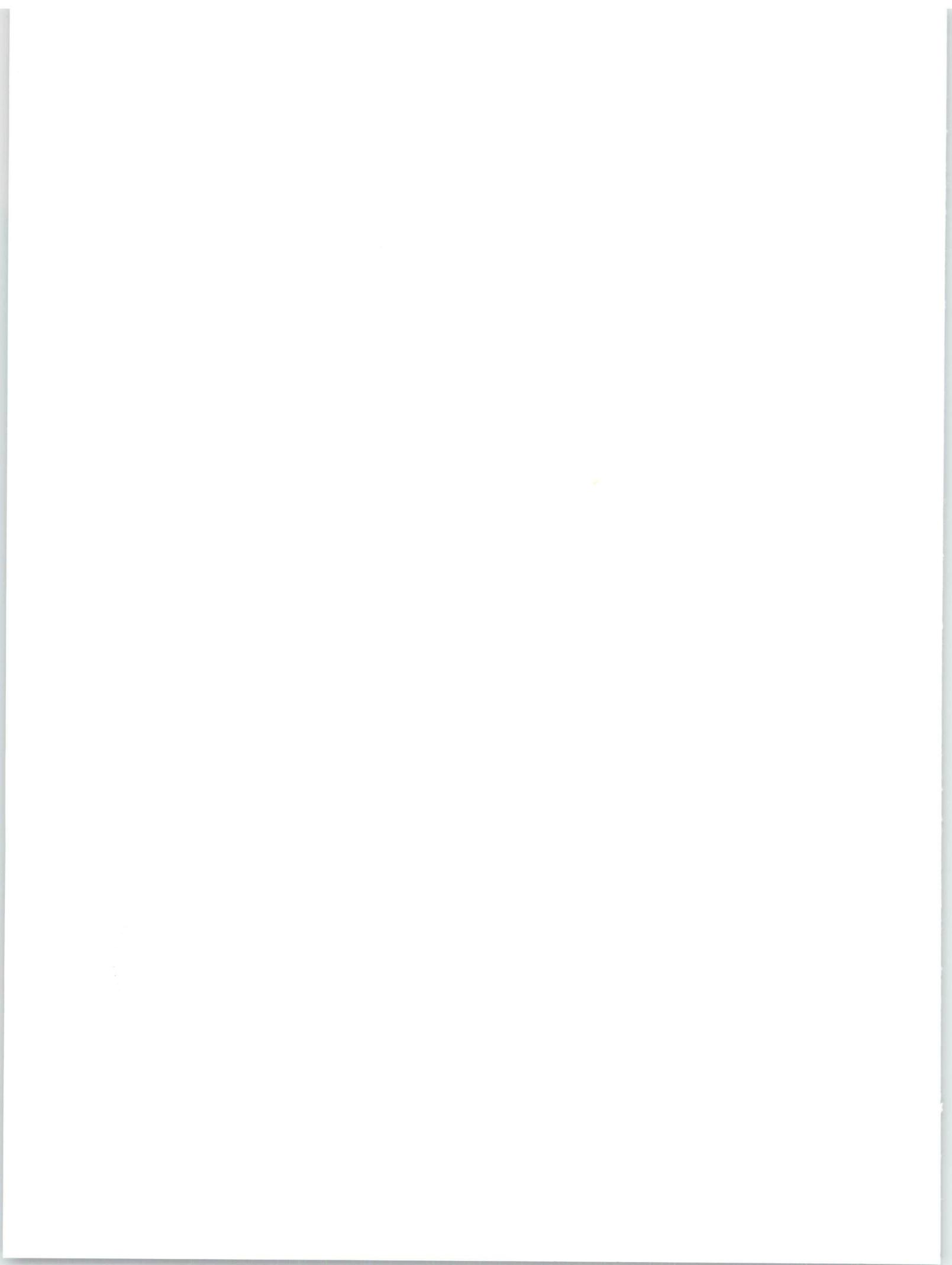


Rapport annuel de gestion 2005-2006

Ministère des Relations internationales



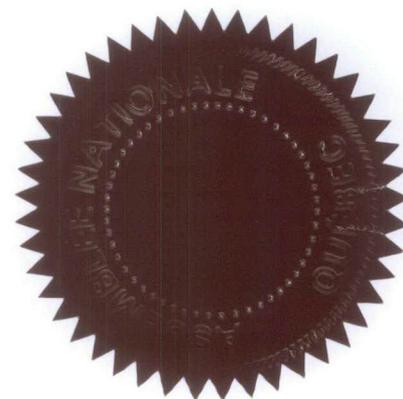
Québec 



Rapport annuel de gestion 2005-2006

Ministère des Relations internationales

ASSEMBLÉE NATIONALE
N^o 458-0061017



Québec 

Dépôt légal – 2006
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN : 2 550 48134-8 (Imprimé)
978-2-550-48134-8
ISBN : 2 550 48135-6 (pdf)
978-2-550-48135-5
Bibliothèque nationale du Canada
© Gouvernement du Québec, 2006

MESSAGE DE LA MINISTRE

Québec, octobre 2006

MONSIEUR MICHEL BISSONNET
Président de l'Assemblée nationale du Québec
Hôtel du Parlement
Québec (Québec) G1A 1A4

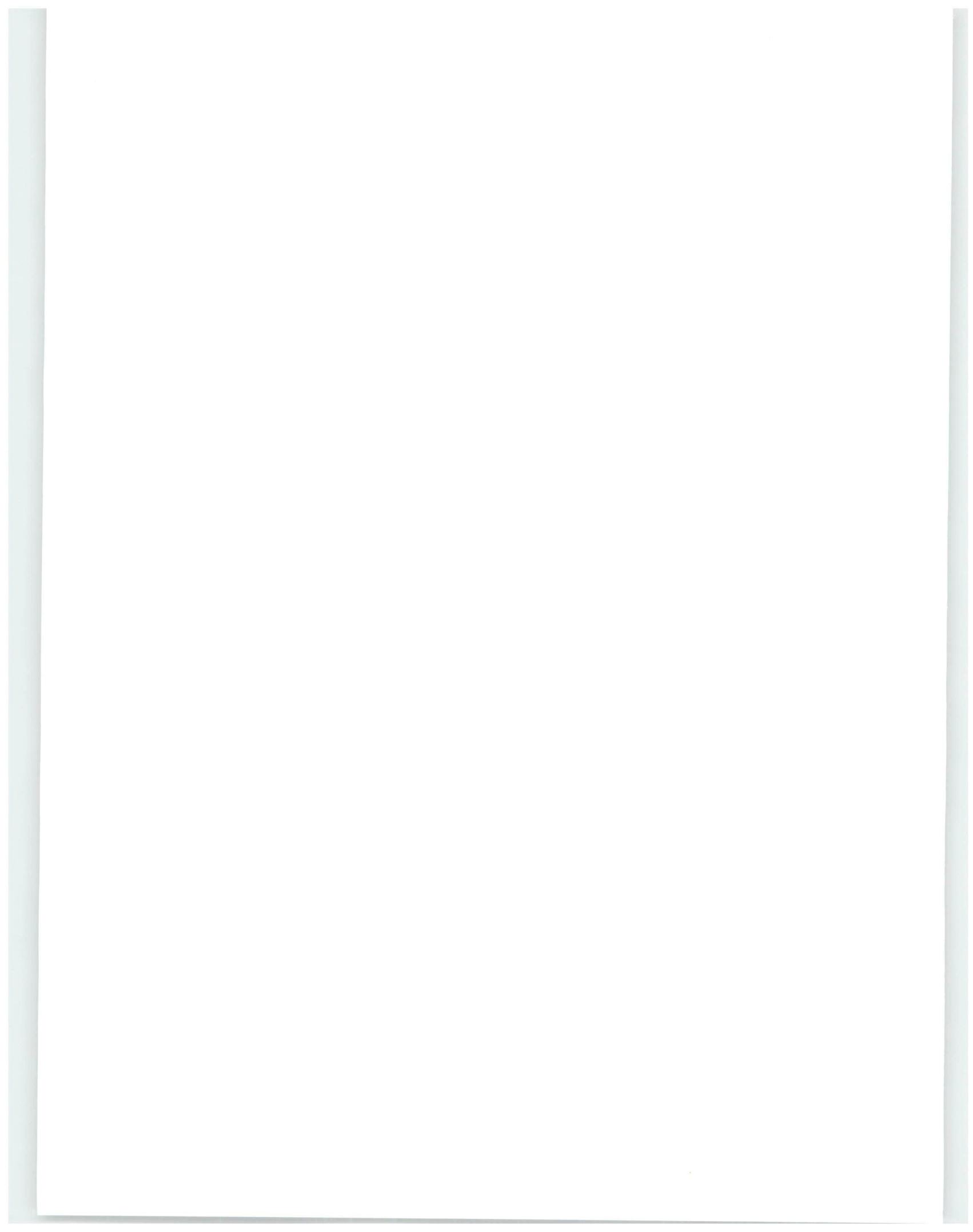
Monsieur le Président,

J'ai le plaisir de vous transmettre le rapport annuel de gestion du ministère des Relations internationales pour l'exercice financier 2005-2006.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La ministre des Relations internationales,
ministre responsable de la Francophonie
et ministre responsable de la région de l'Estrie,

MONIQUE GAGNON-TREMBLAY



MESSAGE DU SOUS-MINISTRE

Québec, octobre 2006

MADAME MONIQUE GAGNON-TREMBLAY
Ministre des Relations internationales,
ministre responsable de la Francophonie
et ministre responsable de la région de l'Estrie
Ministère des Relations internationales
525, boulevard René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5R9

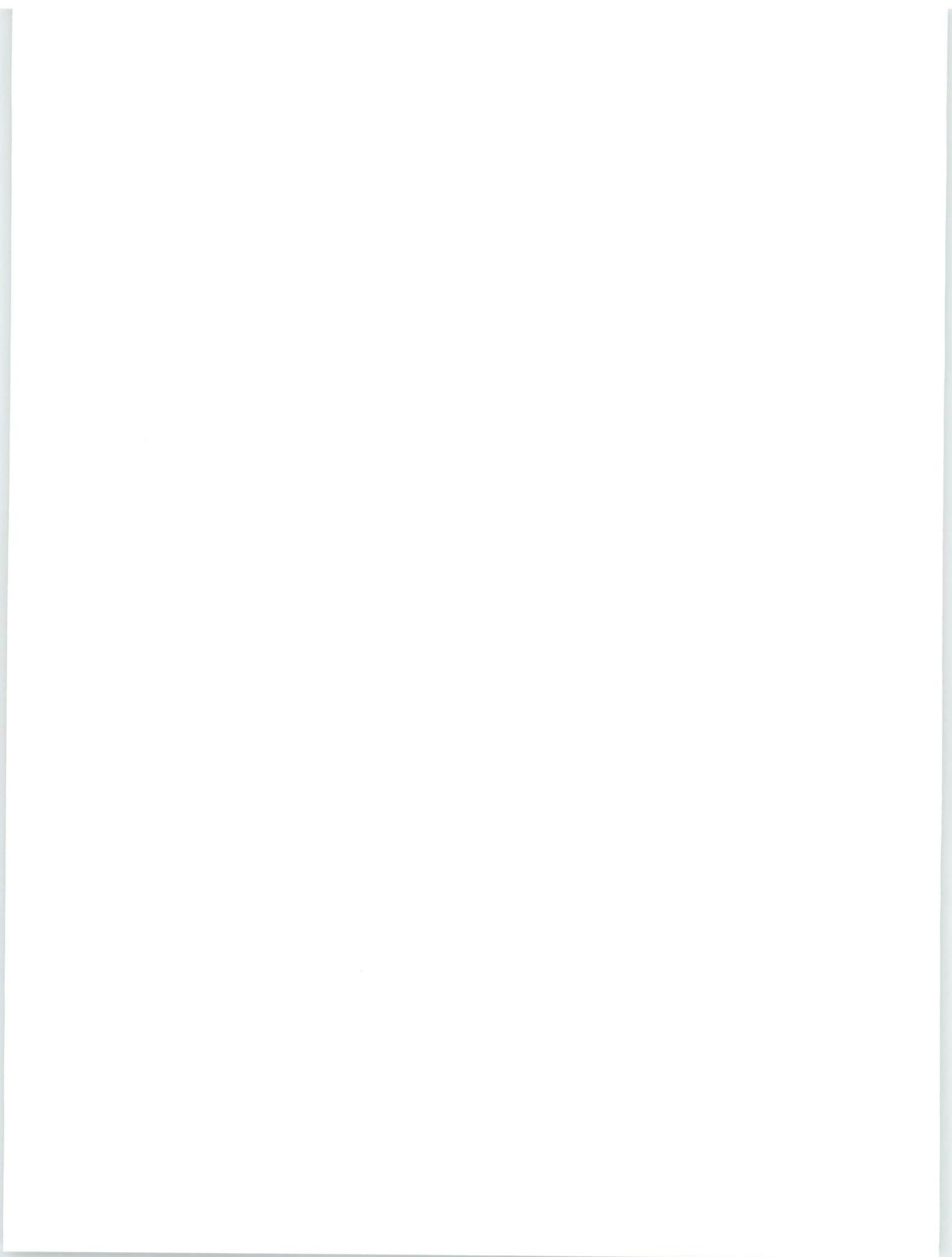
Madame la Ministre,

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport annuel de gestion du ministère des Relations internationales pour l'exercice 2005-2006. Ce rapport rend compte des résultats obtenus par le Ministère dans l'atteinte des objectifs qu'il s'était fixés pour cet exercice.

Je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments les plus respectueux.

Le sous-ministre,

DENIS BÉDARD



LA DÉCLARATION DE LA DIRECTION
DU MINISTÈRE DES RELATIONS INTERNATIONALES

Les informations contenues dans le présent rapport annuel de gestion relèvent de la responsabilité du sous-ministre du ministère des Relations internationales, de la sous-ministre adjointe à l'analyse et aux politiques, du sous-ministre adjoint aux affaires bilatérales et à la Francophonie, du sous-ministre adjoint au Protocole et aux événements et du directeur général des services ministériels. Cette responsabilité porte sur l'exactitude et la fiabilité des données incluses dans le rapport.

Le rapport annuel de gestion 2005-2006 du ministère des Relations internationales :

- > décrit fidèlement la mission, les mandats, les valeurs et les orientations stratégiques du Ministère;
- > présente les objectifs établis, les réalisations et les résultats atteints.

Nous déclarons que les données contenues dans le présent rapport annuel de gestion sont fiables et qu'elles correspondent à la situation telle qu'elle se présentait au 31 mars 2006.

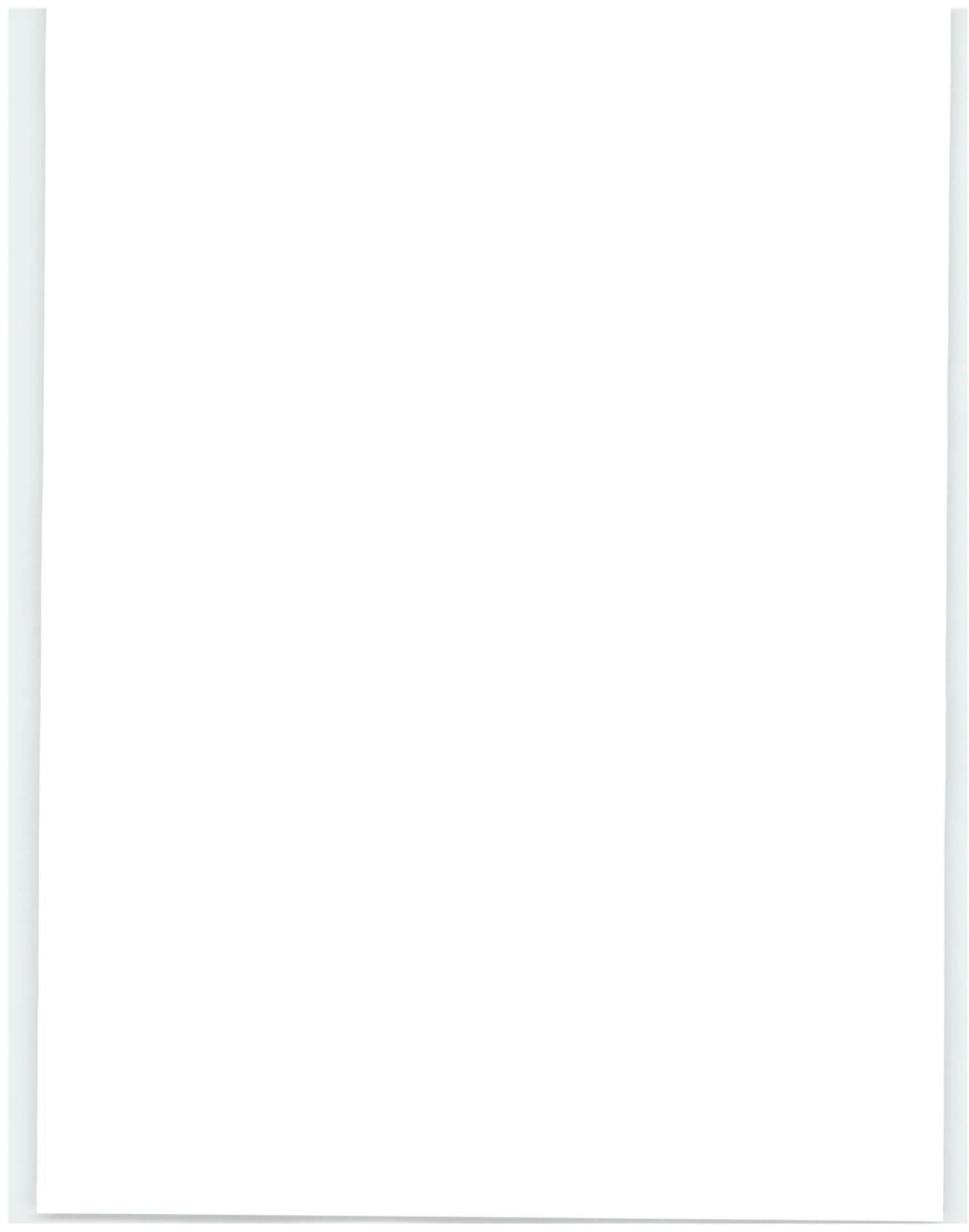
DENIS BÉDARD
Sous-ministre

HÉLÈNE LATOUCHE
Sous-ministre adjointe à l'analyse et aux politiques

GASTON HARVEY
Sous-ministre adjoint aux affaires bilatérales et à la Francophonie

DANIEL LEGAULT
Sous-ministre adjoint et Chef du Protocole

MICHEL CHEVRIER
Directeur général des services ministériels



RAPPORT DU VÉRIFICATEUR INTERNE

Québec, septembre 2006

MONSIEUR DENIS BÉDARD
Sous-ministre
Ministère des Relations internationales
525, boul. René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5R9

Monsieur le Sous-Ministre,

Nous avons procédé à l'examen de l'information présentée dans le rapport annuel de gestion du ministère des Relations internationales pour l'exercice terminé le 31 mars 2006. La responsabilité de l'exactitude, de l'intégralité et de la divulgation de l'information incombe à la direction du Ministère. Notre responsabilité consiste à évaluer le caractère plausible et la cohérence générale de l'information, en se basant sur les travaux relatifs à cet examen.

Notre examen, sans constituer une vérification, a été effectué en se référant aux normes de l'Institut des vérificateurs internes. Nos travaux ont consisté à obtenir des renseignements et des pièces justificatives, à mettre en œuvre des procédés analytiques, à effectuer des révisions de calculs et à susciter des discussions sur l'information fournie. Les éléments suscitant des questionnements ont été examinés d'une façon plus détaillée. Lorsque nécessaire, ils ont été clarifiés par les intervenants appropriés.

Au terme de cet examen, nous n'avons rien relevé qui porte à croire que les résultats et les renseignements présentés dans le rapport annuel de gestion 2005-2006 du ministère des Relations internationales ne sont pas, à tous égards importants, plausibles et cohérents.

Le directeur de la vérification interne et de l'évaluation,

CHRISTIAN BEAUDET

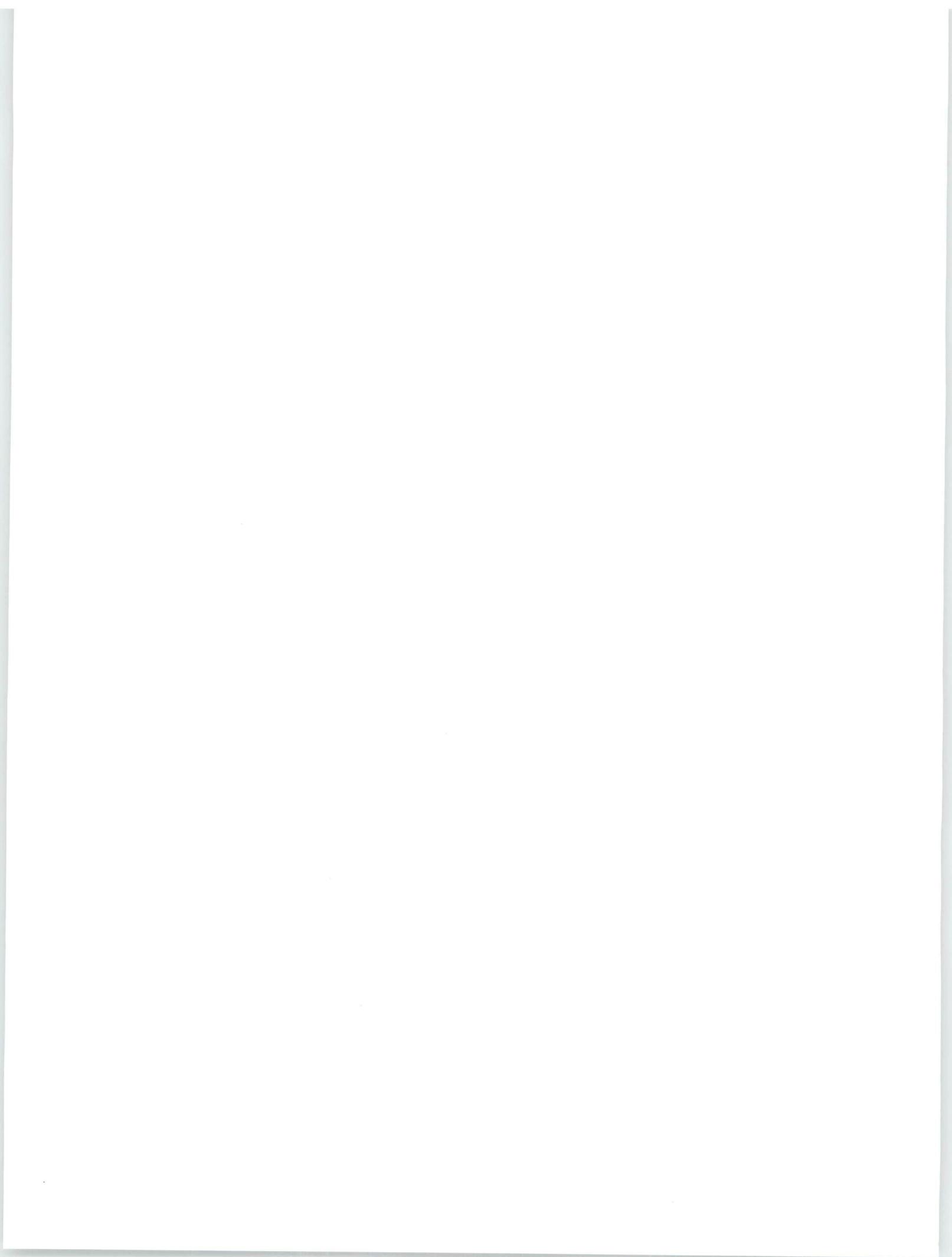


TABLE DES MATIÈRES

Message de la ministre	3
Message du sous-ministre	5
La déclaration de la direction du ministère des Relations internationales.....	7
Rapport du vérificateur interne	9

1	LA PRÉSENTATION DU MINISTÈRE	13
----------	------------------------------	----

2	FAITS SAILLANTS	15
----------	-----------------	----

3	PRÉSENTATION DES RÉALISATIONS AU REGARD DES OBJECTIFS STRATÉGIQUES	19
----------	--	----

3.1 ——— La conduite des relations internationales

Orientation : Proposer et mettre en œuvre une action cohérente, concertée et efficace visant à promouvoir et à défendre les intérêts du Québec

Axe 1 : La politique et les orientations gouvernementales	19
Axe 2 : Les relations bilatérales	20
Axe 3 : Les relations multilatérales	46

3.2 ——— L'information et les communications

Orientation : Mettre au point des stratégies de communication pour informer les milieux étrangers intéressés au Québec et pour renseigner la population québécoise sur l'action internationale du Québec

Axe 1 : La conception et la diffusion de messages	55
Axe 2 : Le réseautage.....	57
Axe 3 : Les services en ligne	60

3.3 ——— La gestion

Orientation : Gérer les ressources conformément aux objectifs gouvernementaux et ministériels et adapter la prestation de services à l'évolution des enjeux et des besoins

Axe 1 : La gestion des ressources humaines	62
Axe 2 : La gestion des ressources financières.....	63
Axe 3 : L'évaluation des politiques et des programmes	64

4	PRÉSENTATION DES RÉSULTATS AU REGARD DE LA DÉCLARATION DE SERVICES AUX CITOYENS	
----------	---	--

4.1 ——— Les résultats au regard des objectifs généraux	65
4.2 ——— Les résultats au regard des objectifs spécifiques	65
4.3 ——— La révision de la Déclaration de services	66

5

AUTRES RÉALISATIONS

- 5.1 — Le soutien à des chaires d'études et à des centres de recherche67
- 5.2 — L'accueil d'organisations internationales au Québec et le soutien
à l'action internationale des villes et des régions68
- 5.3 — La fonction protocolaire, les privilèges et les immunités69

6

UTILISATION DES RESSOURCES

- 6.1 — Présentation de l'utilisation des ressources humaines71
- 6.2 — Présentation de l'utilisation des ressources financières en rapport
avec le Plan annuel de gestion des dépenses 2005-2006 et
budget d'investissements.....72

7

AUTRES EXIGENCES LÉGISLATIVES ET GOUVERNEMENTALES

- 7.1 — Programmes d'accès à l'égalité
(Loi sur la fonction publique, art 53.1).....75
- 7.2 — Rapport en matière d'accès à l'information et de protection
des renseignements personnels77
- 7.3 — Politique gouvernementale relative à l'emploi et à la qualité de la
langue française dans l'administration.....77
- 7.4 — Suivi des recommandations du Vérificateur général du Québec77

ANNEXES

- 1 Liste des représentations, des autres postes et des agents du Québec à l'étranger
- 2 Déclaration de services aux citoyens
- 3 Indicateurs de gestion du Ministère
- 4 Liste des ententes internationales conclues en 2005-2006 et des engagements
internationaux auxquels le Québec s'est déclaré lié par décret en 2005-2006
- 5 Liste des principales visites officielles en 2005-2006
- 6 Liste des missions ministérielles québécoises à l'étranger en 2005-2006
- 7 Organigramme au 31 mars 2006

■ La mission du ministère des Relations internationales

La mission du Ministère est de planifier, d'organiser et de diriger l'action du gouvernement à l'étranger ainsi que celle de ses ministères et organismes. Il coordonne également leurs activités au Québec en matière de relations internationales.

Afin de réaliser cette mission, le Ministère élabore et met en œuvre une politique internationale dans le but de favoriser le rayonnement et le développement du Québec.

■ Les principales responsabilités et activités du ministère des Relations internationales

Compte tenu du mandat qui lui est confié, les principales responsabilités du Ministère sont :

- > de conseiller le gouvernement sur toute question ayant trait aux relations internationales;
- > d'établir et de maintenir des relations avec les gouvernements étrangers et les organisations internationales;
- > d'assurer la représentation du Québec à l'étranger;
- > de veiller à la négociation et à la mise en œuvre des ententes internationales.

En plus de ces fonctions de conseil, de représentation et de négociation, les responsabilités du Ministère se traduisent par divers programmes et services touchant notamment l'organisation des missions gouvernementales et la réalisation d'activités de coopération, d'échanges ou d'aide internationale.

La ministre des Relations internationales est, en outre, responsable de l'Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ), de l'Agence Québec-Wallonie Bruxelles pour la jeunesse (AQWBJ) et de l'Office Québec-Amériques pour la jeunesse (OQAJ) ainsi que de l'application de la section III.I de la Loi sur le ministère du Conseil exécutif relativement à l'action humanitaire internationale.

■ Les interlocuteurs et les clientèles du Ministère

Le ministère des Relations internationales exerce, d'une part, un rôle conseil et de coordination gouvernementale. À ce titre, il est au service du premier ministre, du Conseil des ministres, des autres ministères et des organismes publics.

D'autre part, sur le plan international, il agit comme interlocuteur auprès des gouvernements étrangers, des organisations internationales ainsi que des représentations étrangères au Québec pour lesquelles il gère les privilèges et immunités diplomatiques.

Enfin, par son réseau de représentations à l'étranger, par les missions qu'il organise et par les divers programmes qu'il finance, le Ministère offre directement ou indirectement des services aux citoyens, aux entreprises, aux institutions et à divers partenaires de la société civile.

■ L'organisation administrative du Ministère

Les activités du Ministère sont regroupées en quatre secteurs opérationnels :

- > le premier secteur est responsable des activités d'analyse et de planification ainsi que de celles relatives aux organisations internationales et aux affaires institutionnelles et régionales;
- > le deuxième secteur touche tout le champ des affaires bilatérales, de la Francophonie et du développement international;

- > le troisième secteur s'occupe de l'organisation des missions, des événements internationaux, des visites officielles ainsi que de tout ce qui a trait au cérémonial d'État et aux communications officielles;
- > le quatrième secteur est celui des services ministériels, c'est-à-dire les services des ressources humaines, financières, matérielles et informationnelles de même que ceux touchant l'information et les communications.

La direction supérieure du Ministère est assumée par le sous-ministre, assisté de la sous-ministre adjointe responsable du secteur de l'analyse et des politiques, du sous-ministre adjoint responsable du secteur des affaires bilatérales et de la Francophonie, du sous-ministre adjoint responsable du Protocole et événements ainsi que du directeur général responsable du secteur des services ministériels. La structure administrative du Ministère est décrite dans l'organigramme présenté en annexe.

Le fonctionnement du Ministère s'appuie sur deux composantes principales, le siège au Québec et le réseau des représentations à l'étranger qui se déploie dans 28 villes à travers le monde. La liste de ces représentations à l'étranger est présentée en annexe.

■ L'exercice et l'impact des activités du Ministère

L'évolution de la situation internationale au cours des dernières décennies a fait apparaître des enjeux qui touchent presque toutes les compétences relevant du gouvernement du Québec, que ce soit dans le domaine du développement économique, de la santé, de l'éducation, de la culture ou de la sécurité. La plupart des ministères et des institutions publiques sont aujourd'hui interpellés par les questions internationales et l'exercice du mandat du ministère des Relations internationales repose sur une collaboration étroite avec les ministères et les autres partenaires du secteur public, y compris avec le gouvernement fédéral canadien.

En ce qui concerne l'impact des activités de promotion et de défense des intérêts du Québec, l'effet se fait sentir surtout à moyen et à long terme. Par ailleurs, dans la réalisation des programmes d'échanges, de coopération et d'aide internationale, le Ministère est en mesure de présenter des résultats plus concrets quant aux services rendus aux citoyens, aux entreprises et aux autres partenaires de la société québécoise.

■ Le Plan stratégique 2005-2007

Le Ministère a déposé à l'Assemblée nationale, le 11 mai 2005, un nouveau plan stratégique couvrant la période 2005-2007. Il s'agit d'un plan transitoire devant être révisé à la lumière des orientations et des mesures proposées dans la prochaine Politique internationale du Québec et dans le Plan d'action gouvernemental qui l'accompagne, dont la publication était prévue au début de l'exercice 2006-2007.

Le Plan stratégique 2005-2007, prenant appui sur chacun des trois champs d'intervention du Ministère, propose les orientations suivantes :

LA CONDUITE DES RELATIONS INTERNATIONALES

Orientation : Proposer et mettre en oeuvre une action cohérente, concertée et efficace visant à promouvoir et à défendre les intérêts du Québec.

L'INFORMATION ET LES COMMUNICATIONS

Orientation : Mettre au point des stratégies de communication pour informer les milieux étrangers intéressés par le Québec et informer la population québécoise de l'action du Québec sur la scène internationale.

LA GESTION

Orientation : Gérer les ressources conformément aux objectifs gouvernementaux et ministériels et ajuster la prestation de services à l'évolution des enjeux et des besoins.

Comme le prévoit la Loi sur l'Administration publique, le présent rapport annuel de gestion rend compte des résultats et des réalisations du Ministère au regard des objectifs définis dans ce plan stratégique.

Au cours de l'année 2005-2006, le gouvernement du Québec a intensifié ses rapports avec ses principaux partenaires internationaux, a déployé son action dans les économies émergentes et a exprimé la solidarité québécoise à l'étranger. Il a également contribué à l'adoption de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles par l'UNESCO et conduit les négociations avec le gouvernement fédéral en vue d'assurer la présence du Québec au sein de cette organisation des Nations Unies. Redéfinissant son action à l'étranger et modernisant ses façons de faire, le Ministère a par ailleurs achevé les travaux en vue de l'adoption de la nouvelle Politique internationale du Québec accompagnée d'un plan d'action regroupant les efforts de plus de 15 ministères et organismes.

LES RELATIONS BILATÉRALES

Au chapitre des relations du Québec avec les États-Unis, le commerce, les investissements, la sécurité, l'énergie et l'environnement ont constitué les thèmes dominants. La mise en place du Partenariat pour la sécurité et la prospérité entre le Canada, les États-Unis et le Mexique, l'émergence d'un marché énergétique nord-américain et le projet américain d'imposer de nouvelles exigences à la frontière (Western Hemisphere Travel Initiative - WHTI) ont particulièrement retenu l'attention du Ministère, qui a assuré la coordination gouvernementale de ces dossiers.

Près de vingt missions ministérielles ont d'ailleurs été réalisées sur ce territoire et onze dignitaires américains ont été accueillis au Québec, dont quatre gouverneurs et le nouvel ambassadeur des États-Unis. D'une ampleur sans précédent, la mission du premier ministre à Washington et en Virginie a permis de faire valoir les intérêts du Québec auprès des secrétaires du Commerce, de la Sécurité intérieure et de l'Énergie ainsi que d'influents sénateurs. Le premier ministre a également participé à la Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada, où il a piloté une démarche portant sur la WHTI afin de sensibiliser les autorités fédérales américaines aux préoccupations des membres de la Conférence.

La ministre des Relations internationales a également effectué deux missions aux États-Unis, soit dans le Midwest et en Nouvelle-Angleterre, afin de promouvoir la diversité des expressions culturelles et de resserrer les liens avec les administrations de l'Illinois, du Massachusetts et du Rhode Island. Par ailleurs, la tenue du Sommet économique Québec – New York, de même que la signature de l'Entente sur les ressources en eaux durables du bassin des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent ont permis d'approfondir les liens de coopération régionale au profit des intérêts du Québec.

Avec la France, le gouvernement a maintenu un dialogue politique de haut niveau dans plusieurs secteurs clés tels que la Francophonie, la diversité culturelle, le développement économique, la santé et la jeunesse. Ce sont en tout six missions ministérielles québécoises qui ont été effectuées, dont deux de la ministre des Relations internationales, et quatorze délégations françaises qui ont été accueillies au Québec, incluant les visites du ministre des Affaires étrangères de France et du ministre délégué à l'Industrie. La tenue au Québec du Forum franco-québécois en santé, de même que le lancement en France de « Montréal, capitale mondiale du livre 2005-2006 » sont aussi à souligner. Le Ministère avait par ailleurs complété la préparation de la 15^e rencontre alternée des premiers ministres, laquelle a été reportée pour des raisons de force majeure. Il a également consolidé les rapports avec plusieurs groupes d'amitié parlementaires, autant à l'Assemblée nationale qu'au Sénat français, de même qu'avec plusieurs régions françaises. Soixante-douze projets de coopération franco-québécois ont aussi été mis en œuvre dans des secteurs tels que la recherche, la science, la technologie, l'environnement, l'agroalimentaire, la santé, l'éducation, la mobilité des jeunes et la modernisation de l'État.

Ailleurs en Europe, le gouvernement a poursuivi des échanges de nature politique, institutionnelle et économique avec un nombre important de partenaires nationaux et fédérés. Le Ministère a appuyé huit missions ministérielles en Europe destinées notamment à développer les échanges en matière d'environnement, d'économie, d'éducation et de sport. Il faut également souligner la mission du premier ministre au Saint-Siège lors des obsèques du pape Jean-Paul II et celle de la ministre des Relations internationales lors de l'intronisation de son successeur, Benoît XVI. Les quarante ans de la présence québécoise en Italie ont également été célébrés. La coopération a été particulièrement active avec un certain nombre d'entités fédérées européennes et s'est matérialisée dans plusieurs domaines. La culture, la mobilité étudiante, le logement social et les relations de travail ont été à l'honneur avec la Communauté française de Belgique, la Wallonie et la Flandre. En Bavière, les liens ont été approfondis, notamment sur le plan économique et scientifique. Avec la Catalogne, la tenue du Comité mixte de coopération a permis d'établir des liens dans de nouveaux domaines tels que l'immigration et la jeunesse. Une vingtaine de visites de responsables politiques européens ont également été effectuées au Québec, dont celles du président du Landtag de Bavière et du premier ministre de Catalogne.

Le gouvernement a par ailleurs entrepris d'étendre vers l'Est son action sur le continent européen et d'approfondir ses liens avec les instances de l'Union européenne. Profitant d'une mission à Bucarest, dans le cadre des préparatifs du Sommet de la Francophonie de septembre 2006, la ministre des Relations internationales a ainsi établi des contacts avec des membres du gouvernement roumain. De son côté, la ministre de la Culture et des Communications a pris la parole devant les 25 ministres de la Culture de l'Union européenne réunis en Conseil informel au Luxembourg.

L'exercice 2005-2006 a également été celui de l'extension des relations internationales du Québec vers les économies émergentes. Le premier ministre s'est entretenu avec le président de la République populaire de Chine avant d'y diriger l'une des plus importantes missions économiques du Québec. Le chef du gouvernement était accompagné de la ministre des Relations internationales, du ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation et de plus de 150 Québécois. Le premier ministre a également dirigé une mission en Inde, accompagné cette fois d'une trentaine de représentants des milieux économiques et institutionnels. S'agissant du Sud-Est asiatique, un dossier complexe a été résolu lors de la signature et de l'entrée en vigueur de l'Entente de coopération en matière d'adoption internationale entre le Québec et le Vietnam. Après trois ans d'interruption, les familles québécoises peuvent à nouveau adopter des enfants en provenance de ce pays.

L'importance croissante du Mexique en tant que partenaire international du Québec est également à souligner. Le 25^e anniversaire de la présence du gouvernement dans ce pays membre de l'ALÉNA a d'ailleurs été l'occasion d'approfondir les relations avec ce dernier. Trois missions y ont été réalisées, dont deux dirigées respectivement par la ministre des Relations internationales et le premier ministre du Québec. Ce dernier a participé activement au Sommet nord-américain Hemispheria au Nuevo León, portant sur le rôle des États fédérés dans l'intégration nord-américaine, et s'est entretenu avec le président mexicain.

Notons, enfin, la toute première mission en Haïti d'un premier ministre du Québec, effectuée en juin 2005. La ministre des Relations internationales de même que des représentants d'associations professionnelles d'Haïtiens vivant au Québec y ont participé. Cette mission a permis de manifester l'appui du Québec au gouvernement intérimaire haïtien et au travail de reconstruction du pays. Des initiatives y ont été annoncées, dont la majoration de l'assistance humanitaire québécoise, l'aide au renforcement de la gouvernance, la construction d'un Institut de la Francophonie en gestion et en administration, la contribution d'Hydro-Québec à la remise en état du réseau électrique de Jacmel et le soutien de la Sûreté du Québec à la force de maintien de la paix.

LES RELATIONS MULTILATÉRALES

La campagne diplomatique entreprise à la fin des années quatre-vingt-dix par le Québec avec l'appui du gouvernement du Canada et de la France en faveur de la diversité culturelle a finalement porté ses fruits lors de l'adoption, par la 33^e Conférence générale de l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO), de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles.

Peu après, le gouvernement rendait publique, pour la première fois, une position détaillée sur la participation du Québec, au sein des délégations canadiennes, aux organisations et aux conférences internationales. Cette position a guidé les négociations amorcées par la suite avec le nouveau gouvernement fédéral et qui devaient éventuellement aboutir à la signature de l'Accord historique sur l'UNESCO. Fait sans précédent, cet accord devait non seulement permettre au Québec d'être présent dans cette enceinte, mais aussi reconnaître son rôle particulier au niveau international dans une perspective de fédéralisme asymétrique.

La participation soutenue du Québec à la Francophonie s'est quant à elle manifestée par son concours à la révision des statuts de l'Organisation internationale de la Francophonie, à la préparation de la réunion de Saint-Boniface au Manitoba sur la sécurité humaine et à l'amorce des travaux en prévision de l'accueil à Québec du Sommet de 2008. Le Ministère a par ailleurs suivi les travaux d'une quinzaine d'organisations internationales où il a également fait la promotion de ses intérêts et de son expertise en collaboration avec le gouvernement fédéral. Outre la diversité des expressions culturelles, ce sont les dossiers relatifs aux risques biotechnologiques, aux relations de travail, aux droits de la personne et aux changements climatiques qui ont accaparé l'ordre du jour. Rappelons à cet égard la coprésidence du Sommet des leaders sur les changements climatiques par les premiers ministres du Québec et du Manitoba. Cet événement avait pour principal objectif de mettre en lumière la contribution des États fédérés et des régions à la mise en œuvre du Protocole de Kyoto.

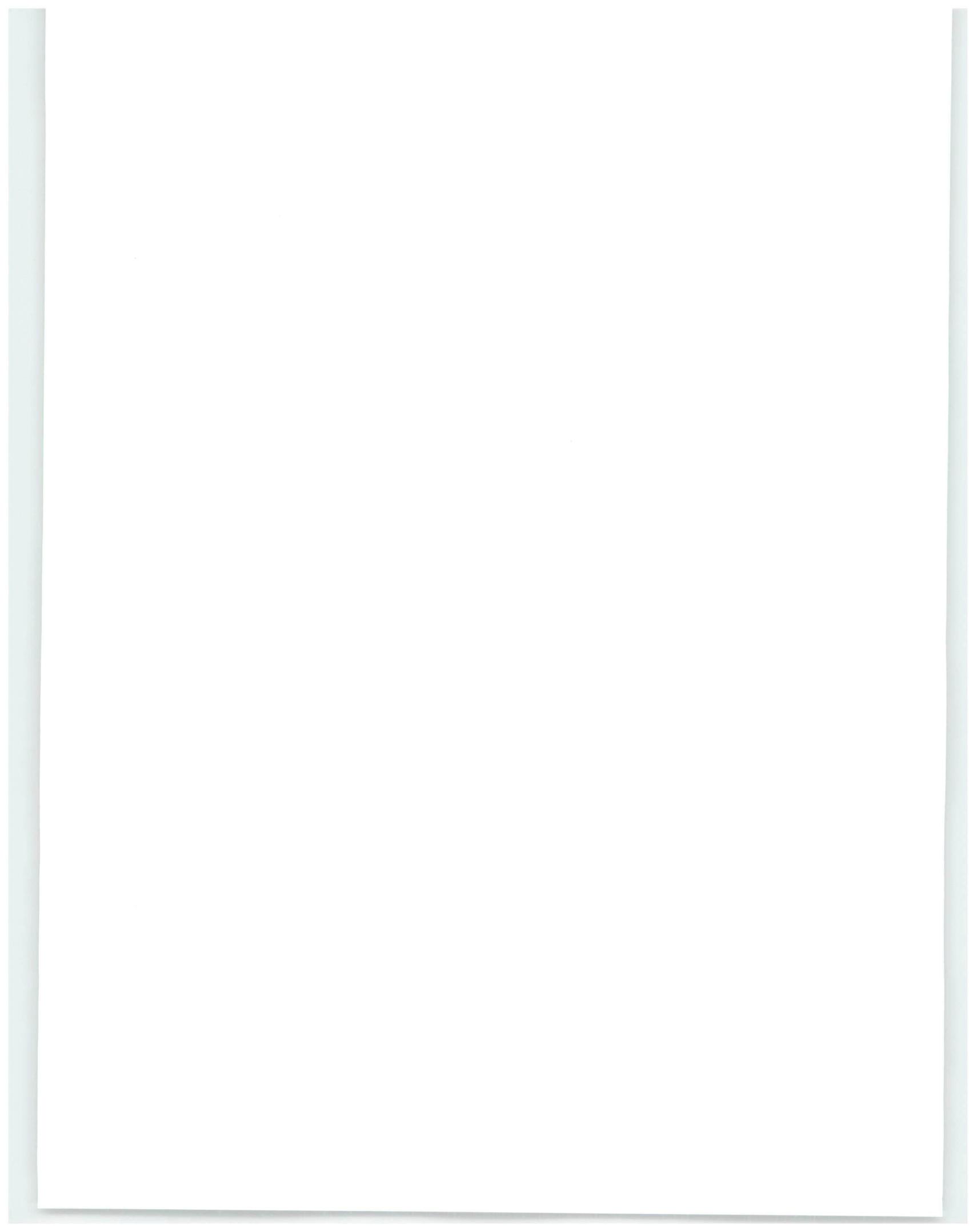
■ Le développement international

Les actions gouvernementales d'aide au développement et d'aide d'urgence ont été consolidées en 2005-2006. Plus de 2 millions de dollars ont été consacrés à 24 projets de développement international mis en œuvre par 20 organismes en Afrique de l'Ouest, en Haïti et dans le reste de l'Amérique latine et des Antilles. Une somme de 2,8 millions de dollars a également été allouée pour permettre à 411 jeunes d'effectuer des stages de solidarité, et ce, dans 23 pays d'Amérique latine et d'Afrique. La sensibilisation du public québécois aux enjeux du développement et de la solidarité internationale a aussi été encouragée, notamment dans le cadre des Journées québécoises de la solidarité internationale, du Fonds pour l'engagement et l'éducation du public à la solidarité internationale, de même que du Programme d'appui à la mission d'éducation des organismes de coopération internationale.

■ La gestion

Durant l'exercice 2005-2006, plusieurs mesures ont été adoptées afin d'améliorer la performance du Ministère. Signalons en particulier l'élaboration d'une nouvelle politique d'évaluation de programmes et l'intégration des fonctions administratives des trois organismes de coopération pour la jeunesse placés sous la responsabilité de la ministre des Relations internationales. Ce rapprochement de l'Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ), de l'Agence Québec-Wallonie Bruxelles pour la jeunesse (AQWBJ) et de l'Office Québec-Amériques pour la jeunesse (OQAJ) permettra de maintenir et de développer l'offre de stages tout en facilitant les démarches des jeunes en regroupant tous les programmes sous un même toit.

Le Ministère a également mis en place de nouvelles mesures de formation continue pour les conseillers en affaires internationales et amorcé les travaux préparatoires à l'implantation du système Solutions d'affaires de gestion intégrée des ressources (SAGIR), pour remplacer le système de gestion budgétaire et comptable (SYGBEC).



3.1 LA CONDUITE DES RELATIONS INTERNATIONALES

Orientation	Proposer et mettre en œuvre une action cohérente, concertée et efficace visant à promouvoir et à défendre les intérêts du Québec
Axe 1	La politique et les orientations gouvernementales
Objectifs	<ol style="list-style-type: none"> 1. AU COURS DE 2005, PROPOSER AU GOUVERNEMENT UN ÉNONCÉ DE POLITIQUE INTERNATIONALE 2. PROPOSER UN PLAN D'ACTION GOUVERNEMENTAL DÉCOULANT DE LA POLITIQUE ADOPTÉE
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> > DÉPÔT DE LA POLITIQUE SUIVANT L'ÉCHÉANCIER PRÉVU > DÉPÔT DU PLAN D'ACTION

Amorcée en 2004-2005, la rédaction de la Politique internationale du Québec a été prolongée de quelques mois afin de l'assortir d'un plan d'action gouvernemental.

À la fin de l'exercice 2005-2006, le ministère des Relations internationales avait complété tous les travaux lui permettant de proposer au gouvernement l'adoption d'une nouvelle politique internationale et d'un plan d'action gouvernemental sur 3 ans.

RÉALISATIONS ET RÉSULTATS

- > Le Ministère a complété en 2005-2006 les consultations relatives à l'élaboration de la Politique internationale amorcées l'année précédente. Au total quelque 400 personnes auront été consultées notamment les milieux d'affaires, les milieux universitaires, les leaders socioéconomiques locaux et régionaux, des organismes jeunesse, des représentants du secteur culturel et des organismes de coopération internationale.
- > Par ailleurs, plus de 15 ministères et organismes ont été associés étroitement à la détermination des enjeux et des intérêts du Québec sur la scène internationale. L'ensemble de ces consultations aura permis au Ministère de dégager les objectifs et les priorités de la nouvelle Politique internationale.
- > Sur la base de ces travaux le Ministère a entrepris l'élaboration du Plan d'action gouvernemental devant accompagner la Politique internationale. Encore ici, les ministères et organismes du gouvernement ont accepté de mettre en commun leurs ressources et leurs projets afin de proposer les mesures à mettre en place au cours des trois prochaines années pour réaliser les objectifs et les priorités de la Politique internationale. Un budget détaillé de mise en œuvre a été déposé et une étape importante a été franchie lorsque le gouvernement a confirmé l'attribution de crédits additionnels permettant la réalisation du Plan d'action gouvernemental.

Axe 2	Les relations bilatérales
Objectif	1. POURSUIVRE LE DÉVELOPPEMENT DES RELATIONS AVEC LES ÉTATS-UNIS EN FAISANT VALOIR LES INTÉRÊTS DU QUÉBEC, PARTICULIÈREMENT DANS LES DOMAINES DE LA SÉCURITÉ, DU COMMERCE ET DE L'INVESTISSEMENT, DE L'ÉNERGIE ET DE L'ENVIRONNEMENT
Indicateur	> ACTIONS MENÉES AUPRÈS DES AUTORITÉS AMÉRICAINES DES DIFFÉRENTS ORDRES DE GOUVERNEMENT DANS LES CINQ DOMAINES CIBLÉS

Afin de promouvoir les intérêts du Québec dans les domaines stratégiques de la sécurité, du commerce et de l'investissement, de l'énergie et de l'environnement, le Ministère et les sept représentations du Québec aux États-Unis, en étroite collaboration avec les ministères sectoriels, ont consacré au cours de la dernière année des efforts importants afin de renforcer les liens politiques, institutionnels et économiques sur le territoire américain, tant sur le plan bilatéral que régional. De plus, reflétant l'importance de Washington D.C. comme centre de décisions concernant les intérêts du Québec, une attention particulière a été accordée aux affaires nationales américaines, notamment en développant les contacts avec l'Administration fédérale et le Congrès. Enfin, la mise en place du Partenariat nord-américain pour la sécurité et la prospérité, convenu entre les gouvernements canadien, américain et mexicain, de même que le projet du gouvernement américain d'imposer de nouvelles exigences à la frontière dans le cadre de la Western Hemisphere Travel Initiative (WHTI), ont eu une influence déterminante sur les interventions du Québec à l'égard des États-Unis.

Les diverses actions menées par le Ministère en 2005-2006, dont la vingtaine de missions ministérielles du gouvernement du Québec et l'accueil de plus d'une dizaine de visites officielles, ont permis de renforcer les partenariats dans des domaines stratégiques ciblés, contribuant ainsi à consolider la crédibilité du Québec comme acteur incontournable de la coopération transfrontalière et continentale. Par ailleurs, afin de répondre aux nouveaux enjeux nord-américains, le Ministère a également amorcé, dans le cadre de l'élaboration de la Politique internationale, une réflexion visant à établir une approche plus intégrée de ses interventions à l'égard des États-Unis et du Mexique.

RÉALISATIONS ET RÉSULTATS

En 2005-2006, les principales activités mises en œuvre par le Ministère ou auxquelles il a été associé étroitement peuvent se résumer ainsi :

■ Au chapitre des missions ministérielles

- > Mission de la ministre des Relations internationales, M^{me} Monique Gagnon-Tremblay, à Chicago (Illinois), en mai 2005.

La ministre a prononcé une allocution à l'Université de l'Illinois (UIC) dans le cadre du 2005 Distinguished Lectures in International Affairs, faisant valoir l'action du Québec sur la scène internationale et les priorités du gouvernement à l'égard des États-Unis. Elle s'est aussi entretenue avec le lieutenant-gouverneur de l'Illinois, M. Pat Quinn, avec des représentants du milieu des affaires de la région et des chercheurs en études québécoises et canadiennes. Cette mission a permis de poser des jalons importants en vue d'un resserrement des liens entre le Québec et le Midwest dans les domaines politique, économique et universitaire.

- > Mission du premier ministre au salon BIO 2005 tenu à Philadelphie, en Pennsylvanie, en juin 2005.

Biotechnology Industry Organization (BIO) 2005 constitue la plus importante rencontre dans le domaine des biotechnologies au monde. La participation du premier ministre visait à appuyer les firmes du Québec dans un secteur de grande compétitivité mondiale. Le premier ministre a profité de l'occasion pour élargir les contacts politiques du Québec en s'entretenant avec le gouverneur de la Pennsylvanie, M. Edward G. Rendell, et avec la gouverneure du Delaware, M^{me} Ruth Ann Minner.

- > Organisation et coordination du volet gouvernemental du 3^e Sommet économique Québec – New York et de la participation du premier ministre et de la délégation québécoise au Sommet, à Albany (New York), en octobre 2005.

Organisé conjointement par la Fédération des chambres de commerce du Québec, la Plattsburgh-North Country Chamber of Commerce et l'Albany – Colonie Chamber of Commerce, en collaboration avec les gouvernements du Québec et de l'État de New York, le 3^e Sommet économique était coprésidé par le premier ministre, M. Jean Charest, et par le gouverneur de l'État de New York, M. George E. Pataki. Le Sommet, auquel participaient des leaders du secteur des affaires, du milieu universitaire et de la recherche, et des gouvernements a permis de renforcer la coopération déjà existante avec l'État de New York, premier partenaire commercial du Québec aux États-Unis, et de consolider les acquis des deux premiers sommets. Il a aussi servi à susciter de nouvelles occasions de partenariat, particulièrement dans les domaines des hautes technologies, du transport, de l'énergie, du tourisme et de l'enseignement universitaire.

- > Mission politique de la ministre des Relations internationales au Massachusetts et au Rhode Island, en octobre 2005.

En plus de procéder à l'inauguration des nouveaux bureaux de la Délégation du Québec à Boston, la ministre a prononcé, devant le prestigieux Harvard Weatherhead Center for International Affairs, une importante allocution portant sur la position du Québec à l'égard de la diversité culturelle. Elle a également rencontré des membres du New England – Canada Business Council et a eu des entretiens avec la lieutenant-gouverneure du Massachusetts, M^{me} Kerry Healey, et avec le gouverneur du Rhode Island, M. Donald Carcieri. Cette mission a permis de faire valoir les atouts du Québec comme lieu d'affaires et de culture, et comme lieu privilégié de recherche, de savoir et d'enseignement. Elle a également permis de mettre en évidence les liens étroits entre le Québec et la Nouvelle-Angleterre dans les secteurs du commerce, de la sécurité, de l'énergie et du transport.

- > Mission politique et économique du premier ministre, M. Jean Charest, à Washington D.C. et en Virginie, en avril 2005.

Cette mission, d'une ampleur sans précédent, visait notamment à faire valoir les positions du Québec sur des dossiers stratégiques. Le premier ministre a ainsi pu s'entretenir avec cinq représentants de l'Administration Bush, dont trois secrétaires, de même qu'avec deux sénateurs influents. Il a également eu des rencontres avec plusieurs experts en matière de politique américaine et a prononcé deux importants discours devant des centaines d'experts, de décideurs et de gens d'affaires. De plus, dans le cadre du volet économique de la mission, le premier ministre était accompagné du ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation et d'une délégation d'une vingtaine de gens d'affaires du Québec.

- > Appui à une douzaine de missions ministérielles québécoises sur le territoire américain dans des domaines aussi variés que l'environnement, le développement économique, l'agriculture, les finances et la santé.

À titre d'exemple, le ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, M. Claude Béchard, a effectué trois missions commerciales sur le territoire américain, soit à New York, en mai, à Boston, à la fin d'août de même qu'au Connecticut et au New Jersey, en novembre. En juillet, le premier ministre a accompagné le ministre de la Santé et des Services sociaux, M. Philippe Couillard, au congrès des Shriners à Baltimore (Maryland), afin de participer aux efforts qui ont finalement permis de convaincre les délégués des Shriners de construire le nouvel établissement hospitalier à Montréal. Pour sa part, la ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles, M^{me} Lise Thériault, a prononcé un important discours lors du troisième Symposium canado-américain de recherche de l'Association d'études canadiennes, qui se tenait à New York en septembre. Elle a profité de l'occasion pour s'entretenir de l'intégration des immigrants et des communautés culturelles avec des élus de l'État de New York et de la Ville de New York.

- > Suivi des accords de coopération et appui à des missions techniques.

Au cours des dernières années, le gouvernement du Québec a conclu de nombreux accords de coopération sectorielle et multisectorielle avec des États américains. En 2005-2006, plusieurs réunions de travail ont eu lieu entre les représentants du gouvernement du Québec et leurs homologues des États américains visés, en particulier le Vermont et l'État de New York. Le Ministère a également appuyé la réalisation de plusieurs missions techniques de fonctionnaires québécois aux États-Unis. Ces rencontres favorisent le développement de la collaboration, de même que l'échange d'information et de bonnes pratiques dans un vaste éventail de domaines tels que l'environnement, la sécurité et les transports. Enfin, les sept représentations du Québec ont offert leur soutien à divers partenaires québécois tels que les villes, les associations économiques et les centres de recherche universitaire, contribuant ainsi au resserrement des liens institutionnels.

■ Au chapitre des visites officielles et autres rencontres au Québec

- > Accueil du gouverneur de l'État de New York, M. George E. Pataki, lors de sa participation au Forum économique international des Amériques/Conférence de Montréal, le 1^{er} juin 2005.

Le premier ministre, M. Jean Charest, et le gouverneur ont discuté de plusieurs dossiers d'intérêt commun, dont la Western Hemisphere Travel Initiative (WHTI), les infrastructures au poste frontalier de Champlain/Lacolle et l'énergie. À cette occasion, ils ont également abordé la tenue du 3^e Sommet, à Albany, en octobre 2005.

- > Accueil d'une importante délégation dirigée par le gouverneur du Vermont, M. James Douglas, à Québec et en Gaspésie, en juin 2005.

Cet événement s'inscrit dans la mise en œuvre de l'Accord de coopération multisectorielle entre le Québec et le Vermont, signé en décembre 2003, et s'ajoute également à plusieurs rencontres de comités sectoriels bilatéraux. Le gouverneur était accompagné de neuf représentants de son administration, dont plusieurs commissaires.

- > Accueil d'une délégation de gens d'affaires dirigée par le gouverneur de la Géorgie, M. Sonny Perdue, à Montréal, en juillet 2005.

Cette deuxième visite en un an d'un gouverneur du Sud des États-Unis, après celle du gouverneur de la Floride, en juillet 2004, témoigne de l'importance croissante de cette région sur le plan démographique, économique et politique. Répondant à la volonté de la Géorgie d'accroître les liens économiques avec le Québec, la visite du gouverneur Perdue a également été l'occasion d'une première rencontre entre le premier ministre et le nouvel ambassadeur des États-Unis au Canada, M. David Wilkins.

- > Accueil du gouverneur de l'Ohio, M. Bob Taft, à Montréal, en mars 2006.

Reflétant l'importance des relations économiques entre le Québec et le Midwest, cette visite du gouverneur à Montréal visait à présenter l'expertise de l'Ohio dans le milieu des affaires et à promouvoir les investissements canadiens dans cet État.

- > Accueil au Québec de personnalités politiques dans le cadre du Programme d'invitation et d'accueil de personnalités étrangères (PIAPE).

Ces visites ont permis de renforcer le dialogue sur des dossiers d'intérêt commun, tels que les échanges commerciaux, l'environnement, les transports et l'énergie. Ainsi, le lieutenant-gouverneur de l'Illinois, M. Pat Quinn, s'est entretenu avec le ministre des Ressources naturelles et de la Faune, M. Pierre Corbeil, et avec le ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, M. Claude Béchar, alors que la présidente pro tempore du Sénat du Michigan, M^{me} Patricia Birkholz, a rencontré le ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, M. Thomas J. Mulcair, et la ministre des Relations internationales, M^{me} Monique Gagnon-Tremblay. Pour sa part, le directeur du Renewable Energy Trust, au Massachusetts, M. Robert Pratt, a eu des entretiens avec le ministre des Ressources naturelles et de la Faune, avec le ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, et avec des représentants d'Hydro-Québec.

- > Visite officielle à Québec du nouvel ambassadeur des États-Unis au Canada, à la mi-octobre 2005 et visite de prise de poste de la nouvelle consule générale des États-Unis à Montréal, en novembre 2005.

Ces visites ont constitué autant d'occasions de consolider la relation de travail avec le gouvernement américain.

■ Au chapitre de la coopération régionale

- > Participation du premier ministre et de la délégation québécoise à la 29^e Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada (CGNA/PMEC) tenue à St-John's, Terre-Neuve, en août 2005.

La CGNA/PMEC, dont le gouvernement du Québec est membre à part entière, donne lieu à une coopération régionale de premier plan dans plusieurs domaines tels l'énergie, l'environnement, le commerce, les transports et la sécurité. À l'occasion de la conférence de St-John's, le premier ministre du Québec a notamment été à l'origine d'une résolution portant sur le renforcement de la coopération régionale dans le contexte du Partenariat nord-américain pour la sécurité et la prospérité (PSP), de même que d'une lettre signée par les coprésidents de la CGNA/PMEC et adressée au gouvernement américain afin de faire valoir les préoccupations des gouverneurs et des premiers ministres à l'égard de la proposition de la WHTI.

- > Coordination de la participation du gouvernement du Québec aux négociations menant à la signature de l'Entente sur les ressources en eaux durables du bassin des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent.

Cette entente historique impliquant le Québec, l'Ontario et les huit États riverains des Grands Lacs (Illinois, Indiana, Michigan, Minnesota, New York, Ohio, Pennsylvanie et Wisconsin) a été conclue lors de la 19^e rencontre du Conseil des gouverneurs des Grands Lacs, les 12 et 13 décembre 2005, à Milwaukee (Wisconsin), en présence du ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec. Cette entente permettra au Québec de se prémunir contre les effets des dérivations d'eau hors du bassin des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent et rendra impossible tout transfert d'eau en vrac du bassin vers d'autres régions d'Amérique du Nord.

- > Participation aux travaux de forums multilatéraux.

Tout au long de l'année, le Québec a maintenu une participation active à différents forums multilatéraux, dont la Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada (CGNA/PMEC), la Commission des Grands Lacs, le Conseil des gouverneurs des Grands Lacs et le Northeast Homeland Security Directors Consortium. Il a également appuyé l'organisation de la réunion de l'Association des maires des Grands Lacs et du Saint-Laurent, à Québec, en mai. Enfin, le gouvernement a été présent, à titre d'observateur, à des forums nationaux et régionaux américains, tels que la National Governors Association, le Council of State Governments et le New England Business Council où l'on discute de questions d'énergie, d'environnement et de santé.

■ Au chapitre des questions nord-américaines

- > Promotion des intérêts du Québec dans le cadre de la Western Hemisphere Travel Initiative (WHTI).

Le Ministère a fait valoir les incidences négatives de la WHTI des deux côtés de la frontière, tout en offrant des pistes de solutions de rechange à l'exigence du passeport. En octobre 2005, le premier ministre a d'ailleurs adressé une lettre à la secrétaire d'État américaine, M^{me} Condoleezza Rice, et au secrétaire à la Sécurité intérieure, M. Michael Chertoff, afin de faire part des préoccupations du Québec à l'égard de la WHTI et d'inviter les autorités fédérales américaines et canadiennes à envisager d'autres solutions que l'imposition du passeport.

- > Coordination interministérielle dans le cadre du Partenariat nord-américain pour la sécurité et la prospérité (PSP).

Annoncé en mars 2005, le PSP propose la mise en œuvre de quelque 300 mesures de coopération bilatérale et trilatérale (États-Unis, Canada, Mexique) concernant la facilitation du commerce transfrontalier, la sécurité des voyageurs et des marchandises, le transport, l'énergie, l'environnement, l'alimentation et l'agriculture. Plusieurs mesures proposées visant directement les champs de compétence du Québec, le Ministère a assuré la coordination interministérielle du dossier et a représenté le gouvernement du Québec auprès des instances fédérales canadiennes responsables du PSP afin de faire valoir ses intérêts et ses priorités.

■ Au chapitre des affaires universitaires

- > Appui à des projets découlant du Programme d'initiatives de recherche sur le Québec aux États-Unis (PIRQ).

En 2005-2006, le PIRQ a permis la mise en œuvre de la deuxième année de collaboration avec le Center for Strategic and International Studies (CSIS) et avec le Pacific Northwest Québec Initiative. L'entente avec le CSIS a pour principaux objectifs de mieux informer les autorités américaines et des experts américains de la contribution du Québec en matière de sécurité transfrontalière et d'améliorer les connaissances du gouvernement du Québec sur les initiatives proposées par le gouvernement américain. Piloté par le Pacific Northwest National Resources Center for the Study of Canada, un consortium entre la Washington University, à Seattle, et la Western Washington University, à Bellingham, le Pacific Northwest Québec Initiative vise à favoriser l'enseignement et la recherche sur le Québec dans le Nord-Ouest des États-Unis, notamment par la création d'un poste de professeur invité provenant du Québec et l'organisation de conférences universitaires.

Axe 2	Les relations bilatérales
Objectif	2. POURSUIVRE LES RELATIONS AVEC LA FRANCE DANS LES CHAMPS D'ACTION CONVENUS ENTRE LES PREMIERS MINISTRES FRANÇAIS ET QUÉBÉCOIS EN MAI 2003 ET MAI 2004 ¹
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> > ACTIONS MENÉES AUPRÈS DES AUTORITÉS FRANÇAISES > PROJETS DE COOPÉRATION RÉALISÉS ENTRE PARTENAIRES FRANÇAIS ET QUÉBÉCOIS DANS LES CHAMPS D'ACTION CONVENUS

La vitalité des relations entre la France et le Québec dans les secteurs clés, la multiplicité des acteurs, tant du gouvernement que du secteur privé et de la société civile, et le développement d'une coopération mieux ciblée entre les régions françaises et québécoises ont caractérisé l'année 2005-2006. La mise en œuvre des 72 projets de coopération retenus lors de la 60^e Commission permanente de coopération franco-québécoise (CPCFQ) en mars 2005, dans les champs d'action convenus par les premiers ministres en mai 2003 et mai 2004, a également été assurée.

La volonté de maintenir un dialogue politique de haut niveau s'est poursuivie. Six missions ministérielles québécoises en France ont ainsi été organisées, tandis que 14 délégations françaises ont été accueillies au Québec, dans des secteurs clés pour les intérêts du Québec dont la Francophonie, la diversité culturelle, le développement économique, l'innovation, l'exportation, la santé et la jeunesse.

RÉALISATIONS ET RÉSULTATS

En 2005-2006, les principales activités mises en œuvre par le Ministère ou auxquelles il a été associé étroitement peuvent se résumer ainsi :

■ Au chapitre des relations politiques

- > Parmi les rencontres politiques de haut niveau, soulignons celle du premier ministre, M. Jean Charest, avec le ministre des Affaires étrangères, celles de la ministre des Relations internationales, M^{me} Monique Gagnon-Tremblay avec le secrétaire d'État aux Affaires étrangères, avec le ministre de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative, et avec la ministre déléguée à la Coopération, au Développement et à la Francophonie, celle de la ministre de la Culture et des Communications, M^{me} Line Beauchamp avec son homologue français et enfin celle du ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, M. Claude Bécharde avec le ministre délégué à l'Industrie.

Soulignons également la visite au Québec du ministre délégué à la Sécurité sociale, aux Personnes âgées, aux Personnes handicapées et à la Famille qui a coprésidé le Forum franco-québécois sur la santé avec le ministre de la Santé et des Services sociaux. Deux anciens premiers ministres français ont aussi fait une visite au Québec, MM. Alain Fabius et Jean-Pierre Raffarin qui ont eu des entretiens soit avec le premier ministre, soit avec l'un ou l'autre des membres de son gouvernement. La présence au Québec pour l'année de l'ancien premier ministre, M. Alain Juppé, professeur invité à l'École nationale d'administration publique, a été l'occasion de plusieurs rencontres politiques.

- > Préparation de la 15^e rencontre alternée des premiers ministres français et québécois, MM. Dominique de Villepin et Jean Charest, prévue pour novembre 2005 et qui, pour des raisons de politique interne, a dû être reportée par la France.

¹ À savoir, le développement économique et régional, la diversité culturelle et la promotion du français, la culture, la modernisation de l'État, la santé, la jeunesse, l'éducation, l'enseignement supérieur et la recherche, la Francophonie et Québec 2008.

- > Maintien du dialogue politique avec les présidents de certaines régions prioritaires à l'occasion, notamment, d'une rencontre de travail entre la ministre M^{me} Line Beauchamp et le président de la région Rhône-Alpes, M. Jean-Jack Queyranne, du renouvellement du plan d'action avec l'Alsace et de la préparation de celui avec l'Aquitaine ainsi que du lancement des « Rendez-vous Québec Rhône-Alpes / 2005-2006 », une série d'événements qui illustrent la vitalité et la diversité de la coopération Québec Rhône-Alpes.
- > Maintien et développement des contacts avec de nombreux interlocuteurs concernés par la relation avec le Québec, avec des parlementaires membres des bureaux des groupes d'amitié France-Québec à l'Assemblée nationale et au Sénat, avec des cadres de partis politiques et des hauts fonctionnaires, afin de faire connaître les politiques gouvernementales du Québec dans les domaines de l'immigration et de l'intégration, de la santé, de la conciliation travail-famille, du développement économique et régional, de la jeunesse, de l'éducation et du décrochage scolaire ainsi que de la police de proximité, mais également pour faciliter l'organisation de missions ministérielles.

■ Au chapitre de la coopération

La Commission permanente de coopération franco-québécoise (CPCFQ), mise en place en 1965, est le principal instrument de coordination des activités de coopération convenu entre les deux gouvernements et leurs partenaires. Elle est sous la responsabilité conjointe du ministère des Relations internationales et du ministère des Affaires étrangères. Plusieurs organismes sont des opérateurs du « dispositif » de coopération ; ils sont financés conjointement par la France et le Québec et font rapport à la CPCFQ. Ces organismes sont : l'Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ), les Associations France-Québec et Québec-France, le Centre de coopération interuniversitaire franco-québécoise (CCIFQ), la Commission franco-québécoise sur les lieux de mémoire communs (CFQLMC) et le Comité d'action politique franco-québécois (CAP-FQ).

La coordination des dossiers économiques est, pour sa part, assumée par le Groupe franco-québécois de coopération économique (GFQCE), instance dont la responsabilité principale au Québec incombe au ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation et, en France, au ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie.

Les 72 projets retenus lors de la 60^e CPCFQ se répartissent dans les secteurs suivants : recherche et innovation en matière de sciences et de technologie (14) ; environnement agroalimentaire (4) ; valorisation de la culture scientifique, échanges internationaux et mobilité des jeunes (14) ; développement de partenariats et rayonnement culturel (11) ; langue française et Internet (3) ; jeunesse, emploi, conciliation travail-famille (6) ; modernisation de l'État et gouvernance (9) ; tourisme (2) ; développement durable et environnement (3) ; santé (6).

Au cours de l'année, les principales réalisations en matière de coopération ont donc été les suivantes :

Le développement économique

- > Poursuite d'un meilleur arrimage entre le Groupe franco-québécois de coopération économique (GFQCE) et les secteurs prioritaires de la Commission permanente de coopération franco-québécoise (CPCFQ). Lors de la 28^e session du GFQCE en octobre 2005 : bilan des « Rencontres d'affaires France Québec Mexique » ; présentation du Fonds franco-québécois pour la coopération décentralisée ; dossier de modernisation de l'État, dont le thème du gouvernement en ligne ; priorités économiques de la prochaine rencontre alternée des premiers ministres.
- > Préparation, accueil et encadrement, par le Service économique de la Délégation générale du Québec à Paris (DGQP), de missions ministérielles, d'élus locaux, d'entreprises, d'exposants et d'institutions ; soit près d'une trentaine dont les missions du ministre M. Claude Bécharde à l'occasion du Salon aéronautique du Bourget en juin 2005 où il a soutenu une trentaine d'entreprises québécoises et en janvier 2006, où il a présenté la nouvelle politique économique « Avantages Québec ». À cette occasion, rencontre avec le ministre français délégué à l'Industrie, M. François Loos. Ils ont décidé de travailler au rapprochement entre les pôles de compétitivité français et les créneaux d'excellence québécois.

La coopération régionale

- > Mise en œuvre du Fonds franco-québécois pour la coopération décentralisée : sélection de six projets dans les secteurs de l'agroalimentaire, de l'environnement, des métiers du tourisme, de l'insertion professionnelle des jeunes, de la résidence d'artistes ; arrimage avec le ministère des Affaires municipales et des Régions qui assure l'interface avec les Conférences régionales des élus ; resserrement des domaines d'activités, sélection des pôles de compétitivité français et des créneaux d'excellence québécois et accroissement du financement par les ministères des Affaires étrangères de France et des Relations internationales du Québec avec le maintien de la contrepartie par les partenaires des régions françaises et québécoises soutenant les projets.
- > Renouvellement du plan d'action avec la région Alsace dans les secteurs de l'économie, de la culture, de l'enseignement et de la recherche, et préparation du renouvellement avec la région Aquitaine y incluant un rapprochement entre les pôles de compétitivité et les créneaux d'excellence dans les secteurs de l'optique et du bois.

La langue et la culture

- > Collaboration étroite avec le gouvernement français lors des sessions d'experts gouvernementaux de l'UNESCO, de même qu'au cours de la 33^e session de la Conférence générale de l'UNESCO, qui s'est tenue à Paris du 3 au 21 octobre 2005, en vue de l'adoption de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles. Promotion conjointe de cet instrument international lors d'échanges avec d'autres gouvernements en Europe, en Afrique et en Amérique latine, de même que dans le cadre de divers forums internationaux, dont l'Organisation internationale de la Francophonie. Appui également maintenu à la société civile tant en France qu'au Québec.
- > Publication d'une étude du professeur Ivan Bernier préparée avec la collaboration de M^{me} Hélène Ruiz Fabri, et portant sur la mise en œuvre et le suivi de la Convention de l'UNESCO sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles, à l'occasion du colloque sur la diversité culturelle tenu à Lyon, en décembre 2005, dans le cadre des Entretiens Jacques Cartier, et auquel participait M^{me} Line Beauchamp, ministre québécoise de la Culture et des Communications.
- > Poursuite, dans le cadre de l'élaboration d'une stratégie concertée visant la promotion du français comme langue de travail, des recherches conjointes et des échanges d'expertises sur les pratiques linguistiques dans les entreprises, notamment en vue d'élaborer des indicateurs pouvant servir à la production d'un bilan quinquennal. Les résultats de ces actions seront portés à l'attention des ministres responsables des questions linguistiques.
- > Adoption par les responsables français et québécois du Sous-comité sur la qualité du français dans l'administration publique, dans le cadre de la mise en œuvre de la Déclaration commune sur la modernisation de l'État, d'un plan de travail visant la simplification des services aux usagers et la simplification des formulaires administratifs en ligne. Ils ont également déterminé des pistes d'action dont la conception d'un intranet linguistique au sein de l'administration française et la mise sur pied d'un comité d'orientation de la simplification du langage administratif au sein de l'administration québécoise.
- > Appui aux collaborations dans les divers domaines de la création et à l'intensification des échanges entre jeunes artistes. Près d'une vingtaine de projets ont été soutenus dans le cadre de la coopération bilatérale dans les domaines du théâtre, du patrimoine, des métiers d'art, de la musique, du cinéma, de la littérature, de la danse, de la muséologie et des arts visuels. Les projets retenus privilégient la relève, les pratiques émergentes et les nouvelles technologies.
- > Échanges suivis, lors de trois missions en France, entre les autorités du ministère de la Culture et des Communications du Québec et leurs vis-à-vis français sur des expériences en matière de contribution du secteur privé à la vie culturelle en vue d'engager de nouveaux partenariats. À titre d'exemple, des rencontres ont eu lieu avec les responsables de l'Association pour le développement du mécénat industriel et commercial, du Grand Palais de Paris et du Musée de l'air et de l'espace au Bourget.

- > Finalisation, en matière de patrimoine, du projet d'inventaire des lieux de mémoire de la Nouvelle-France sur les territoires pilotes (Québec et Poitou-Charentes), préparation d'un atlas publié à l'occasion du Salon du livre de Montréal, en 2006, poursuite du recensement des lieux de mémoire communs en Bretagne, réalisation du *Dictionnaire raisonné du patrimoine de l'Amérique française*, dont la publication devrait débiter en 2008, commémoration, en octobre 2005, des 150 ans de la visite au Québec de « La Capricieuse », première mission française au Canada depuis la cession par la France de ses possessions canadiennes, dont un colloque sur la relation franco-québécoise au XIX^e siècle a été le point fort.
- > Soutien permettant des échanges entre 300 participants lors de la Rencontre franco-québécoise sur la démocratisation de la culture, à Montréal, du 3 au 5 octobre 2005, portant sur les politiques de la lecture, sur les grands équipements et les équipements de proximité dans les villes, villages et quartiers, sur l'éducation des publics ainsi que sur l'accès et la participation citoyenne à la culture.
- > Intégration de plus de 80 artistes québécois à la programmation du Festival francophone en France (FFF) devant se tenir de mars à octobre 2006, et ce, grâce à une collaboration active entre les organisateurs du FFF et le Service d'action culturelle de la DGQP (Délégation générale du Québec à Paris).

La santé

- > Organisation par l'Observatoire franco-québécois de la santé et de la solidarité d'un forum franco-québécois en santé sur le thème du « vieillissement », tenu à Québec, les 26 et 27 septembre 2005. Ce forum a réuni 300 participants dont 35 experts français. Le ministre québécois de la Santé et des Services sociaux et le ministre français délégué à la Sécurité sociale, aux Personnes âgées, aux Personnes handicapées et à la Famille ont participé activement aux travaux.
- > Appui par la Commission permanente de coopération franco-québécoise à divers projets dans le domaine de la santé, dont celui sur la lutte contre le cancer et sur la télémédecine de même que celui sur la formation des cadres des services de santé publique.

La modernisation de l'État

- > Mise en œuvre de la Déclaration commune relative à la coopération franco-québécoise en matière de modernisation de l'État grâce à la coordination du groupe de travail responsable de ce dossier et au travail des six sous-comités traitant des thèmes suivants : la reconfiguration de l'État ; les partenariats public-privé ; le gouvernement en ligne ; la gestion axée sur les résultats ; le renouvellement de la ressource humaine et la formation de la main-d'œuvre ainsi que la qualité du français dans l'administration. Les sous comités ont précisé les points d'intérêt communs et ils ont défini les objectifs et les résultats attendus.
- > Appui de la Commission permanente de coopération franco-québécoise aux travaux de ce groupe de travail, notamment pour la réalisation de missions de concertation et pour la tenue de colloques thématiques dont en particulier la Rencontre technologique sur le gouvernement en ligne, le Colloque international sur le gouvernement en ligne organisé par le Centre francophone d'informatisation des organisations et finalement les Journées d'études sur la formation dans la fonction publique française.

La jeunesse

- > Soutien par l'Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ) à quelque 1500 participants québécois, âgés de 18 à 35 ans, aux programmes d'échanges de formation et professionnels avec la France (stages, missions, tournées de spectacles, etc.); lancement du programme « Synergie entreprise » avec le soutien de 18 entreprises privées pour favoriser les échanges dans les domaines de l'emploi et de l'entrepreneurship; coordination des travaux pour la publication de la 6^e édition de la revue « Pile et Face - La France et le Québec : portraits croisés » visant l'initiation à la connaissance mutuelle des sociétés québécoise et française.

L'éducation, l'enseignement supérieur et la recherche

- > Attribution de 60 bourses à des étudiants français et québécois pour la réalisation de cotutelles de thèses de doctorat, c'est-à-dire l'obtention d'un diplôme d'une université française et québécoise, dans le but d'établir les réseaux scientifiques franco-québécois ; soutien à 30 projets d'échanges d'experts scientifiques français et québécois ; promotion de la coopération franco-québécoise au sein d'activités et de projets scientifiques tels que le Congrès annuel de l'Association francophone pour le savoir, Érudit, et la coopération entre les réseaux Bleu et Curie.
- > Soutien au Forum international Science et société qui a réuni 260 étudiants de 24 cégeps et 18 scientifiques afin de promouvoir les disciplines scientifiques ; soutien au concours scolaire « Histoires croisées » auquel 93 élèves (31 équipes de 3 élèves) du secondaire ont collaboré avec des élèves français pour la production d'une création littéraire franco-québécoise.
- > Promotion des établissements d'enseignement québécois et organisation de séances de recrutement d'étudiants en France ; soutien aux activités des associations de diplômés français des universités québécoises ; promotion de la littérature québécoise dans trois académies en France ; démarches visant la création d'un programme d'échanges d'enseignants ; soutien financier au Centre de coopération interuniversitaire franco-québécoise (CCIFQ) dont les principaux programmes visent la mobilité étudiante et professorale.

Axe 2	Les relations bilatérales
Objectif	3. D'ICI 2006, REVOIR ET METTRE EN ŒUVRE LES STRATÉGIES DE DÉVELOPPEMENT DES RELATIONS DU QUÉBEC DANS LES AUTRES ZONES GÉOGRAPHIQUES, EN TENANT COMPTE NOTAMMENT DE L'ÉVOLUTION DE L'UNION EUROPÉENNE ET DE L'ÉMERGENCE DES NOUVELLES ÉCONOMIES
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> > SRATÉGIE ÉLABORÉE POUR CES ZONES > MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE

Au cours de l'année 2005-2006, le Ministère, avec la collaboration de ses partenaires gouvernementaux, a procédé à un examen de sa présence et de son action sur les territoires étrangers. Il a notamment examiné l'impact du renforcement de l'espace nord-américain sur ses relations avec le Mexique, il a revu le déploiement de ses effectifs en Europe à la lumière de l'évolution de l'Union européenne et il analysé les enjeux et les intérêts du Québec devant les économies émergentes. Ces travaux ont alimenté la préparation de la Politique internationale du Québec et guidé le choix des territoires et des secteurs prioritaires.

EUROPE ET INSTITUTIONS EUROPÉENNES

L'ensemble des pays européens, incluant les pays non-membres de l'Union européenne (UE), subit les effets de l'évolution structurelle de l'UE et de son élargissement. Dans ce contexte, les stratégies de positionnement du Québec au regard des relations bilatérales tant auprès des représentants des gouvernements nationaux que des régions et des États fédérés membres de groupes multilatéraux ont été réexaminées. En particulier, un bilan a été fait de la présence des représentations du Québec en Allemagne, en Italie et en Espagne et des perspectives ont été tracées pour l'avenir. Des orientations ont également été établies à l'égard de l'Écosse et du Pays de Galles. Ces diverses réflexions ont notamment alimenté l'élaboration de la Politique internationale du Québec.

RÉALISATIONS ET RÉSULTATS

En 2005-2006, les principales activités mises en œuvre par le Ministère ou auxquelles il a été associé étroitement peuvent se résumer ainsi :

■ Royaume-Uni et Irlande

- > En avril 2005, visite du président de l'Assemblée nationale de l'Écosse, M. George Reid, venu discuter des différents systèmes électoraux et des relations internationales des États fédérés.
- > En juillet 2005, mission du ministre québécois du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs en Irlande afin de rencontrer son homologue et les principaux intervenants dans le domaine des matières résiduelles et des énergies renouvelables, de même que pour prendre connaissance de l'expertise développée dans ce pays en matière de mesure d'efficacité énergétique, notamment dans les bâtiments et dans le secteur du transport.
- > En septembre 2005, visite au Québec, du ministre britannique délégué à la Culture, M. David Lammy, qui s'intéressait notamment aux institutions de financement de la culture au Québec et aux échanges culturels entre les villes de Québec et de Liverpool, en prévision du 400^e anniversaire de la ville de Québec.
- > Conclusion d'une entente, le 16 décembre 2005, entre le Québec et le Royaume-Uni sur la reconnaissance mutuelle des permis de conduire. L'entente signée par la Driver and Vehicle Licensing Agency (DVLA) et la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) a été mise en vigueur sur-le-champ.
- > En janvier 2006, sous la présidence de l'adjointe parlementaire de la ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, mission au Royaume-Uni, en Irlande et au Danemark des membres de la Commission des partenaires du marché du travail du Québec afin de s'enquérir des expériences dans le domaine de l'évaluation de la qualification professionnelle de la main-d'œuvre et de la réinsertion sociale.

- > En matière de coopération, dans le cadre de la Déclaration commune signée par le British Council et le gouvernement du Québec, réalisation de treize missions de part et d'autre de l'Atlantique, dans les secteurs des sciences de la mer, des changements climatiques, de la génomique des populations, de la danse contemporaine, du dessin de paysages, de la muséologie, du théâtre et de l'édition. Les échanges se sont également poursuivis dans les domaines de l'éducation et de la formation. Enfin, un partenariat entre le Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture du Québec et l'Economic and Social Research Council du Royaume-Uni a été conclu.

■ Allemagne, Autriche et Suisse

- > Visite au Québec, en mai 2005, de M^{me} Rita Süßmuth, membre de la Commission mondiale sur les migrations internationales (ONU) intéressée à l'immigration au Québec et à sa réalité en tant que levier de développement et, en juillet 2005, celle de M. Karsten D. Voigt, diplomate du ministère des Affaires étrangères de la République fédérale d'Allemagne et responsable des relations avec le Canada, particulièrement intéressé au développement des échanges universitaires entre le Québec et l'Allemagne.
- > Visite, en mai 2005, de M. Alois Glück, président du Landtag de Bavière, venu souligner le dynamisme des relations qui unissent depuis 1995 le Landtag et l'Assemblée nationale du Québec, mais aussi discuter de l'évolution politique et économique du Québec.
- > Visite, en août 2005, de M. Siegfried Schneider, ministre d'État de l'Éducation allemand, intéressé à l'expertise québécoise en matière d'éducation et d'évaluation scolaire.
- > Visite, en octobre 2005, de M. Werner Schnappauf, ministre d'État allemand de l'Environnement, de la Santé et de la Protection du consommateur, qui a permis d'ouvrir de nouveaux horizons de collaboration, notamment en santé, en environnement et en énergie, et de M. Jürgen W. Heike, ministre allemand délégué au Travail, aux Affaires sociales, à la Famille et à la Condition féminine, venu s'inspirer de l'expérience québécoise en matière de conciliation travail-famille.
- > Visite de représentants bavarois de la Commission parlementaire sur l'environnement et sur la protection du consommateur venus comparer les politiques environnementales, leur organisation et leur mise en œuvre.
- > En matière de coopération, tenue à Québec, en mai 2005, d'une réunion de mi-parcours du Groupe de travail Québec – Bavière, confirmant les priorités liées aux 50 projets soumis dans le cadre de la biennie 2003-2005.
- > Renforcement, grâce à plusieurs activités de la programmation de la biennie 2003-2005, des liens de coopération économique déjà existants avec d'importants partenaires en Bavière, tels que Bayern Innovativ et établissement de nouvelles collaborations impliquant l'École de technologie supérieure du Québec (ÉTS) et l'Université de l'Armée allemande (FAF) dans de nouveaux secteurs tels que la navigation par satellite, les textiles techniques ainsi que l'énergie (biocarburants). Dans le domaine culturel, signalons un projet d'échange et d'exposition en littérature jeunesse avec la Bibliothèque internationale pour la jeunesse de Munich, ainsi que la poursuite de projets avec de grands festivals bavarois, tels que Munich Danse et Spielart. Au chapitre des échanges en éducation, plusieurs programmes se sont poursuivis, notamment le programme de visites scolaires mutuelles (échanges d'élèves d'une durée de six mois) et celui des assistants de langue.
- > En matière de recherche, science et technologie (RST), neuf actions de maillage ont engendré, notamment, la signature d'une entente, en février 2006, entre l'ÉTS et l'Institut de géodésie de l'Université de l'Armée allemande (FAF), située à Munich, dans le domaine de la navigation par satellite, ainsi que l'élaboration d'un projet de recherche entre OURANOS et GLOWA en matière de gestion de bassins versants (changements climatiques). Enfin, quatre projets de recherche d'envergure ont été complétés (deux en hydrogène, un sur le SIDA et l'autre sur la recherche bio-médicale), tandis qu'un autre a été amorcé dans le domaine de l'efficacité énergétique (École polytechnique de Montréal et ZAE Bayern).

- > Réalisation de trois importantes missions ministérielles en Autriche et en Suisse :
 - mission du ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, qui s'est rendu à Genève, à Lausanne et à Zurich, en juin 2005, notamment pour s'informer de la mise en œuvre de la réforme dans le système éducatif du Canton de Genève;
 - mission du ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, à Vienne et à Linz, en juillet 2005, dans le but d'approfondir les concertations en matière d'environnement entre le Québec et l'Autriche;
 - mission du ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, au Forum économique mondial de Davos, en janvier 2006. Discussions sur les grands enjeux politiques, économiques et sociaux sur le plan mondial et promotion du Québec comme lieu d'affaires.

■ Belgique et Luxembourg

- > Réalisation, en juin 2005, d'une mission au Luxembourg et en Belgique de la ministre de la Culture et des Communications relativement au dossier de la diversité culturelle et du financement de la culture.
- > Réalisation d'une mission du ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport en Communauté française de Belgique à la fin de juin 2005 pour approfondir la concertation en matière d'éducation supérieure, particulièrement en matière de mobilité étudiante.
- > Visite au Québec, en février 2006, du vice-président du gouvernement wallon et ministre du Logement, des Transports et du Développement territorial, en charge de l'énergie, des aéroports et des zones économiques, M. André Antoine, concernant les dossiers des services essentiels et du logement social. Notons que la Société d'habitation du Québec (SHQ) avait conclu une entente de collaboration avec ses homologues wallons en matière de logement social et communautaire, en octobre 2005, dans le but d'encourager les échanges d'expertise dans les différents domaines liés à l'habitation.
- > Conclusion d'une entente en matière de sécurité sociale Québec-Belgique, en mars 2006. Ce type d'entente permet principalement aux personnes qui résident au Québec d'obtenir des pensions de retraite, d'invalidité ou de survie payables par des pays où elles ont résidé et travaillé antérieurement. Ces ententes sont également avantageuses pour les entreprises québécoises à l'étranger.
- > En matière de coopération, tenue en juin 2005 de la IV^e session de la Commission mixte permanente Québec/Wallonie-Bruxelles, laquelle a permis à la Région wallonne, à la Communauté française Wallonie-Bruxelles, à la Commission communautaire française de la Région de Bruxelles-Capitale et au Québec de réexaminer les orientations et les priorités de la coopération, les secteurs d'intérêt commun et la programmation des activités pour les années 2005-2007. Le bilan de la période 2003-2005 a montré un taux de réalisation de près de 100 % des projets retenus. La Commission a décidé de soutenir plus de 50 activités au cours de la biennie 2005-2007, réparties entre les axes prioritaires de coopération : la culture et la langue ; la formation et l'emploi ; la science et la technologie et l'économie.
- > Réunion de mi-étape de la IX^e Commission mixte de coopération Québec-Flandre, tenue à Bruxelles, en décembre 2005, ayant permis de faire le point quant aux 21 dossiers en cours soutenus conjointement, dont plus de la moitié dans le domaine culturel.

■ Espagne

- > En mai 2005, visite au Québec du premier ministre de la Catalogne, M. Josep Bargallo, afin de réaffirmer la relation Québec-Catalogne et la tenue de la 4^e réunion du Comité mixte Québec-Catalogne qui a retenu 24 projets de coopération dans les secteurs de l'économie, de l'énergie, de la recherche, de l'éducation, de la langue et de la sécurité publique, en plus d'instaurer de nouvelles coopérations dans les domaines de l'immigration, de la jeunesse, du tourisme et de la diversité culturelle.
- > Réalisation d'une mission à Madrid de la ministre de la Culture et des Communications, en juin 2005, à l'invitation des ministres de la Culture d'Espagne, de France et du Brésil. La ministre a participé à la Rencontre internationale des ministres de la Culture visant à soutenir l'adoption auprès de l'UNESCO de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles. Cette activité a donné lieu à la signature d'une déclaration commune.

- > En mars 2006, visite au Québec du ministre espagnol des Universités, de la Recherche et de la Société de l'Information, M. Carlès Solà, qui a permis la concrétisation d'une entente donnant lieu à l'accueil de cinq stagiaires catalans dans des organismes québécois de valorisation de la recherche et à des échanges scientifiques dans les domaines des biotechnologies et de la santé.

■ Italie

- > Réalisation d'une mission en Italie, en juin 2005, de la ministre des Relations internationales, dans le cadre des 40 ans de présence institutionnelle du Québec dans ce pays et du renforcement de la coopération scientifique Québec-Italie. La coopération universitaire a aussi été stimulée par la signature d'ententes entre l'Université de Sherbrooke et trois universités italiennes. Les 40 ans de la présence institutionnelle du Québec en Italie ont également été soulignés au Québec par le dépôt à l'Assemblée nationale d'une motion faisant état des grandes étapes des relations institutionnelles entre le Québec et l'Italie.
- > Participation du premier ministre du Québec, M. Jean Charest, accompagné d'une délégation québécoise composée d'élus et de représentants d'œuvres caritatives, aux funérailles de Sa Sainteté le pape Jean-Paul II, célébrées le 8 avril 2005. Lors de l'intronisation du pape Benoît XVI, M^{me} Monique Gagnon-Tremblay a représenté le gouvernement du Québec, réitérant ainsi l'importance que ce dernier a toujours accordé aux événements marquant l'histoire du Saint-Siège. La ministre a également rencontré le président du Comité pontifical pour les Congrès eucharistiques internationaux, le cardinal Josef Tomko, en prévision du Congrès eucharistique mondial qui aura lieu à Québec, en juin 2008.

■ Europe de l'Est

- > Réalisation, en mars 2006, d'une mission en Roumanie de M^{me} Gagnon-Tremblay, dans le cadre des préparatifs du Sommet de la Francophonie à Bucarest, en septembre 2006. À cette occasion, elle s'est entretenue avec les ministres des Affaires étrangères et de la Culture et des Cultes et a participé à la Journée internationale de la Francophonie en Roumanie et à l'ouverture des États généraux de la Francophonie où la diversité culturelle était abordée.
- > En novembre 2005, M. Lech Walesa, ancien président de la République de Pologne et Prix Nobel de la paix en 1983, a visité le Québec afin de recevoir un doctorat honorifique de l'Université du Québec à Trois-Rivières.

■ Union et institutions européennes

- > À l'invitation de la Présidence luxembourgeoise du Conseil de l'Union européenne (UE), la ministre de la Culture et des Communications du Québec a participé, en juin 2005, à Luxembourg, à la réunion informelle des ministres de la Culture de l'UE. Elle a pris la parole devant ses 25 homologues européens afin de les sensibiliser aux politiques et aux programmes québécois en matière de soutien à l'industrie culturelle et de présenter la position du Québec sur la question de la diversité culturelle.
- > Organisation à Bruxelles de deux rencontres avec le commissaire européen à l'Éducation, à la Formation, à la Culture et au Multilinguisme, M. Jan Figel : d'abord, avec la ministre de la Culture et des Communications sur le dossier de la diversité culturelle ; ensuite, avec le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, en matière d'enseignement supérieur et de formation.
- > La ministre des Relations internationales a rencontré, en mai 2005, l'ambassadeur M. Eric John Hayes, chef de la délégation de la Commission européenne à Ottawa, pour l'entretenir de l'importance de la participation du Québec aux mécanismes de la coopération Canada-UE afin que les intérêts du Québec soient pris en compte dans le développement de cette relation.
- > Interventions, en novembre 2005, du délégué général du Québec à Bruxelles, M. Christos Sirros, devant les forums de régions européennes tels que la Conférence des présidents des régions à pouvoirs législatifs (REGLEG) et lors de la réunion du Groupe de travail des régions à pouvoirs législatifs de la Chambre des régions du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe (GTRPL). Par ailleurs, la politique québécoise en matière d'innovation a bénéficié d'une diffusion exceptionnelle à l'occasion de la séance plénière de l'Assemblée générale de l'Assemblée des Régions d'Europe (ARE).

- > Accueil au Québec de deux missions de députés du Parlement européen en octobre 2005 : celle de M. Philippe Busquin, ex-commissaire européen, sur les priorités québécoises en matière de recherche et d'innovation, de même que sur le prochain Programme-cadre de recherche et de développement (PCRD) de l'UE et celle de M. Miroslav Mikolasik sur le système des soins de santé au Québec.
- > Soutien, en collaboration avec le Conseil de l'Europe, à la tenue d'une session de formation en médiation judiciaire offerte par la Cour d'appel du Québec à un groupe de 24 juristes en provenance d'États d'Europe centrale et orientale à Montréal en octobre.
- > Réalisation d'une étude, en collaboration avec la Chaire Jean Monnet en intégration européenne de l'Université de Montréal, sur les programmes de l'UE accessibles aux entreprises, aux ministères et organismes, aux établissements universitaires et aux centres de recherche québécois afin d'inciter ces clientèles à participer aux programmes-clés de l'UE.

ASIE-PACIFIQUE

En 2005-2006, l'Asie a continué à être la région du monde ayant la plus forte croissance économique. La Chine a connu un taux de croissance avoisinant les 10 % tandis que l'Inde, malgré les contraintes inhérentes à un gouvernement minoritaire, a réussi à mettre en place les politiques économiques permettant d'atteindre un taux de croissance de plus de 7 %. De son côté, le Japon est sorti de sa longue période de marasme économique et occupe une place centrale dans la dynamique économique de l'Asie de l'Est.

Cette montée en puissance des grands pays asiatiques affecte le Québec à plusieurs titres. Elle pose un défi économique de taille au Québec tout en offrant des possibilités de développement d'un grand intérêt. C'est dans ce contexte que, profitant des travaux de réflexion entrepris dans le cadre de l'élaboration de la Politique internationale du Québec, le Ministère a entrepris de revoir son positionnement stratégique dans cette région du monde. Ce travail a clairement établi quels étaient les pays prioritaires, soit la Chine, le Japon et l'Inde. Il a aussi permis de préciser les secteurs d'intérêt pour le Québec dans chacun de ces pays et fait ressortir la nécessité d'organiser en Chine et en Inde des missions d'envergure, dirigées par le premier ministre. Ces missions et la poursuite des réflexions, notamment sur la place du Japon dans l'intégration économique asiatique, ont permis de raffiner l'approche stratégique du Québec dans la région.

RÉALISATIONS ET RÉSULTATS

En 2005-2006, les principales réalisations mises en œuvre par le Ministère ou auxquelles il a été étroitement associé peuvent se résumer ainsi :

■ Chine

- > En septembre 2005, mission en Chine du premier ministre accompagné par la ministre des Relations internationales, le ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation et par plus de 150 participants du monde des affaires, de l'éducation, du secteur de la recherche, science et technologie, de même que de la culture. Cette mission comptait quatre étapes, soit Beijing, Shanghai, Jinan et Guangzhou, et les bureaux du Québec à Beijing et à Shanghai y ont joué un rôle majeur. Elle a nécessité l'organisation simultanée d'une douzaine de programmes de rencontres. Entre autres activités, 23 séminaires et 680 rendez-vous d'affaires ont été organisés à l'intention des participants.
- > Le programme du premier ministre a permis de renforcer les relations politiques avec le gouvernement central par des rencontres avec le ministre de l'Éducation, une vice-ministre du Commerce, un vice-ministre des Affaires étrangères, un vice-ministre de la Science et de la Technologie. Des rencontres ont également eu lieu avec le gouverneur du Shandong et les maires de Beijing et de Shanghai. Monsieur Charest avait d'ailleurs déjà eu l'occasion de discuter avec ce dernier au moment de sa visite au Québec, en avril 2005.

- > Signature, dans le cadre de cette mission, de plusieurs ententes institutionnelles, notamment :
 - avec le ministère de l'Éducation de la Chine portant, dans un cas, sur la reconnaissance mutuelle des diplômes et, dans l'autre cas, sur la mobilité des étudiants et des professeurs de même que sur l'enseignement du français en Chine et du mandarin au Québec;
 - avec le ministère de la Science et de la Technologie de la Chine et avec la Commission de science et technologie de Shanghai, afin d'encourager les projets conjoints en recherche, science et technologie;
 - avec le gouvernement du Shandong, une Déclaration de coopération visant les secteurs de l'économie, de l'investissement, de l'éducation, de la culture et de l'administration publique a été paraphée. Dans son prolongement, le Québec a accueilli, en novembre 2005, une délégation présidée par le juge en chef de la Cour supérieure du Shandong, venue explorer les possibilités de coopération dans le secteur juridique, notamment pour la formation des juges. Soulignons que le Shandong, comme le Québec, est l'un des États membres de la Conférence des Régions partenaires.
- > Rencontre du premier ministre avec le président chinois, M. Hu Jintao, en septembre 2005, au moment de sa visite officielle au Canada (Gatineau), ce qui lui a permis d'expliquer à ce dernier les objectifs de la mission qu'il s'apprêtait à effectuer et de lui faire part de l'importance qu'accorde le Québec à l'adoption par l'UNESCO de la Convention sur la promotion et la protection de la diversité des expressions culturelles. La Chine a d'ailleurs voté en faveur de la Convention en octobre 2005.
- > Appui à l'organisation d'un séminaire sur le thème « Comment faire des affaires en Chine ? », tenu à Montréal en avril 2005, au cours duquel le premier ministre, la ministre des Relations internationales et le ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation ont pu s'adresser aux quelque 500 participants des milieux des affaires et de l'enseignement supérieur et ainsi contribuer à mieux faire connaître les possibilités offertes par la Chine.

■ Inde

- > Mission du premier ministre, en janvier 2006, marquant le point culminant de 15 mois de travail préalable en vue de jeter les bases de relations officielles entre le Québec et l'Inde. Réalisée en étroite collaboration avec les postes canadiens en Inde, cette première mission officielle avait pour objectifs d'y positionner le Québec à titre de partenaire stratégique en Amérique du Nord et d'y faire connaître ses créneaux d'excellence. La ministre des Relations internationales et le ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation ont épaulé le premier ministre dans cette opération. Compte tenu de ces objectifs particuliers, c'est une délégation restreinte comprenant des gens d'affaires expérimentés en Inde et des représentants d'établissements d'enseignement supérieur, soit 32 personnes, qui a accompagné la mission.
- > Relations officielles établies au niveau ministériel avec le gouvernement de l'Union indienne, à l'occasion de rencontres du premier ministre M. Jean Charest avec le ministre du Commerce et de l'Industrie et avec celui de la Science et de la Technologie de l'Inde.
- > Relations également établies à la suite de rencontres du premier ministre avec les ministres en chef du territoire de Delhi, de l'État du Bengale Occidental et de l'État du Maharashtra. Une déclaration conjointe de coopération a d'ailleurs été signée avec ce dernier. Ce cadre vise à favoriser la mise en place de projets concrets dans les domaines de la coopération économique, de l'investissement et de l'éducation, ainsi que des échanges culturels.
- > Allocution du premier ministre devant près de 2000 décideurs des milieux d'affaires, des gouvernements et du monde universitaire à l'occasion de quatre rencontres publiques organisées lors de sa mission.
- > Tenue de trois tables rondes avec des représentants des plus prestigieux établissements d'enseignement supérieur de l'Inde auxquelles a participé la ministre des Relations internationales avec la délégation universitaire.
- > Rencontres entre la délégation d'affaires et 125 décideurs économiques à l'occasion de séminaires et d'activités de réseautage tenus au cours de la mission.
- > Accueil au Québec du ministre des Affaires extérieures de l'Inde, en septembre 2005, ce qui a contribué à faire connaître les intentions du Québec par rapport à ce pays.

- > Appui à l'organisation d'un séminaire intitulé « Le Québec fait des affaires en Inde », tenu en octobre 2005, au cours duquel le premier ministre du Québec s'est adressé aux participants, principalement des gens d'affaires et des représentants des milieux de l'éducation, pour les sensibiliser à l'importance de l'Inde dans leur développement futur.
- > Accueil, en novembre 2005, du ministre de la Science et de la Technologie de l'Inde, accompagné d'une délégation de son ministère, et qui a fourni l'occasion d'établir des liens et de déterminer que le secteur de la science et de la technologie est un domaine de coopération à promouvoir entre le Québec et l'Inde.

■ Japon

- > Production d'un document de réflexion intitulé *Le Japon en Asie* par la Délégation générale du Québec à Tokyo (DGQT). Cette réflexion s'articule autour de la formulation d'une vision régionale pour expliquer l'importance de l'intégration économique des pays asiatiques et faire valoir le positionnement stratégique du Québec dans la région.
- > Renouvellement de l'Entente Q-WEB pour assurer une meilleure prestation des services d'aide aux entreprises québécoises au sein de la DGQT, dans le secteur des matériaux québécois de construction.
- > Poursuite des relations en vue d'obtenir un engagement de la partie japonaise à négocier une entente en sécurité sociale avec le Québec.
- > Intensification des relations diplomatiques avec les représentants du gouvernement japonais au Canada et au Québec, notamment par la visite officielle de l'ambassadeur qui a rencontré le premier ministre et par une participation active du Ministère à la préparation de Découvrez le Japon à Montréal, en mai 2006.

■ Asie du Sud-Est et Océanie

- > Accueil du premier ministre du Vietnam au Québec en juin 2005 et rencontre avec le premier ministre, M. Jean Charest et la ministre des Relations internationales. La volonté de poursuivre la coopération bilatérale, notamment par des échanges dans le secteur économique et dans celui de l'éducation, a été exprimée en prévision de la prochaine commission de coopération qui doit se tenir en 2006.
- > Signature et entrée en vigueur de l'Entente de coopération en matière d'adoption internationale entre le Québec et le Vietnam. L'adoption d'enfants vietnamiens par des familles québécoises, après trois ans d'interruption, pourra donc reprendre en 2006, et ce, grâce à la collaboration fructueuse entre les gouvernements du Québec et du Vietnam.
- > Établissement d'un nouveau créneau de coopération avec l'Australie, à la faveur de la rencontre des deux premiers ministres d'États australiens (Australie du Sud et Victoria) et du premier ministre du Québec, en marge de la conférence BIO 2005 (Philadelphie, juin 2005). Cette rencontre et d'autres qui en ont découlé ont permis de jeter les bases de nouvelles relations avec des États australiens.

AMÉRIQUE LATINE ET ANTILLES

L'ensemble de la zone latino-américaine a connu une bonne croissance en 2005-2006. Cela a notamment été le cas au Mexique et au Brésil, pays où des élections présidentielles sont prévues dans la seconde moitié de 2006. Dans le cas du Mexique, l'activité de certains États dans le dossier de l'intégration nord-américaine a attiré l'attention du Québec, intéressé à établir des liens avec certains d'entre eux. Par ailleurs, Haïti a finalement élu un président, ce qui met fin à un gouvernement intérimaire qui aura duré près de deux ans et devrait permettre de donner suite à l'offre faite par le premier ministre du Québec de mettre l'expertise de la fonction publique québécoise au service de l'État haïtien, par un projet dans le domaine de la gouvernance. Enfin, l'arrivée au pouvoir d'une nouvelle présidente au Chili ne devrait pas avoir d'influence sur les projets que le Québec développe avec ce pays, la nouvelle présidente se situant dans la même ligne de pensée que son prédécesseur quant à ce type de coopération.

Les relations, tant politiques, qu'institutionnelles et économiques ont continué d'évoluer de façon positive à la faveur du 25^e anniversaire de l'ouverture de la Délégation générale du Québec à Mexico. Par ailleurs, l'importance grandissante du Brésil dans un cadre régional, mais aussi le rehaussement de sa stature internationale ont incité le Ministère à procéder à un examen approfondi des relations du Québec avec ce pays, et ce, dans le cadre de l'élaboration de la nouvelle Politique internationale du Québec.

RÉALISATIONS ET RÉSULTATS

En 2005-2006, les principales activités mises en œuvre par le Ministère ou auxquelles il a été étroitement associé peuvent se résumer ainsi :

■ Mexique

- > Préparation et mise en œuvre des activités pour souligner le 25^e anniversaire de la présence du Québec au Mexique.
- > Participation du premier ministre du Québec au Sommet nord-américain Hemispheria, tenu en mai 2005, au Nuevo León, événement au cours duquel il a pu s'entretenir avec le président du Mexique, de même qu'avec le gouverneur du Nuevo León, en plus de faire une intervention remarquée devant plus de 250 personnes, notamment sur le rôle des États fédérés dans l'intégration de l'Amérique du Nord, une question stratégique pour le Québec.
- > Mission de la ministre des Relations internationales, en décembre 2005, à l'occasion du dévoilement de la plaque offerte par le Secrétariat mexicain des relations extérieures pour commémorer les 25 ans de présence gouvernementale du Québec au Mexique.
- > Mission de l'adjoint parlementaire de la ministre des Relations internationales, en novembre 2005, à l'occasion de la Foire internationale du livre de Guadalajara, où il a notamment participé à une table ronde portant sur le processus des Sommets des Amériques.
- > Rencontre technique du Groupe de travail Québec-Mexique (GTQM), le 7 mars 2006, à Mexico, pour préparer la XI^e rencontre du GTQM et amorcer l'évaluation de la biennie 2004-2006. Vingt-huit des trente-six projets retenus lors de la 10^e rencontre du GTQM, les 4 et 5 mars 2004, dans les domaines de la culture, de l'éducation et de la science et de la technologie ont été réalisés. De plus, une vingtaine de soutiens ponctuels a été accordée au cours de la biennie afin de favoriser l'émergence de futures collaborations ou de consolider celles déjà existantes. Les échanges se sont également poursuivis dans le secteur de la jeunesse et des affaires économiques. Les orientations et les priorités sectorielles qui seront proposées au XI^e GTQM de 2007 y ont été discutées.

■ Brésil

- > Relance d'une entente de coopération signée en 1996 avec l'État du Minas Gerais, deuxième État brésilien en importance après l'État de São Paulo. Le Minas Gerais a manifesté son intérêt pour une coopération, notamment dans le domaine des biotechnologies, des programmes techniques appliqués aux banques de sang et au regard des recherches sur les tissus (peau et vaisseau). Héma-Québec s'est montrée intéressée et a amorcé des échanges à ce sujet avec la Fundação HemoMinas.

Accueil à Montréal, en juin 2005, du gouverneur de l'État de Goiás à l'occasion de la Conférence lusofrancophone de la santé (COLUFRAS). Accompagné d'industriels du secteur des biotechnologies, le gouverneur a pu rencontrer des hommes d'affaires et visiter certains instituts scientifiques québécois.
- > Rencontre entre le ministre du Développement, de l'Industrie et du Commerce extérieur du Brésil et le ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation du Québec, lors du Sommet de Davos, en janvier 2006.

■ Haïti

- > En juin 2005, mission en Haïti du premier ministre et de la ministre des Relations internationales accompagnés de représentants d'associations professionnelles d'Haïtiens vivant au Québec. Cette mission, une première pour un premier ministre du Québec, a permis de signaler l'appui politique au gouvernement intérimaire d'Haïti et le soutien au travail de reconstruction entrepris. Quelques projets ont été annoncés :
 - projet d'aide au renforcement de la gouvernance ;
 - soutien à des initiatives d'aide humanitaire pour plus de 850 000 \$ dont 650 000 \$ ont été engagés en 2005-2006 ;
 - subvention de 250 000 \$ pour la construction d'un Institut de la Francophonie en gestion et administration de la Caraïbe ;
 - phase III du projet de remise en état du réseau électrique de Jacmel ainsi que deux autres projets d'Hydro-Québec.
- > Rencontre du premier ministre du Québec avec le premier ministre intérimaire d'Haïti le 11 mars 2006. Au cours de l'entretien, ils ont abordé la situation en Haïti de même que le projet d'aide au renforcement de la gouvernance mené par le gouvernement du Québec en collaboration avec l'École nationale d'administration publique (ENAP) et l'Agence canadienne de développement international (ACDI). Une mission de représentants de l'ENAP, du ministère du Conseil exécutif, du ministère des Finances et du ministère des Relations internationales avait précédemment été effectuée afin de préciser, avec les représentants de l'ACDI à Port-au-Prince et ceux du gouvernement haïtien, les axes principaux de ce projet d'appui.

■ Chili et Argentine

- > Soutien au Barreau du Québec et à la Commission des services juridiques dans leur projet de réforme du système pénal chilien, notamment lors de l'accueil au Québec des principaux collaborateurs chiliens au projet.
- > Mission technique à Buenos Aires du Conseil des arts et des lettres du Québec ayant permis d'évaluer le Programme d'échange d'artistes en résidence mis en œuvre en collaboration avec le Secrétariat de la culture de la présidence argentine et de constater leur intérêt mutuel à bonifier ce programme. Des représentants d'institutions culturelles québécoises ont également effectué des missions exploratoires et de réseautage dans les domaines de la musique et des arts de la scène.

AFRIQUE ET MOYEN-ORIENT

Sur le plan des relations internationales, le Ministère entretient des relations institutionnelles avec les autorités gouvernementales de plusieurs pays de l'Afrique et du Moyen-Orient. Ces relations sont principalement fondées soit sur l'appartenance commune à la Francophonie, soit sur la promotion de l'expertise et du savoir-faire du Québec ainsi que sur des principes de solidarité. Les différentes problématiques qui affectent cette zone du globe (insécurité, conflits nationaux et régionaux, flux migratoires, pauvreté, famine, sida) suscitent aussi des appels fréquents des pays concernés pour que le Québec s'engage plus activement dans différents secteurs, dont ceux de l'éducation, de la santé, de la culture, de l'économie, de la gouvernance et de l'exercice de la démocratie.

RÉALISATIONS ET RÉSULTATS

Au cours de l'année 2005-2006, le Ministère a contribué ou participé à diverses réalisations dans cette zone géographique.

■ Afrique du Nord et Moyen-Orient

- > Accueil du secrétaire d'État du Maroc chargé de la formation professionnelle, M. Said Oulbacha, en juin 2005, et organisation d'une rencontre avec le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, afin de promouvoir le savoir-faire québécois en matière de formation professionnelle et technique.
- > Organisation et accompagnement, en septembre 2005, de la mission du ministre québécois de la Santé et des Services sociaux en Israël et dans les Territoires palestiniens, afin de se familiariser avec les systèmes de santé israélien et palestinien et de tenir des entretiens sur la recherche médicale, la santé publique et les services sociaux. Cette mission a permis de réaffirmer la volonté du Québec de maintenir et de développer les liens qu'il entretient avec Israël en vue du renouvellement de l'entente de coopération.
- > Collaboration au projet d'établissement de HEC-Montréal en Tunisie, une première pour cette maison d'enseignement, qui constituera une vitrine du savoir québécois à l'étranger.
- > Accueil du ministre tunisien de l'Enseignement supérieur, M. Lazhar Bououni, en septembre 2005, et organisation de rencontres avec le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport ainsi qu'avec le ministre délégué au Gouvernement en ligne. Ces rencontres ont permis de renforcer la coopération universitaire entre le Québec et la Tunisie grâce à la conclusion de plusieurs accords entre le ministère tunisien de l'Enseignement supérieur et l'Université de Montréal concernant la codirection de thèses, la codiplomation et les courts séjours de professeurs et d'étudiants, notamment en médecine et en droit.
- > Accueil d'une délégation égyptienne (cinq éditeurs et une écrivaine) dans le cadre de la 27^e édition du Salon du livre de Montréal, en novembre 2005. À cette occasion, des contrats pour la traduction de livres québécois en arabe ont été signés avec des éditeurs égyptiens, favorisant ainsi le rayonnement culturel du Québec en Égypte.
- > Appui de 8 000 \$ au Festival du Monde arabe (FMA), en concertation avec les autres ministères sollicités pour cet événement, soit le ministère de la Culture et des Communications, celui de l'Immigration et des Communautés culturelles et le ministère des Affaires municipales et des Régions. Cet appui avait comme objectif d'assurer la promotion des liens entre le Québec et les pays arabes.
- > Attribution de 10 000 \$ en soutien au Centre de design de l'UQÀM (Université du Québec à Montréal) dans le cadre de la présentation, en septembre 2005, de la vitrine culturelle israélienne à Montréal, appuyant ainsi une initiative favorisant le renforcement des liens entre le Québec et Israël.
- > Maintien de l'appui au Programme de l'Université McGill pour la société civile et le rétablissement de la paix au Moyen-Orient (PMMO), par l'attribution, pour une deuxième année consécutive, de 50 000 \$ et de bourses d'exemption exceptionnelles des droits de scolarité afin d'assurer le maintien des activités de la phase II du projet. Le PMMO regroupe des étudiants israéliens, palestiniens et jordaniens pour favoriser, au moyen d'un programme de formation commun en service social, le rapprochement des populations de la région. L'appui a permis l'enrichissement et le rayonnement du savoir-faire québécois et la promotion du principe d'État de droit, des valeurs démocratiques et de la solidarité.

■ Afrique subsaharienne

- > Accueil du président de Madagascar, M. Marc Ravalomanana, et du ministre des Affaires étrangères, en juin 2005, et organisation d'un entretien avec M. Jean Charest, le 17 juin 2005.
- > Appui à la mise en place d'un important projet de coopération dans le secteur de l'éducation entre le Québec et Madagascar par la participation du Ministère à une mission commerciale et institutionnelle québécoise à Madagascar et par l'organisation d'une rencontre entre la ministre des Relations internationales du Québec et le ministre de l'Éducation nationale et de la Recherche scientifique de Madagascar, M. Haja Nirina Razafinjatovo, dans le cadre de la réunion de la Conférence ministérielle de la Francophonie (CMF) qui se tenait à Madagascar, en novembre 2005.
- > Accueil de la ministre de l'Environnement du gouvernement du Cap occidental (Afrique du Sud), M^{me} Tasneem Essop, dans le cadre du Sommet des leaders organisé en marge de la Conférence de Montréal sur les changements climatiques afin de développer les liens entre le Québec et le Cap occidental.

Axe 2	Les relations bilatérales
Objectif	4. OFFRIR, PAR SON RÉSEAU DE REPRÉSENTATIONS À L'ÉTRANGER, DES SERVICES, DES CONSEILS ET DES ACTIVITÉS ADAPTÉS AUX CARACTÉRISTIQUES DES DIVERS PAYS ET AUX BESOINS DES ENTREPRISES ET DES INSTITUTIONS QUÉBÉCOISES
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> > DISPONIBILITÉ DES SERVICES OFFERTS ET NOMBRE DE CONSEILLERS EN POSTE DANS CHAQUE PAYS > DEGRÉ DE SATISFACTION DES ENTREPRISES ET DES INSTITUTIONS À L'ÉGARD DES SERVICES OFFERTS

Le réseau des représentations à l'étranger est déployé en fonction des intérêts du Québec. Les représentations n'ont donc pas toutes des mandats identiques. Certains bureaux répondent à des intérêts sectoriels spécifiques, le plus souvent de nature économique et commerciale, ou encore à des fins de sélection d'immigrants. Les délégations générales, pour leur part, couvrent l'ensemble des secteurs d'intérêt du Québec. Elles exercent des fonctions dans de nombreux champs d'action, tant sur le plan des relations politiques, institutionnelles, économiques et culturelles que dans celui des affaires publiques et de la gestion.

Sous la responsabilité du ministère des Relations internationales, ce réseau de représentations à l'étranger fait l'objet d'une évaluation continue pour s'adapter à l'évolution des conditions et des opportunités qui se présentent dans les divers pays ainsi qu'à l'évolution des intérêts du Québec et des ressources disponibles pour son action internationale.

RÉALISATIONS ET RÉSULTATS

■ Disponibilité des services offerts à l'étranger

Précisons que les effectifs des secteurs économiques, culturels et de l'immigration affectés à ce réseau, bien que sous l'autorité administrative du ministère des Relations internationales, maintiennent néanmoins des liens fonctionnels avec les ministères sectoriels de qui ils reçoivent leur mandat, soit le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, le ministère de la Culture et des Communications et celui de l'Immigration et des Communautés culturelles. Pour leur part, les effectifs des secteurs politique, institutionnel, des affaires publiques et de la gestion relèvent de la seule responsabilité du ministère des Relations internationales.

Les représentations à l'étranger exercent deux grandes fonctions principales, l'une d'analyse et de conseil sur les stratégies et les actions à conduire sur le territoire concerné et l'autre, de mise en œuvre des orientations définies pour différents secteurs d'activité de ce territoire. Les relations entre le siège et le réseau sont régulières et les actions menées par rapport à un territoire donné sont le fruit d'une concertation étroite entre ces deux entités.

Les services offerts à l'étranger aux entreprises et aux institutions québécoises sont variés. Ainsi, par exemple, en plus de mener diverses activités de veille et de développement de réseaux de contacts dans certains milieux ciblés, les secteurs économiques et culturels des représentations offrent également aux entreprises et aux institutions québécoises, des services d'accueil et d'accompagnement auprès d'intermédiaires, d'acheteurs potentiels ou de partenaires avec qui coopérer ou faire des affaires et participent à des événements promotionnels tels que des foires et des expositions pour y faire connaître les produits, les services et les talents québécois.

Les services dans le réseau à l'étranger sont donnés par du personnel du ministère des Relations internationales (246) et par du personnel provenant d'autres ministères et organismes. La répartition du personnel du réseau, par pays et par grands secteurs d'activité est la suivante :

PAYS	Personnel du réseau par secteur d'activité 2006-03-28				
	POLITIQUE* INSTITUTIONNEL GESTION	ÉCONOMIQUE	CULTUREL	IMMIGRATION	TOTAL
France	36	9,5	9	23	77,5
Royaume-Uni	11	7	4	-	22
Belgique	15	4	1	1	21
Allemagne	4	5	2	-	11
Autriche	-	-	-	8	8
Espagne	3	1	-	-	4
Italie	1	-	1,5	-	2,5
Total Europe	70	26,5	17,5	32	146
États-Unis	35	33	3	-	71
Mexique	11	5	-	6	22
Argentine	1	-	-	7	8
Total Amériques	47	38	3	13	101
Chine	2	4	-	22	28
Japon	3,5	6,5	2	-	12
Corée	-	2	-	-	2
Total Asie	5,5	12,5	2	22	42
Afrique-M-O	1	-	-	7	8
TOTAL	123,5	77	22,5	74	297

* Personnel affecté aux relations bilatérales et aux relations avec les organisations internationales

- > De nombreuses réalisations du réseau à l'étranger dans les secteurs politique, institutionnel et des affaires publiques sont décrites dans les autres sections de ce rapport.
- > Les autres clientèles desservies dans le réseau sont sous la responsabilité des ministères sectoriels concernés qui effectuent leur propre reddition de comptes pour leurs activités. Il est néanmoins possible, pour illustrer la diversité des actions conduites à l'étranger, de présenter quelques exemples de réalisations dans ces secteurs d'activité.

Ainsi :

- À New York, la Délégation générale a soutenu les démarches de plus de 140 entreprises québécoises provenant majoritairement des secteurs de la mode/design et des sciences de la vie, mais également de l'imprimerie, des arts graphiques, des technologies de l'information et de la construction.

Afin de répondre aux besoins des entreprises québécoises à la recherche de capitaux pour la mise au point de nouvelles technologies ou de nouveaux produits, ainsi que pour appuyer l'établissement de nouveaux marchés essentiels à la survie du secteur de la mode, la Délégation générale a organisé des activités spécifiques. Ainsi, 90 analystes financiers américains ont participé à deux présentations d'entreprises québécoises à la recherche de capital de risque, et une cinquantaine de représentants de l'industrie pharmaceutique américaine ont participé à un séminaire portant sur les avantages comparatifs de la recherche clinique au Québec. Dans le secteur de la mode, 200 représentants de cette industrie ont participé à la soirée Montréal Fashion qui mettait en vedette huit compagnies québécoises. De son côté, Investissement Québec a rencontré une centaine d'investisseurs potentiels et de relayeurs d'opportunités.

- À Paris, la Direction des affaires économiques de la Délégation générale a accompagné 300 entreprises québécoises dans leurs démarches de développement de marchés. Des études et des travaux « sur mesure » ont été réalisés pour la recherche de partenaires distributeurs, de clients potentiels, d'information sur des marchés ciblés, pour des recherches réglementaires et la préparation de programmes de rendez-vous.

Elle a préparé, accueilli et encadré quelque 30 missions touchant une centaine d'entreprises et d'institutions venues participer à des salons dans les domaines du bois, de la carrosserie, de l'environnement, de l'agroalimentaire, de l'aéronautique, de la sécurité intérieure des États, de la santé et des technologies de l'information ou encore à des rencontres technologiques et industrielles dans les secteurs de la construction et de la bio-informatique.

Le Service des affaires culturelles a, pour sa part, accueilli et accompagné des artistes québécois dans quelque 200 activités culturelles en apportant son soutien financier, logistique, technique, promotionnel ainsi que des conseils à la mise en marché et à la mise en réseau.

- À Londres, le Service économique de la Délégation générale a reçu et traité près de 120 demandes d'entreprises québécoises et il a contribué à l'ouverture de l'un des plus importants marchés extérieurs pour l'industrie québécoise de l'habitation en soutenant la relation entre *Accent Group* et la Société d'habitation du Québec.
- À Bruxelles, la Délégation générale a traité une cinquantaine de dossiers d'exportation et s'est impliquée dans différents salons européens comme le Salon du Bourget, Futurallia, le Salon du Bois et de l'Habitat afin de procéder à des maillages d'entreprises belges et québécoises. Elle a fourni un appui promotionnel à près de 200 activités artistiques sur le territoire du Bénélux.
- À Tokyo, le Service des affaires économiques de la Délégation générale a effectué des visites dans 396 entreprises et auprès de 84 institutions et associations japonaises. Il a accueilli des représentants de 70 entreprises québécoises pour des ventes fermes de quelque 50,5 millions de dollars. Plus de 80 entreprises ont sollicité des études individuelles réalisées par la DGQT et 85 rapports et notes d'analyses à l'intention de ses partenaires ont été produits. Elle a appuyé la venue au Québec de 57 entreprises japonaises et des visites ont été effectuées dans 32 foires commerciales. La DGQT a également organisé cinq missions de prospection d'investissement auprès d'entreprises japonaises.

Le Service culturel de la Délégation générale a répondu aux demandes de 147 entreprises et institutions québécoises. Il a organisé la première visite au Japon d'Horizon Québec, l'association des plus importants producteurs audiovisuels du Québec. Le Service a également accueilli et soutenu 67 missions québécoises au Japon comprenant des artistes, des promoteurs et des producteurs de spectacles, et il a organisé une mission à Montréal de quatre producteurs japonais intéressés par le secteur de la danse.

- À Mexico, la Délégation générale a accueilli 46 entreprises dans le cadre de six missions individuelles ou de groupe. Les ventes sont estimées par ces entreprises à 2 millions de dollars américains. Elle a également accompagné 41 entreprises québécoises dans leurs démarches de développement de marchés au Mexique. Mentionnons aussi la participation à une soixantaine d'activités de promotion commerciale. Ces actions ont permis d'intéresser trois entreprises mexicaines à réaliser des investissements de 3 millions de dollars au Québec.

Un appui a été donné à diverses manifestations culturelles québécoises au Mexique, dont sept représentations de troupes en arts de la scène et quatre expositions d'artistes en arts visuels. Une vingtaine d'éditeurs, d'écrivains et de cinéastes québécois ont également participé à des festivals, à des foires et à des rencontres diverses au Mexique.

■ Degré de satisfaction des entreprises et des institutions québécoises

Dans le cadre de la réflexion en cours et des démarches entreprises pour la révision de la Déclaration de services aux citoyens, le Ministère entend instaurer une procédure de sondage visant à mesurer la satisfaction de la clientèle qui utilise les différents services du réseau des représentations à l'étranger, et ce, en concertation avec les ministères présents dans ses représentations.

Axe 2	Les relations bilatérales
Objectif	5. MAINTENIR LES ACTIONS GOUVERNEMENTALES D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT ET D'AIDE D'URGENCE EN APPUYANT LES ACTIVITÉS DE SOLIDARITÉ DES ORGANISMES DE COOPÉRATION INTERNATIONALE QUÉBÉCOIS PRÉSENTS DANS LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT
Indicateur	> NOMBRE D'ORGANISMES ET DE PROJETS SOUTENUS EN RELATION AVEC LES OBJECTIFS POURSUIVIS DANS LES DIVERS PAYS VISÉS PAR LES INITIATIVES DU MINISTÈRE

La solidarité internationale est devenue une composante incontournable des relations internationales des sociétés ouvertes sur le monde. Les relations internationales du Québec ont intégré cette dimension au fil des années dans le but de faire un geste concret en tant que société bénéficiant d'une certaine prospérité économique. À l'instar des principaux pays développés, le Québec a choisi de participer concrètement à l'effort de solidarité internationale en s'appuyant sur l'action des organismes de coopération internationale québécois et leurs partenaires du Sud. Depuis 1990, il a mis au point des programmes qui s'adressent à ces organismes et qui visent à atteindre une réelle prise en charge du développement des populations des pays les plus démunis d'Afrique francophone, d'Amérique latine et des Antilles, en particulier d'Haïti qui fait l'objet d'une stratégie d'action particulière.

Ces programmes, coordonnés par le ministère des Relations internationales, et mis en œuvre par des organismes de coopération internationale québécois, s'appuient sur des principes de développement durable et misent sur l'autonomie des communautés locales et leur capacité à répondre à des besoins qu'elles ont elles-mêmes déterminés, sur la mise en valeur des ressources humaines et matérielles existantes et sur le renforcement de la société civile des pays visés.

Les caractéristiques et les modalités de fonctionnement de ces programmes sont présentées sur le site Internet du Ministère : www.mri.gouv.qc.ca.

RÉALISATIONS ET RÉSULTATS

■ Programme québécois de développement international (PQDI)

Le Programme québécois de développement international vise à soutenir les projets de développement des organismes de coopération internationale menés en partenariat avec les communautés des pays du Sud. Il privilégie les interventions qui répondent à des besoins fondamentaux dans les domaines de la santé, de l'éducation, de la sécurité alimentaire et de l'organisation sociale et communautaire. Il permet aussi de soutenir quelques initiatives d'aide d'urgence en cas de catastrophes.

- > En 2005-2006, 2,1 millions de dollars ont été versés pour appuyer la réalisation de 24 projets mis en œuvre par 20 organismes, soit :

22 projets de développement dont 8 en Afrique de l'Ouest, 7 en Haïti et 7 dans le reste de l'Amérique latine et des Antilles, afin de mieux outiller les communautés locales désireuses de prendre en charge leur propre développement. Quelques exemples de réalisations :

- à Cuba, instauration dans des secteurs paysans vivant de l'élevage du porc, de technologies adaptées aux conditions socioéconomiques et favorisant le recyclage ;
- introduction de l'hydraulique, du maraîchage et de banques céréalières dans un canton nigérian ;
- développement de fédérations paysannes au Mali ;
- reboisement et réhabilitation d'hôpitaux et d'écoles au Congo ;
- amélioration des soins de santé dans un hôpital de Cité Soleil en Haïti.

- > Deux interventions d'urgence menées par :
 - le Centre canadien d'études et de coopération internationale (CECI), pour l'appui, lors de l'ouragan Stan, à des organisations locales du Guatemala et du Salvador dans leurs efforts pour acheminer des vivres, des médicaments et des vêtements aux sinistrés et pour le financement de la réhabilitation de systèmes d'aqueduc dans 8 communautés parmi les plus touchées;
 - Oxfam-Québec, pour la mise en place de cantines scolaires au Niger, pays lourdement affecté par la sécheresse et pour la distribution de semences et de vivres à la population ainsi que de nourriture et de fourrage pour les bêtes afin de combler les besoins essentiels jusqu'à la prochaine récolte.

- > Sous la coordination du Ministère, le gouvernement du Québec s'est par ailleurs directement impliqué dans l'aide d'urgence à la suite du tsunami en Asie du Sud-Est et lors de l'ouragan Katrina aux États-Unis, en soutenant :
 - la participation de deux fonctionnaires du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs à l'identification des risques environnementaux des projets de reconstruction en Indonésie, à la suite du tsunami de décembre 2004;
 - l'envoi de 20 000 lits en Louisiane par l'entremise de la Croix-Rouge et l'attribution de 50 bourses d'exemption de droits de scolarité supplémentaires exigés des étudiants étrangers, à des étudiants universitaires en provenance des États américains touchés par l'ouragan Katrina.

■ Programme Québec sans frontières (QSF)

Le Programme Québec sans frontières permet aux jeunes Québécoises et Québécois de 18 à 35 ans d'effectuer des stages de solidarité dans les pays du Sud et ainsi de découvrir de nouvelles cultures, de partager des valeurs de solidarité, de participer à des projets concrets et de développer leurs aptitudes personnelles et professionnelles. Le Ministère soutient les projets de stages des organismes de coopération internationale qui sont responsables de la mise en œuvre de l'organisation et de l'encadrement des stages en collaboration avec leurs partenaires du Sud.

- > En 2005-2006, pour un coût total de 2,8 millions de dollars, 411 jeunes ont effectué des stages de solidarité organisés par 20 organismes de coopération internationale, en partenariat avec une vingtaine d'autres organisations associées telles que des cégeps, des universités, des organismes communautaires, etc. Ces stages se sont déroulés dans 23 pays, soit 14 en Amérique latine et 9 en Afrique. Ainsi :
 - 195 jeunes ont participé aux stages de groupe du « volet universel »;
 - 119 stagiaires ont participé au « volet spécialisé »;
 - 47 jeunes ayant déjà une expérience de la solidarité internationale ont participé au « volet accompagnateurs »;
 - 25 jeunes provenant de pays du Sud ont participé au « volet réciprocité »;
 - 19 jeunes ayant déjà participé à un stage de groupe de Québec sans frontières ont participé au « volet stages dans les OCI »;
 - 6 jeunes ayant déjà vécu une expérience de stages dans les pays en développement, ont participé à un stage individuel du « volet volontaire ».

Les jeunes stagiaires participent à diverses activités souvent liées à la sensibilisation en matière de santé communautaire, d'environnement, de VIH-sida, ou encore de déforestation, et ce, pour l'animation d'ateliers, la réalisation d'émissions de radio, l'élaboration de matériel éducatif, etc.

Un effort particulier de concertation avec les divers partenaires du programme a par ailleurs donné lieu à de riches échanges sur les meilleures pratiques dans le domaine et à un renforcement de l'ensemble des mesures d'encadrement des stages.

■ Programme de sensibilisation du public aux enjeux du développement et de la solidarité internationale

Ce programme permet d'appuyer les actions des organismes de coopération internationale québécois qui favorisent un engagement conscient de la société québécoise en faveur d'un développement durable fondé sur des principes d'équité, de justice et de respect mutuel. Il comporte les quatre volets ci-dessous.

- > Les Journées québécoises de la solidarité internationale : 180 000 \$ ont été versés à l'Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI) pour l'organisation de ces journées qui se sont déroulées du 9 au 20 novembre sous le thème « Un monde sans pauvreté ». À cette occasion, l'AQOCI et ses membres ont tenu de nombreuses activités dans la plupart des régions du Québec. Au programme : expositions, projections de films, conférences, tournois « Solidarité en herbe » et spectacles.
- > Le Fonds pour l'engagement et l'éducation du public à la solidarité internationale : 140 000 \$ ont été versés à l'AQOCI pour la réalisation d'activités ponctuelles de sensibilisation du public aux grands enjeux de la solidarité internationale. Douze organismes dont plus de la moitié en région, ont ainsi obtenu un financement pour la réalisation d'activités portant sur des thématiques telles que le commerce équitable, la violence faite aux femmes dans les pays en développement et la découverte du continent africain.
- > Le Programme d'appui à la mission d'éducation des organismes de coopération internationale : le Ministère fournit un soutien aux organismes de coopération internationale dont la mission de base est vouée principalement à l'éducation du public, notamment en région, et disposant de peu de moyens financiers. L'appui total aux 11 organismes bénéficiaires en 2005-2006 a été de 250 000 \$.
- > Le soutien à l'Association québécoise de coopération internationale (AQOCI) : un soutien annuel de 260 000 \$ est versé à l'AQOCI qui regroupe la majorité des organismes québécois de coopération internationale et constitue un réseau polyvalent d'expertises reconnues. Principal partenaire du Ministère en matière d'aide internationale, elle contribue à la définition des grandes orientations de ses divers programmes de solidarité de même qu'à leur gestion.

Axe 3	Les relations multilatérales
Objectifs	1. S'ASSURER QUE LES PROGRAMMATIONS DÉCOULANT DU DERNIER SOMMET DE LA FRANCOPHONIE TIENNENT COMPTE DES PRIORITÉS DU QUÉBEC 2. EN 2005, METTRE EN CHANTIER LES TRAVAUX PRÉPARATOIRES À LA TENUE DU SOMMET DE QUÉBEC EN 2008
Indicateurs	> NOMBRE DE PROJETS SOUTENUS PAR L'AGENCE DE LA FRANCOPHONIE RÉALISÉS DANS LES DOMAINES SUIVANTS : PRATIQUE DE LA DÉMOCRATIE, DIVERSITÉ CULTURELLE, PROMOTION DU FRANÇAIS, ÉDUCATION ET FORMATION, COOPÉRATION ÉCONOMIQUE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE > NÉGOCIATION D'UNE ENTENTE QUÉBEC-CANADA SUR LES MODALITÉS DE L'ORGANISATION DU SOMMET DE QUÉBEC EN 2008

C'est à la Francophonie que le Québec doit son affirmation première sur le plan multilatéral et peu d'États et de gouvernements ont autant que le Québec un intérêt vital au rayonnement et à la réussite du grand projet francophone. Seul forum gouvernemental international auquel les dirigeants québécois ont un accès direct, la Francophonie regroupe 53 États et gouvernements membres et 10 pays observateurs ayant le français en partage. À titre de membre à part entière de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), le Québec s'exprime de sa propre voix sur la scène internationale.

Le Québec axe ses interventions au sein de ce forum autour de quatre priorités : la promotion du français ; le respect des cultures ; l'affirmation des principes démocratiques et les progrès de la modernité.

RÉALISATIONS ET RÉSULTATS

En 2005-2006, l'engagement du Québec en Francophonie s'est principalement manifesté de la façon suivante :

■ La programmation de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) et de ses composantes et les priorités du Québec

- > Dans la foulée de l'adoption, en 2004, d'un Cadre stratégique décennal de la Francophonie, les représentants québécois et notamment ceux de la Délégation aux affaires francophones et multilatérales de Paris, ont collaboré activement à l'élaboration de la programmation quadriennale de l'OIF 2006-2009. L'adoption d'une programmation sur quatre ans, plutôt que sur deux, devrait instaurer au sein de l'OIF une nouvelle culture axée sur la capacité de mesurer les résultats de la coopération.

Le contenu de cette programmation quadriennale, adoptée à la Conférence ministérielle d'Antananarivo de novembre 2005, permet maintenant d'apprécier concrètement l'impact de la concertation québécoise tenue au moment de l'élaboration du Cadre stratégique décennal. La programmation accorde en effet une place significative à plusieurs priorités mises en avant par le Québec. Au tout premier chef, la promotion du français (13,6 % du budget de programmation pour 2006), afin de contribuer au rayonnement planétaire de cette langue, mais aussi à l'affirmation du droit des cultures à l'existence (26,1 %). Ceci est également manifeste en ce qui a trait aux programmes visant à faire progresser les pays du Sud dans l'affirmation de la démocratie et des droits (24,7 %) ainsi qu'à favoriser chez eux une plus grande maîtrise de la modernité (17,9 %), et ce, tant sur le plan de l'éducation, de la formation et de l'accès aux technologies que sur celui du développement durable.

- > Tout au long de l'année 2005, le Québec a également collaboré étroitement à l'élaboration de la nouvelle Charte de la Francophonie, qui a aussi été adoptée à Antananarivo par la Conférence ministérielle. Tel qu'il a été souhaité par le Québec et les autres États et gouvernements membres, cette charte, qui parachève les réformes institutionnelles engagées depuis le Sommet d'Hanoi en 1997, donne suite à leur volonté de procéder à une simplification et à une rationalisation des structures et des modes de fonctionnement des institutions francophones et vise également à favoriser une plus grande synergie d'action entre elles.

- > Militant de la première heure pour la reconnaissance de la diversité culturelle sur le plan international, le Québec a été très actif durant toute l'année au sein des instances de la Francophonie, notamment à la Conférence ministérielle d'Antananarivo de novembre 2005, pour inciter les États et gouvernements membres de l'OIF à ratifier au plus tôt la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles de l'UNESCO.
- > Par ailleurs, le Québec a été très actif au cours des débats du deuxième Symposium international sur les pratiques de la démocratie, des droits et des libertés dans l'espace francophone qui s'est tenu à Bamako, au Mali, du 6 au 8 novembre 2005. Il a contribué de manière déterminante à faire inscrire, au titre des priorités d'action de la Francophonie, certains objectifs particuliers pour lesquels il milite depuis plusieurs années, notamment en ce qui concerne l'organisation des élections, le financement des campagnes électorales, la professionnalisation des organes électoraux, la constitution d'états civils fiables et la parité des droits entre hommes et femmes.
- > Conformément au souhait du Québec, des efforts importants ont également été consacrés par le Bureau Amérique du Nord de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) afin d'accroître la part des universités québécoises dans les programmes de l'Agence. Il en est résulté une participation accrue des universités québécoises à ces programmes et une forte augmentation des bourses et des projets de coopération scientifique auxquels elles sont associées. On a ainsi pu constater qu'entre 2003 et 2005 le nombre de bourses de stage aux étudiants nord-américains dans des universités québécoises est passé de 80 à 111, le nombre de chercheurs des universités québécoises dans des projets de coopération scientifique interuniversitaire est passé de 21 à 28 et le nombre de projets de manifestations scientifiques dans des universités québécoises est passé de 7 à 15.

En collaboration avec l'AUF, le Québec a appuyé, en 2005, la mise sur pied en Haïti de l'Institut de la Francophonie pour l'administration et la gestion de la Caraïbe afin de favoriser dans ce pays le développement d'une bonne gouvernance.

- > Le Québec a milité pour la reconnaissance officielle de la Conférence des ministres de l'Éducation des pays ayant le français en partage (CONFEMEN) afin qu'elle fasse partie intégrante du dispositif institutionnel de l'OIF ce qui a été officialisé par son inclusion dans la nouvelle Charte de la Francophonie adoptée par la Conférence ministérielle d'Antananarivo. Cette intégration devrait concourir non seulement au rapprochement institutionnel avec l'OIF mais également à une plus grande cohérence d'action. De plus, grâce aux efforts du Québec combinés à ceux de l'Association francophone internationale des directeurs d'établissements scolaires (AFIDES), dont le siège est à Montréal, la CONFEMEN a retenu la proposition québécoise de tenir des assises francophones sur le thème de la gestion scolaire en avril 2006 à Madagascar. Les conclusions de ces assises devraient alimenter substantiellement les travaux de la 52^e session des ministres de l'Éducation de la Francophonie devant se tenir au Niger au début de juin 2006 et fournir un matériel de premier plan pour l'élaboration des recommandations de la CONFEMEN au Sommet de Bucarest axé sur le domaine de l'éducation.
- > Le Québec a collaboré étroitement avec la France au Comité de relance de l'Université Senghor qui avait connu certaines difficultés sur le plan organisationnel au cours des dernières années. Grâce à cette impulsion, de nouvelles personnes ont pu accéder aux postes de recteur et de directeurs de départements et le nouveau Plan stratégique a été adopté en 2005. Au bénéfice des étudiants africains, ce plan a déjà favorisé la mise en place d'une maîtrise en développement conforme aux standards internationaux ainsi que l'augmentation de l'effectif étudiant féminin qui est passé de 20 à 31 %. Pour ce qui est du nombre de stagiaires admissibles, celui-ci a progressé de 100 à 120, dont 16 à 20 % d'entre eux sont d'ailleurs accueillis par les universités québécoises, dans le cadre de leur séjour obligatoire à l'étranger.
- > Sur le plan du soutien au rayonnement de la langue française, le Québec est partenaire du Canada, de la France, de la Communauté française de Belgique et de la Suisse dans TV5 Monde qui diffuse dans tous les pays, à l'exception du Canada où la diffusion des émissions de TV5 est prise en charge par TV5 Québec Canada, en vertu des exigences du Conseil de la radio et de la télévision canadienne (CRTC). TV5 occupe le 2^e rang mondial comme réseau de distribution, après MTV et devant CNN et BBC World. De surcroît, elle est la première chaîne mondiale de télévision en français. En 2005, le Québec a poursuivi ses efforts pour accroître la présence de productions québécoises sur ce réseau et renforcer l'antenne TV5 Québec Canada.

Par ailleurs, à compter de 2006, le Québec a suivi de près l'évolution du projet de création par la France d'une nouvelle Chaîne d'information internationale (CII) en raison des impacts potentiels que celle-ci pourrait avoir sur le développement de TV5.

S'agissant du nouveau Plan stratégique 2006-2009 de TV5, le Québec et les autres gouvernements partenaires ont convenu que la chaîne devrait être déployée en priorité sur les territoires des pays membres de la Francophonie. Le Québec a de plus proposé que TV5 se dote de cibles quantitatives pour mesurer l'efficacité des moyens engagés.

- > Conformément aux souhaits exprimés par le Québec et au bénéfice de pays du Sud, les principales décisions de la 30^e Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports des États et gouvernements ayant le français en partage (CONFEJES), tenue à Paris les 7 et 8 avril 2005, ont accordé la priorité au programme d'appui aux politiques nationales de jeunesse et de sport ainsi qu'à la formation des cadres.

En 2005, outre sa contribution financière à la programmation de la CONFEJES, le ministère des Relations internationales a favorisé la mise à la disposition de cette organisation, d'experts québécois dans les domaines de la lutte contre le dopage, de l'égalité des chances pour les femmes et les jeunes filles, de la formation en loisir et de l'élaboration et de la mise en œuvre de politiques nationales en matière de jeunesse et de sport. À l'instar de ce qu'il a fait à l'égard de la CONFEMEN et pour les mêmes motivations, le Québec a milité en faveur de la reconnaissance de la CONFEJES dans le dispositif institutionnel global de la Francophonie, dont l'OIF constitue la synthèse.

- > Par ailleurs, la délégation québécoise aux V^e Jeux de la Francophonie de Niamey (Niger), du 7 au 17 décembre 2005, comptait 69 représentants, dont 39 athlètes et 9 artistes. Cette participation a fourni aux jeunes Québécois une occasion exceptionnelle de plonger dans la réalité francophone du Sud. Sur un autre plan, au regard de certains constats établis lors de la dernière édition des Jeux, le Québec, tout comme plusieurs autres États et gouvernements, considère opportun de procéder à une réflexion approfondie sur la formule actuelle des Jeux.
- > Sur le plan des questions économiques, le Québec a suivi de près les nombreuses activités dans lesquelles la Francophonie s'est investie, comme les négociations commerciales multilatérales menées à Genève et à Hong Kong, la Conférence internationale de Paris sur la microfinance et les Journées sur la microfinance de Tunis, la Commission économique de l'OIF et le Programme social de développement à Paris. Au chapitre du développement durable, le Québec a participé au conseil d'orientation de l'Institut de l'énergie et de l'environnement de la Francophonie à Hanoi.
- > S'agissant de l'Association internationale des maires francophones (AIMF), le Québec a poursuivi ses démarches visant à favoriser un accroissement du rôle des villes québécoises membres de l'AIMF dans les activités de coopération de l'Association. Signalons que, en novembre 2005, le maire de Montréal a succédé à celui de Québec comme vice-président de l'AIMF. Par conséquent, le Bureau Amérique du Nord de l'Association a été transféré de Québec à Montréal.

■ Préparation du Sommet de 2006 à Bucarest

- > En raison du fait que le Sommet de Bucarest porte sur « les technologies de l'information dans l'éducation », les autorités québécoises se sont beaucoup rapprochées de celles de la Roumanie, notamment au regard de la contribution que le Québec peut apporter à cette thématique.

Dans ce contexte, la visite à Bucarest de la ministre des Relations internationales et ministre responsable de la Francophonie, M^{me} Monique Gagnon-Tremblay, du 20 au 28 mars 2006, a constitué un jalon important du développement de cette collaboration.

- > Profitant de l'invitation du secrétaire général de la Francophonie, M. Abdou Diouf, à assister à un concert commémorant la Journée internationale de la Francophonie et le 20^e anniversaire des Sommets francophones, spectacle auquel le Québec avait délégué l'artiste Ariane Moffat, la ministre a rencontré, lors de ce passage à Bucarest, le ministre des Affaires étrangères de Roumanie, le ministre de la Culture et des Cultes et le président du Comité organisateur du Sommet et secrétaire d'État pour la Francophonie. Avec chacun d'eux, la ministre a pu constater la progression des travaux et convenir de la nature de la contribution du Québec à cet effort, tant sur le plan du développement de la thématique que sur celui du soutien logistique.

En compagnie du secrétaire général de l'OIF et de la ministre française déléguée à la Coopération, au Développement et à la Francophonie, la ministre a participé au lancement des États généraux de la Francophonie, auquel on a procédé durant la même semaine dans la capitale roumaine.

- > Enfin, M^{me} Gagnon-Tremblay a profité de son passage à Bucarest pour ratifier une Déclaration d'intention impliquant le ministère des Relations internationales, l'École nationale d'administration publique (ENAP) du Québec et l'Institut national d'administration (INA) de Roumanie concernant une collaboration visant la formation des cadres de ce pays.

■ Le Sommet de 2008

- > Le X^e Sommet de la Francophonie de Ouagadougou a confié au gouvernement du Québec la responsabilité d'accueillir dans sa capitale nationale le XII^e Sommet de la Francophonie, en 2008.

Au lendemain du Sommet de Ouagadougou, des négociations ont été entamées par les gouvernements du Québec et du Canada. Cependant, dans le contexte des élections fédérales de janvier 2006, les pourparlers entre représentants politiques se sont obligatoirement espacés. Une fois l'équipe conservatrice installée à Ottawa, les contacts politiques ont repris et l'entente sur les modalités de l'organisation du Sommet de Québec sera finalisée au cours de 2006.

La réflexion sur le thème du Sommet de Québec est cependant fermement engagée et plusieurs opérations logistiques préliminaires ont été accomplies. De plus, un arrimage étroit avec les organisateurs du Sommet de 2006 à Bucarest a été établi en vue d'une association étroite des représentants du Québec à toutes les étapes de réalisation de cet événement, considérant qu'ils auront eux-mêmes à organiser un tel Sommet en 2008.

Axe 3	Les relations multilatérales
Objectif	3. RENFORCER LA PARTICIPATION DU QUÉBEC DANS LES DISCUSSIONS ET LES NÉGOCIATIONS MENÉES PAR LE CANADA AU SEIN DES ORGANISATIONS ET DES CONFÉRENCES INTERNATIONALES
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> > NOMBRE DE POSITIONS GOUVERNEMENTALES QUÉBÉCOISES TRANSMISES AU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL DANS LE CADRE DE TELLES DISCUSSIONS > NOMBRE DE CONFÉRENCES ET D'ÉVÉNEMENTS MULTILATÉRAUX AUXQUELS ONT PARTICIPÉ DES REPRÉSENTANTS DU GOUVERNEMENT QUÉBÉCOIS

Dans les organisations internationales, les travaux portent souvent sur des questions relevant, au Québec, de nos compétences, notamment en matière de culture, d'éducation, de santé, de travail et d'environnement. Le gouvernement du Québec est donc directement interpellé par les divers engagements pris par le Canada dans le cadre de telles organisations internationales.

Puisque c'est au Québec qu'il revient, sur son territoire, de prendre les dispositions pour la mise en œuvre des engagements relatifs à ces questions, il réclame, depuis plusieurs années, une participation plus importante aux discussions et aux négociations menées par le Canada au sein des forums internationaux.

En 2005-2006, afin d'y faire connaître les positions du Québec et de défendre ses intérêts, les représentants du gouvernement québécois ont participé à quatorze conférences ou rencontres multilatérales, excluant celles tenues dans le cadre de la Francophonie, et transmis au gouvernement fédéral dix-sept positions officielles.

C'est au ministère des Relations internationales qu'incombe la responsabilité de coordonner l'élaboration des positions québécoises qui seront défendues dans un tel cadre, de conduire le processus menant à l'approbation gouvernementale des engagements internationaux, de s'assurer de leur mise en œuvre et de coordonner la préparation des rapports de suivi au regard des engagements internationaux auxquels le Québec s'est déclaré lié. Il coordonne également, en vue de leur intégration dans les rapports du Canada aux organes de contrôle, la préparation des réponses québécoises aux plaintes interpellant le Québec logées auprès des instances internationales. Il travaille en collaboration avec les représentants des ministères sectoriels concernés par chacun des dossiers thématiques.

RÉALISATIONS ET RÉSULTATS

Les principales réalisations du Ministère en 2005-2006 au regard de cet objectif peuvent se résumer ainsi :

- > Publication d'un numéro de *l'Action internationale du Québec* expliquant l'action du gouvernement du Québec dans les forums internationaux, présentant ses domaines d'intérêt et précisant les cinq principes devant encadrer sa participation aux travaux de ces organisations et de ces conférences internationales. (Le document résumant la proposition québécoise se trouve sur le site du Ministère à l'adresse suivante : www.mri.gouv.qc.ca).
- > Participation active, au sein de la délégation canadienne, aux travaux de l'UNESCO portant sur l'élaboration d'instruments normatifs en matière de diversité culturelle, de bioéthique et de dopage dans les sports et suivi des travaux du Conseil exécutif et de la Conférence générale.

Le Québec a particulièrement atteint cet objectif et démontré qu'il peut jouer un rôle de premier plan sur la scène internationale à l'égard de la Convention pour la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles (dont il est fait spécifiquement état dans la section suivante du présent rapport). Non seulement il a su influencer sur la position canadienne, mais également, de concert avec le Canada, il a travaillé directement à convaincre les États de l'importance d'adopter une convention confirmant le droit souverain des États et des gouvernements de conserver, d'adopter, de mettre en œuvre les politiques et mesures qu'ils jugent appropriées en vue de la protection et de la promotion de la diversité des expressions culturelles sur leur territoire.

- > Tel que le prévoit la Loi sur le ministère des Relations internationales, un engagement international important doit faire l'objet d'un dépôt à l'Assemblée nationale pour approbation. Le gouvernement peut ensuite, par décret, se déclarer lié à cet instrument international. Les instruments multilatéraux suivants ont fait l'objet de cette procédure en 2005-2006 :
 - la Convention pour la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles. Notons que l'Assemblée nationale du Québec a été le premier parlement du monde à l'approuver et le gouvernement s'y est déclaré lié sans délai, permettant ainsi au Canada d'être le premier État à ratifier la Convention;
 - le Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques. Le gouvernement du Québec a donné son assentiment à ce que le Canada ratifie le Protocole et s'est engagé à se déclarer lié par ce Protocole, lorsque le Canada l'aura ratifié;
 - la Convention sur la protection des enfants et la coopération en matière d'adoption internationale.
- > Participation à la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, tenue à Montréal en décembre 2005, et coordination de la participation québécoise, gouvernementale et non gouvernementale à cet événement et au Sommet des leaders organisé en marge de celui-ci.
- > Organisation de la participation du gouvernement du Québec et des organismes de la société civile québécoise à la deuxième phase du Sommet mondial sur la société de l'information qui a eu lieu à Tunis, à l'automne 2005. Répondant aux préoccupations du Québec, un Forum sur la gouvernance de l'Internet où toutes les parties prenantes ont voix au chapitre a été mis en place. Le Québec, tout en collaborant à l'organisation de ce forum, y a fait part de ses priorités : l'adaptabilité linguistique, la protection de la vie privée incluant la protection des renseignements personnels et celle de la propriété intellectuelle.
- > Coordination de la participation québécoise à la 93^e Session de la Conférence internationale du travail, coordination de la préparation de la position québécoise sur l'emploi des jeunes et présentation des positions québécoises au Comité consultatif du travail et de la main-d'œuvre.
- > Coordination de la préparation des réponses du Québec et participation au sein de la délégation canadienne devant les comités des Nations Unies pour :
 - l'examen portant sur la mise en œuvre de la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels;
 - l'examen du 5^e rapport au Pacte international relatif aux droits civils et politiques.
- > Participation active au Comité fédéral-provincial-territorial des fonctionnaires chargés des droits de la personne au regard des conventions en cours d'élaboration dans le domaine des droits humains;
- > Coordination de la préparation des réponses du Québec pour :
 - l'examen du 5^e rapport au Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels;
 - les 17^e et 18^e rapports à la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale;
 - trois plaintes déposées au Comité de la liberté syndicale de l'Organisation internationale du travail (OIT);
 - les rapports de mise en œuvre sur une douzaine de conventions en droit du travail.
- > Dans le cadre du Programme de stages dans les organisations internationales, placement de 27 jeunes professionnels, pour une période de six mois, dans des organisations internationales, dont principalement l'UNESCO, l'OIT et l'OCDE.

Sur le plan multilatéral, mais cette fois en dehors du contexte onusien, il convient également de mentionner la participation active du Québec au XII^e Congrès international de la viabilité hivernale de l'Association internationale de la route (AIPCR), qui a eu lieu à Turin, en mars 2006. Le Québec est l'un des 109 gouvernements membres de l'AIPCR, organisation dont fait également partie le gouvernement du Canada. La délégation québécoise qui comptait une cinquantaine de personnes, majoritairement du secteur privé du domaine des transports, était également composée de représentants du ministère des Transports, du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation et du ministère des Relations internationales. Elle y a notamment fait la promotion de la ville de Québec désignée pour accueillir, en 2010, le XIII^e Congrès international de la viabilité hivernale de l'AIPCR.

Axe 3	Les relations multilatérales
Objectif	4. CONTRIBUER À L'ÉLABORATION ET À L'ADOPTION PAR L'UNESCO D'UNE CONVENTION INTERNATIONALE SUR LA PROMOTION ET LA PROTECTION DE LA DIVERSITÉ DES EXPRESSIONS CULTURELLES
Indicateur	> MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION GOUVERNEMENTAL SUR LA DIVERSITÉ CULTURELLE

Le gouvernement du Québec a maintenu son implication dans le dossier de la diversité culturelle. Acteur de premier plan depuis de nombreuses années, le gouvernement agit dans le cadre d'un plan d'action diplomatique conçu en 2003-2004 et mis à jour de manière constante. Ce plan, qui fait l'objet d'une concertation interministérielle étroite, prévoyait des interventions diplomatiques sur toutes les scènes nécessaires en vue de l'adoption par l'UNESCO de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles.

En 2005-2006, le plan prévoyait des interventions pour l'adoption de la Convention lors de la 33^e Conférence générale de l'UNESCO et sa ratification par le plus grand nombre d'États possibles par la suite. Le plan gouvernemental comportait une stratégie mettant à contribution les trois ministères concernés : le ministère des Relations internationales, le ministère de la Culture et des Communications et le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation ainsi que la Coalition pour la diversité culturelle.

RÉALISATIONS ET RÉSULTATS

Les principales réalisations en 2005-2006 pour la mise en œuvre de cet objectif peuvent se résumer ainsi :

- > Le gouvernement du Québec a participé, au sein de la délégation canadienne, à la troisième session des experts gouvernementaux de l'UNESCO, tenue à Paris, du 25 mai au 3 juin 2005, et qui a permis de préparer le rapport final et le projet de convention en vue de la Conférence générale.
- > Le Québec a également participé à la 33^e Conférence générale de l'UNESCO, tenue à Paris, du 3 au 21 octobre 2005. Au cours de cette Conférence, la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles a été adoptée par la presque totalité des États membres. Ce résultat est, sans conteste, l'une des plus grandes victoires diplomatiques du gouvernement du Québec, couronnant ses efforts de plusieurs années.
- > En novembre 2005, l'Assemblée nationale, sur motion de la ministre des Relations internationales, a approuvé unanimement le projet de convention qui correspondait aux grands objectifs que le gouvernement s'était fixés en 2003. À la suite du vote unanime de l'Assemblée, le gouvernement s'y est déclaré lié, conformément à la Loi sur le ministère des Relations internationales.
- > Tout au long des travaux entourant l'adoption du projet de convention, le gouvernement s'est étroitement concerté avec le gouvernement du Canada, de la France, de la Communauté française et flamande de Belgique et avec d'autres États d'Europe, d'Amérique latine et d'Afrique. Il a saisi toutes les occasions pour rallier le plus grand nombre d'États à l'appui de cette convention.
- > L'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) a aussi été, comme par le passé, un partenaire de premier plan pour le Québec qui a porté son message au sein des diverses réunions de l'OIF, en particulier lors de la 21^e session de la Conférence ministérielle de la Francophonie, tenue à Madagascar les 22 et 23 novembre 2005. De même, le Québec a participé à la quatrième réunion du Réseau international sur les politiques culturelles (RIPC), tenue au Sénégal les 21 et 22 novembre 2005.
- > Le gouvernement a par ailleurs maintenu son appui à la société civile québécoise et collaboré étroitement avec celle-ci par des échanges réguliers d'information et la tenue de rencontres de concertation favorisant un partenariat efficace. Le soutien financier accordé à la Coalition pour la diversité culturelle lui aura notamment permis de déployer son action internationale et aura favorisé l'émergence de nouvelles coalitions d'artistes et de professionnels de la culture dans un grand nombre de pays. Le comité de liaison regroupant les diverses associations et coalitions de près de 30 pays a tenu à Madrid, en mai 2005, sa quatrième réunion internationale avec le soutien et la participation du gouvernement du Québec.

Axe 3	Les relations multilatérales
Objectif	5. POURSUIVRE LE DÉVELOPPEMENT DES RELATIONS DU QUÉBEC AU SEIN DE GROUPES MULTILATÉRAUX DE RÉGIONS ET D'ÉTATS FÉDÉRÉS
Indicateur	> ACTIVITÉS DE COOPÉRATION MULTILATÉRALE RÉALISÉES DANS LE CADRE DE TELS GROUPES

Le phénomène de mondialisation amène un nombre croissant de gouvernements d'États fédérés et de régions à pouvoir législatif à échanger entre eux et à se regrouper pour le partage d'information et pour mieux affronter les défis communs.

En plus d'appartenir à des regroupements d'intérêts régionaux tels que la Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des provinces de l'Est du Canada ou le Conseil des gouverneurs des Grands Lacs, le Québec est également membre d'autres regroupements dont le principal est la Conférence des chefs de gouvernement des Régions partenaires. En font également partie, la Bavière, le Cap occidental, la Haute-Autriche, la Californie, le Shandong et l'État de São Paulo.

Le Québec participe aussi aux événements réunissant des États américains, mexicains et canadiens, comme le Sommet Hemispheria, et il a amorcé un rapprochement avec des États australiens. Il est, enfin, observateur actif auprès d'instances multilatérales régionales européennes comme l'Assemblée des régions d'Europe (ARE), la Conférence des régions à pouvoir législatif (REGLEG) et le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux de l'Europe.

RÉALISATIONS ET RÉSULTATS

Les principales réalisations du Ministère en 2005-2006 dans le cadre de ces regroupements ou lors d'événements organisés pour favoriser leurs relations, peuvent se résumer ainsi :

- > Organisation de la participation des ministres de l'Environnement de différents États fédérés et régions au Sommet des leaders sur les changements climatiques, en décembre 2005, à Montréal. Organisé conjointement par le Québec et le Manitoba et coprésidé par les premiers ministres, MM. Jean Charest et Gary Doer, ce sommet s'est tenu simultanément avec la onzième Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques; il avait pour principal objectif de mettre en lumière le rôle des États fédérés et des régions dans la mise en œuvre du Protocole de Kyoto.

Au terme de ce Sommet, signature par les États participants, dont cinq États membres des Régions partenaires, d'une déclaration réaffirmant leur engagement dans la lutte contre les changements climatiques par de nouvelles initiatives qui favorisent une économie durable tout en réduisant les émissions de gaz à effet de serre.

En marge du même événement, signature par le Québec et la Bavière d'une déclaration d'intention sur les biocarburants marquant ainsi la volonté exprimée par les chefs de gouvernement des Régions partenaires de progresser vers des actions concrètes conjointes dans le domaine du développement durable. Cette déclaration d'intention demeure ouverte aux autres États membres des Régions partenaires pour une signature éventuelle lors de la tenue de la troisième Conférence, en juillet 2006.
- > Soutien à la participation d'un représentant du gouvernement du Québec à titre de conférencier invité au World Sustainable Energy Days tenu à Wels en Haute-Autriche, en mars 2006, événement réunissant près de 930 experts internationaux représentants d'agences énergétiques. Soutien également à la participation d'un expert québécois au Symposium sur l'énergie solaire à Wels en Haute-Autriche, en février 2006. Ce symposium réunissait environ 850 participants, dont près de 250 entrepreneurs dans le domaine provenant principalement de la Bavière et de la Haute-Autriche.
- > Création et mise en ligne d'un site Internet sur la Conférence des chefs de gouvernement des Régions partenaires comprenant, entre autres, un Forum de discussions destiné aux jeunes, concrétisant ainsi un engagement apparaissant au relevé de décisions de la Conférence tenue à Québec en décembre 2004.

- > Participation du premier ministre au Sommet Hemispheria, dans l'État du Nuevo León, en mai 2005, réunissant des représentants d'États fédérés du Canada, des États-Unis et du Mexique. Le premier ministre a pu faire une intervention remarquée devant plus de 250 personnes, notamment sur le rôle des États fédérés dans l'intégration de l'Amérique du Nord.
- > Organisation d'une rencontre entre des premiers ministres d'États australiens et de provinces canadiennes.
- > Allocutions du délégué général du Québec à Bruxelles à l'Assemblée des régions d'Europe (ARE), où le Québec siège à titre d'observateur, et à la Conférence des régions à pouvoir législatif (REGLEG). L'ARE réunit près de 250 régions, de divers statuts, de 30 pays européens. Le REGLEG regroupe 73 régions de l'Union européenne ayant leur propre gouvernement, un Parlement élu directement ainsi que des responsabilités et des compétences dans la mise en œuvre de la législation communautaire.
- > Accueil du président de la Chambre des régions du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux de l'Europe, M. Yavuz Mildon.

3.2 L'INFORMATION ET LES COMMUNICATIONS

Orientation	Mettre au point des stratégies de communication pour informer les milieux étrangers intéressés au Québec et pour renseigner la population québécoise sur l'action internationale du Québec
Axe 1	La conception et la diffusion de messages
Objectif	1. EN 2005, PROPOSER ET METTRE EN ŒUVRE UNE POLITIQUE GOUVERNEMENTALE COHÉRENTE EN MATIÈRE D'INFORMATION INTERNATIONALE, QUI RENFORCE L'IMAGE DE MARQUE DU QUÉBEC À L'ÉTRANGER ET QUI INFORME LA POPULATION QUÉBÉCOISE DES ACTIONS DU GOUVERNEMENT EN CE QUI A TRAIT AUX ENJEUX INTERNATIONAUX QUI LA CONCERNENT
Indicateurs	> MESSAGES CONÇUS EN CONCERTATION AVEC LES PARTENAIRES DU MINISTÈRE POUR DIFFUSION À L'ÉTRANGER > MESSAGES CONÇUS POUR DIFFUSION AUPRÈS DE LA POPULATION QUÉBÉCOISE

En 2005-2006, première année complète d'application de la nouvelle pratique en affaires publiques, le Ministère a lancé certaines activités visant à accentuer la promotion et le rayonnement du Québec à l'étranger. Ainsi, divers outils de promotion et véhicules de contenus utilisant notamment les possibilités offertes par l'électronique ont été conçus au bénéfice du réseau des représentations à l'étranger. Ces initiatives avaient un double but : présenter une image uniforme du Québec, d'une part, et permettre aux représentations de consacrer leurs efforts au réseautage, d'autre part.

Les premières étapes de la mise en place d'une politique gouvernementale d'information internationale ont été amorcées en associant, pour une première réflexion, les principaux ministères québécois actifs sur la scène internationale. Les travaux se poursuivront au cours du prochain exercice à la lumière des grandes orientations de la Politique internationale du Québec.

RÉALISATIONS ET RÉSULTATS

Au cours de 2005-2006, les principales réalisations du Ministère dans la mise en œuvre de cet objectif se résument ainsi :

■ Initiatives prises avec nos partenaires à l'étranger

- > Conception et diffusion de divers produits qui ont été mis à la disposition du réseau des représentations, dont un fond de scène sous le thème *L'excellence ne connaît pas de frontières* et la préparation d'une exposition de photos intitulée *Québec, La Belle Amérique*.
- > Élaboration et diffusion de *Québec à grands traits*, un nouvel outil de promotion du Québec destiné au réseau mais aussi aux partenaires du Ministère. Il s'agit d'une base de données qui offre, en plusieurs langues, un choix de textes, de planches, de graphiques et d'images présentant le Québec sous tous ses angles et modulables par les utilisateurs, au gré de leurs besoins. Cet outil permet d'offrir la même image du Québec à l'étranger.

- > Actualisation et diffusion en plusieurs langues de *Québec en un clin d'œil* qui, dans un souci de standardisation des informations sur le Québec, sert de carte de visite aux représentants du Québec à l'étranger et présente les principales caractéristiques sociales, économiques et politiques du Québec. Ce document est également disponible en dix langues sur le site institutionnel du Ministère.
- > Conception et diffusion de divers contenus relatifs aux politiques gouvernementales, principalement des lignes de presse liées, la plupart du temps, à l'actualité. Le Ministère a assuré la diffusion de notes d'information portant sur les grands enjeux gouvernementaux.
- > Conception, production et diffusion, en France et aux États-Unis, de fiches décrivant les diverses facettes des relations du Québec avec ces deux pays.
- > Élaboration de plans de communication, tant au Québec qu'à l'étranger, mis à la disposition des membres du gouvernement lors de leurs déplacements à l'étranger, coordination des relations de presse à l'occasion notamment des missions du premier ministre aux États-Unis, en Haïti, en République populaire de Chine et en Inde et distribution de dossiers de presse, lesquels ont permis d'offrir aux médias étrangers une image juste de la réalité québécoise.
- > Rédaction d'un bulletin électronique mensuel, *Québec@ctualités*, visant à mettre en valeur, au bénéfice des réseaux de partenaires du Ministère à l'étranger, l'action des postes sur leur territoire.
- > Concertation, lors de leur rencontre annuelle, entre les conseillers en affaires publiques du réseau et les partenaires sectoriels qui leur ont présenté les priorités de leurs ministères respectifs. Étaient représentés le ministère de la Culture et des Communications, celui du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles et le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation. Cette rencontre a également permis de mieux saisir la perception du Québec à l'étranger au cours de la dernière année, perception qui servira de base, entre autres, à l'élaboration d'une politique d'information internationale gouvernementale.

■ Initiatives destinées à informer la population québécoise de l'action du Québec à l'étranger

- > Conception d'une nouvelle collection destinée aux Québécois intéressés aux questions internationales, intitulée *L'Action internationale du Québec*, qui explique divers aspects de l'action internationale du Québec. Le premier numéro a porté sur *Le Québec dans les forums internationaux*, publication qui a été traduite en anglais, en allemand et en espagnol et qui est accessible sur Internet.
- > Diffusion d'un bulletin électronique mensuel, *Québec@monde*, qui fait état de la contribution du réseau des représentations au développement et au rayonnement du Québec à l'étranger. Ce bulletin, qui donne une vue d'ensemble des grands enjeux internationaux, est expédié par courriel à plus de 2000 Québécois.
- > Rédaction, production et diffusion de deux dépliants mettant en valeur les divers stages offerts aux jeunes québécois à l'étranger.
- > Conception, production et diffusion d'une brochure intitulée *Les représentations* du Québec dans le monde. Ce document, qui a été largement distribué lors de la tournée des chefs de postes en régions, explique le rôle des représentations du Québec à l'étranger.

Axe 2	Le réseautage
Objectif	1. CONSOLIDER ET ÉLARGIR LES RÉSEAUX D'INFLUENCE DANS LES PAYS PRIORITAIRES
Indicateur	> IMPORTANCE ET ÉTENDUE DES RÉSEAUX DÉVELOPPÉS ET ÉLARGIS

La fonction affaires publiques prend tout son sens lorsqu'elle s'appuie sur des réseaux d'influence. La constitution, l'entretien et le développement de ces réseaux constituent la tâche première des représentants du Québec à l'étranger. Cette clientèle est diverse et variée, provenant des milieux politique, économique, culturel, social et médiatique. À cet égard, les représentants du Québec à l'étranger se doivent, avec l'appui du siège et des ministères partenaires, de se positionner auprès de ces différents milieux.

Pour rejoindre efficacement les leaders d'opinion en pays étranger, des initiatives d'affaires publiques originales, axées sur des thèmes pour lesquels l'expertise du Québec est reconnue, constituent le véhicule privilégié.

Dans ce contexte, le Québec apporte également son soutien aux centres d'études québécoises à l'étranger de même que son appui à différentes manifestations susceptibles de permettre le rayonnement du Québec.

RÉALISATIONS ET RÉSULTATS

Les principales réalisations du Ministère en 2005-2006, tant au chapitre de l'instrumentation que de celui de l'action visant à développer les réseaux d'influence, peuvent se résumer ainsi :

- > Mise à jour continue des listes de contacts des conseillers en affaires publiques ; le remplacement dans certaines représentations du système de gestion des clientèles DELEQ par le système de gestion des clientèles du Québec CliQue a facilité l'actualisation des données.
- > Formation spécifique donnée aux conseillers en affaires publiques qui travaillent à l'étranger sur les meilleures pratiques en matière de réseautage, en particulier dans le milieu des médias. Pour maximiser les initiatives sur leurs territoires respectifs et mieux faire connaître le Québec et l'expertise québécoise, les conseillers y ont associé des représentants de la société civile dont certains Québécois vivant à l'étranger. À titre d'exemples, mentionnons l'initiative de la Délégation générale du Québec à Bruxelles qui, pour souligner son 30^e anniversaire et la Fête nationale, a organisé une fête populaire en misant sur la relève culturelle québécoise ; à New York, sous la présidence du ministre de la Santé et des Services sociaux du Québec, l'opération menée à l'occasion de la Fête nationale au Victory Theater, alors que partenaires et interlocuteurs de la délégation générale étaient conviés à une représentation du Cirque Eloize ; à Tokyo, la 5^e édition du Forum international des médias, une initiative originale de réseautage entre les milieux journalistique et diplomatique, laquelle attire de nombreux participants et conférenciers de renom.
- > Accueil de journalistes étrangers au Québec, dans le cadre du programme soutenu par le Ministère : sept représentants de médias étrangers sont venus au Québec en provenance de quatre pays soit le Japon, la Chine, la Belgique et les États-Unis. Pour chacun d'entre eux, un programme personnalisé d'activités a été préparé avec un accent particulier sur les grandes réalisations québécoises.
- > Appui financier et prêt de ressources humaines à l'Association internationale des études québécoises (AIEQ) pour mettre en place, consolider et élargir un réseau international de chercheurs et de formateurs qui contribueront à diffuser dans leur milieu, notamment auprès de relayeurs d'information et de décideurs, une connaissance et une perception justes du Québec. Elle a notamment organisé 28 tournées d'auteurs québécois dans 13 pays différents. L'AIEQ comptait, à la fin de l'exercice 2005-2006, 1055 membres dont 60 % de l'extérieur du Québec, répartis de la façon suivante : Amérique du Nord (612) ; Amérique latine (63) ; Europe (263) ; Afrique et Moyen-Orient (32) et Asie (85).
- > Accueil, dans le cadre du Programme d'invitation et d'accueil de personnalités étrangères (PIAPE), de 20 personnalités étrangères provenant d'Allemagne, des États-Unis et de Roumanie, de même que les Harvard Fellows dont les représentants provenaient de dix pays. Le Ministère a ainsi contribué à l'organisation de rencontres de ces personnalités avec plus de 100 spécialistes québécois des milieux économique, politique, culturel et social.

Pour ce qui est de la mise en œuvre d'autres stratégies visant le développement de réseaux d'influence et, de façon plus générale, l'amélioration des connaissances sur le Québec dans les différentes aires géographiques ciblées, signalons les principales réalisations suivantes :

■ Aux États-Unis

- > Appui à diverses associations consacrées aux études québécoises, notamment :
 - au Congrès 2005 de l'Association for Canadian Studies in the United States (ACSUS), le plus grand rassemblement de professeurs et de chercheurs américains intéressés au Canada, qui s'est tenu à St-Louis, au Missouri, en novembre 2005;
 - à l'American Council for Québec Studies (ACQS);
 - à l'organisation, par l'Institut d'études québécoises de l'Université d'État de Plattsburgh (New York), de plusieurs activités à rayonnement national, notamment le Québec Winter Symposium, à Montréal, en avril, et le Québec Summer Seminar, à Québec, en juin.
- > Activités de promotion du Québec dans le milieu universitaire notamment par l'organisation de conférences sur le Québec lors d'événements tels que :
 - le congrès des Centers of International Business Education Research (CIBER), en juillet;
 - l'accueil des *Harvard Fellows*, membres titulaires du Weatherhead Center for International Affairs de l'Université Harvard, en août;
 - la visite de groupes d'étudiants universitaires américains de sciences politiques et de la maîtrise en administration des affaires.
- > Soutien aux établissements d'enseignement du Québec pour certaines activités internationales dont :
 - la participation au congrès de l'Association for International Educators (NAFSA), dont le congrès annuel se tient à Montréal en mai 2006;
 - l'aide financière à l'Association québécoise des écoles de français (AQEF) afin de soutenir la présence de l'Association et des écoles membres à certaines activités aux États-Unis, notamment au congrès annuel de l'American Council on the Teaching of Foreign Languages (ACTFL), tenu à Baltimore, en novembre.
- > Organisation de stages :
 - en vertu de l'entente de collaboration avec le Washington Center, le Ministère a permis à sept étudiants d'universités québécoises d'effectuer, en 2005-2006, des stages en milieu de travail dans divers établissements à Washington D.C. Le Ministère a également soutenu l'American Association of Teachers of French (AATF) en accordant cinq stages de perfectionnement dans des universités du Québec à des professeurs de français des États-Unis.

■ En Europe

- > Appui à des centres d'études québécoises en Allemagne (6), en Angleterre (1), en Belgique (1) et en Italie.
- > Appui à la promotion de la Francophonie et de la littérature québécoise par l'entremise du Centre d'étude en civilisation canadienne française et en littérature québécoise de l'Université de Varsovie (Pologne), de même que de façon ponctuelle, en Hongrie, en Bulgarie et en Roumanie.
- > Appui au Centre Moscou-Québec de l'Université d'État de sciences humaines de Russie (RGGU) par le soutien à la présence de jeunes universitaires québécois.
- > Mise en place de la Chaire d'études francophones de l'Université de Barcelone et accueil d'une dizaine d'universitaires et d'écrivains québécois par le Bureau du Québec à Barcelone.

■ En Asie-Pacifique et en Amérique latine

- > Organisation du Colloque sur les études québécoises par le Centre d'études québécoises de l'Université des langues étrangères de Beijing, événement regroupant plus d'une centaine de participants.
- > Création du Projet d'études québécoises en Inde basé à l'Université Jawaharlal Nehru, premier lieu physique consacré au Québec en Inde, qui propose un centre de documentation sur le Québec et une programmation d'activités dont le premier Colloque international sur les études québécoises en Inde auquel a participé la ministre des Relations internationales.
- > Signature d'une entente avec l'Université Meiji, du Japon, menant à la mise sur pied d'un centre de documentation sur le Québec. Cette action est venue en complément du cours sur le Québec que cette université japonaise offre chaque année.
- > Organisation d'activités par la Délégation générale du Québec à Tokyo, dans le cadre de l'Exposition universelle d'Aichi. Environ 5 000 visiteurs ont été rejoints par cette opération de promotion du Québec.
- > Soutien à la tenue au Québec du « Stage culture, langue et société », qui a reçu six participants de l'Inde, du Japon et de la Chine et 58 professeurs de français latino-américains, majoritairement universitaires. Ce stage a permis de présenter la société québécoise à des multiplicateurs d'opinion dans leur pays.
- > Attribution de la troisième Bourse de journalisme Québec-Japon, en collaboration avec le Foreign Press Center de Tokyo et la Fédération professionnelle des journalistes du Québec.
- > Soutien à la participation d'une dizaine d'universitaires du Québec aux congrès de la Fédération brésilienne des professeurs de français, en octobre 2005, et de l'Association brésilienne d'études canadiennes, en novembre 2005. De concert avec l'Association internationale des études québécoises, une contribution du Ministère a permis l'élargissement du réseau en Argentine, notamment par l'entremise de la tournée de l'auteure Gloria Escomel.

Axe 3	Les services en ligne
Objectif	1. EN 2005, AMÉLIORER LA PERFORMANCE DU SITE MINISTÉRIEL ET DES SITES DES REPRÉSENTATIONS DU QUÉBEC À L'ÉTRANGER POUR MIEUX FAIRE CONNAÎTRE LES SERVICES DU MINISTÈRE
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> > NOUVEAUX PRODUITS D'INFORMATION OFFERTS SUR LES SITES > NOMBRE D'ABONNEMENTS AUX NOUVEAUX PRODUITS > TAUX DE FRÉQUENTATION DES SITE > FRÉQUENCE D'ACTUALISATION DES DONNÉES PRÉSENTÉES SUR LES SITES

Dans la foulée du développement du gouvernement en ligne et de la nouvelle pratique en affaires publiques, le Ministère a pris un virage électronique. L'objectif était de moderniser ses façons de faire et d'améliorer les sites de manière à fournir à ses clientèles québécoises et internationales de l'information et des services en ligne répondant à leurs attentes.

Les études menées auprès des internautes confirment que la qualité, la pertinence et la mise à jour de l'information sont les principaux facteurs de succès d'un site Internet. Un effort particulier a donc été fait pour assurer une meilleure mise à jour des informations et une plus grande couverture de l'action internationale du Québec.

RÉALISATIONS ET RÉSULTATS

■ Nouveaux produits d'information offerts sur les sites

- > Diffusion d'une moyenne de 59 nouvelles par mois, et ce, dans six langues : français, anglais, espagnol, allemand, néerlandais et japonais.
- > Mise en ligne de plus de 210 brèves tirées de la presse québécoise.
- > Enrichissement de la section sur les relations bilatérales et multilatérales du Québec : actualisation et développement des contenus; dans le cadre d'événements internationaux d'actualité, ajout de fiches d'information sectorielles.
- > Création de deux sites pour appuyer la promotion d'initiatives :
 - le site Québec-Wallonie, en ligne de septembre à décembre 2005, s'adressant à une clientèle belge et ayant pour objectif de promouvoir les 25 ans de coopération entre le Québec et la Wallonie;
 - le site des Régions partenaires, mis en ligne en mars 2006, pour faire connaître les réalisations des Régions partenaires; il compte un forum de discussions destiné prioritairement aux jeunes en vue d'une plus grande implication dans les institutions démocratiques. Il concrétise un engagement pris par le Québec en 2004 lors de la Conférence des chefs de gouvernement.

■ Nombre d'abonnements aux bulletins électroniques

- > Fidélisation de plus de 20 000 internautes étrangers, soit une augmentation de 0,7 % par rapport à 2004-2005, par l'envoi mensuel du bulletin électronique Québec@tualités et ses dérivés publiés à partir de New York, de Boston, de Chicago, de Mexico, de Paris, de Londres, de Bruxelles, de Munich et de Tokyo.
- > Envoi mensuel du bulletin Québec@monde à près de 2000 Québécois, une augmentation de plus de 16 % par rapport à l'année précédente.

■ Taux de fréquentation des sites

- > Augmentation de 7,6 % de la fréquentation de l'ensemble des sites qui se situe en moyenne à 118 328 visites par mois, soit un total de 1 419 931 visites pour 2005-2006.

■ Fréquence d'actualisation des données présentées sur les sites

- > Pour l'ensemble des sites, publication de plus d'un millier d'événements ou de rencontres.
- > Actualisation quotidienne de la salle de presse : mise à la disposition du réseau d'une banque de plus de 400 nouvelles et brèves pour publication.

Axe 3	Les services en ligne
Objectif	2. D'ICI 2007, POURSUIVRE LA MISE EN PLACE ET COORDONNER LA MISE EN ŒUVRE DU VOLET INTERNATIONAL DU PORTAIL GOUVERNEMENTAL DE SERVICES
Indicateur	> RESPECT DES ÉCHÉANCIERS DE LIVRAISON PRÉVUS

En 2004, le Ministère s'est vu confier, par le Secrétariat du Conseil du trésor, le mandat de coordonner la réalisation de l'espace international, l'un des trois espaces du portail gouvernemental de services. La première phase du projet, dite portail « aiguilleur » a été mise en ligne le 14 décembre 2004.

La deuxième phase du projet consiste à concevoir un portail où seront présentées des grappes de services personnalisées et enrichies en fonction des priorités gouvernementales et des attentes des diverses clientèles.

Dans le cadre du développement du gouvernement en ligne, le Ministère doit, pour obtenir le financement de cette deuxième phase du projet de portail international, faire la démonstration au ministère des Services gouvernementaux, des principaux avantages qui en seraient retirés. L'année 2005-2006 a ainsi été consacrée à effectuer des consultations et des analyses pour préciser les orientations et décrire les bénéfices potentiels du projet.

RÉALISATIONS ET RÉSULTATS

Les principales réalisations du Ministère en 2005-2006 à ce chapitre ont été les suivantes :

- > Participation aux comités interministériels chargés de définir et d'encadrer le développement du portail gouvernemental de services.
- > Réécriture et enrichissement de certains contenus du portail existant pour uniformiser les textes des différentes sections et ainsi faciliter le repérage de l'information par les internautes.
- > Consultations des partenaires et des clientèles afin de déterminer les orientations de la deuxième phase du volet international et de les valider :
 - sondage auprès de 15 groupes de représentants de la clientèle internationale dans 7 villes hors du Québec (Londres, Tokyo, Mexico, Paris, Boston, Chicago, Munich) de manière à connaître leurs attentes et leur évaluation du site en ligne;
 - rencontre de 17 ministères et organismes partenaires pour connaître leurs priorités et leurs besoins;
 - rencontre avec 23 conseillers du Québec à l'étranger afin de déterminer leurs besoins et leurs méthodes de travail.
- > Élaboration du dossier décrivant la faisabilité du projet en vue de l'autorisation, par le Conseil du trésor, du financement requis pour la mise en œuvre de cette deuxième phase du portail international.

3.3 LA GESTION

Orientation	Gérer les ressources conformément aux objectifs gouvernementaux et ministériels et adapter la prestation de services à l'évolution des enjeux et des besoins
Axe 1	La gestion des ressources humaines
Objectif	1. D'ICI 2007, METTRE EN PLACE DES MESURES VISANT À FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES DU PERSONNEL ET SA MOBILITÉ
Indicateurs	> NOMBRE ET NATURE DES ACTIVITÉS DE FORMATION ADAPTÉES À L'ACQUISITION DE COMPÉTENCES ET D'EXPERTISE, À LA FORMATION DE LA RELÈVE ET AU DÉVELOPPEMENT DE L'EXPERTISE INTERNATIONALE

Afin d'assumer ses responsabilités et de jouer efficacement son rôle de conseiller en relations internationales et de coordination auprès des autres ministères et organismes, le Ministère requiert une expertise de haut calibre. La mise à jour de cette expertise doit être assurée de manière efficace et continue grâce à des programmes de développement et de formation adéquats.

Le Ministère poursuit ses travaux concernant la gestion de la carrière et le développement de son personnel. L'année 2005-2006 a été marquée par la mise sur pied d'un Comité ministériel permanent sur la relève et le développement des ressources humaines. L'accent a été mis sur la conception et la mise en œuvre de nouvelles mesures de développement à l'intention des conseillers en affaires internationales.

RÉALISATIONS ET RÉSULTATS

Les principales réalisations du Ministère en 2005-2006 pour la mise en œuvre de cet objectif ont été :

- > La mise en place de nouvelles mesures de formation continue et de développement des connaissances dans le cadre d'un plan de carrière pour les conseillers en affaires internationales, soit :
 - les affectations de courte durée dans le réseau permettant aux conseillers d'acquérir une expérience pratique au sein des représentations. Trois affectations ont été effectuées, soit deux à la Délégation générale du Québec à Paris et une à la Délégation générale du Québec à Londres ;
 - les missions de familiarisation permettant aux professionnels de connaître le territoire ou l'organisation internationale dont ils sont responsables et de rencontrer leurs interlocuteurs afin de remplir leur mandat. Près d'une dizaine de professionnels ont effectué une telle mission au cours de l'année ;
 - le prolongement d'une semaine de la durée des missions préalables à la prise de poste afin de permettre aux membres du personnel affectés à l'étranger de mieux connaître leurs interlocuteurs sur le terrain et de procéder au transfert des dossiers. Trois personnes ont bénéficié de cette mesure.
- > Mise à jour des diverses sessions de formation offertes par le Ministère. Des sessions portant sur la dynamique interculturelle et sur la stratégie de communication politique ont été données de même que des ateliers sur le protocole et sur la veille.
- > Des cours de langues étrangères ont été donnés à un peu plus de 60 personnes et des stages d'immersion de quatre semaines ou plus ont été effectués par quatre personnes (anglais, espagnol et allemand).
- > Des programmes personnalisés de formation et d'accompagnement ont été préparés pour treize personnes affectées à l'extérieur du Québec.
- > En 2005, le Ministère a consacré au total, y incluant les dépenses indirectes et les coûts en salaire, 786 212 \$, pour la formation de ses ressources humaines, soit 1,9 % de sa masse salariale.

Axe 2	La gestion des ressources financières
Objectif	2. EN 2005, RENOUVELER LA GESTION FINANCIÈRE MINISTÉRIELLE DE MANIÈRE À ASSURER UNE UTILISATION OPTIMALE DES RESSOURCES DISPONIBLES
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> > MISE EN PLACE DE NOUVEAUX OUTILS DE SUIVI BUDGÉTAIRE > ACTUALISATION DES PRATIQUES ADMINISTRATIVES

L'administration d'un ministère dont 42 % des dépenses sont faites à l'étranger dans quelque 28 sites différents commande la mise en place d'outils performants permettant d'effectuer un suivi budgétaire et un contrôle rigoureux.

Dans le but d'assurer une utilisation optimale de ses ressources, le Ministère a ainsi poursuivi, en cours d'année, la révision de ses façons de faire et la mise en place d'outils de gestion adaptés à son contexte d'action.

RÉALISATIONS ET RÉSULTATS

Au cours de 2005-2006, le Ministère a franchi les principales étapes suivantes pour la mise en œuvre de cet objectif :

- > Mise en place, dans les représentations du Québec à l'étranger, d'un nouveau logiciel comptable moderne et convivial permettant d'assurer un contrôle et un suivi dynamiques de leurs opérations, tant celles relevant de la responsabilité budgétaire des délégués généraux, délégués et chefs de poste que celles dont ils assument la réalisation à titre de mandataires des divers intervenants centraux du siège ainsi que des multiples partenaires gouvernementaux ou privés.
- > Établissement de suivis budgétaires périodiques des opérations des diverses unités du Ministère, tant au siège que dans le réseau, permettant d'établir plus précisément un lien entre les dépenses engagées et les objectifs du plan stratégique ministériel. Ces pratiques doivent cependant être consolidées pour garantir la validité des mesures et des analyses qui pourront être effectuées.
- > Amorce des travaux préparatoires à l'implantation, le 1^{er} novembre 2006, de la première étape du projet « Solutions d'affaires de gestion intégrée des ressources (SAGIR) », qui consiste à remplacer le système de gestion budgétaire et comptable SYGBEC (volet dépenses).

Axe 3	L'évaluation des politiques et des programmes ministériels
Objectif	3. DÈS 2005, RENFORCER L'EXERCICE DE L'ÉVALUATION ET DU CONTRÔLE DANS LA GESTION DU MINISTÈRE
Indicateurs	> MISE EN PLACE D'UN PROGRAMME PLURIANNUEL D'ÉVALUATION DES ACTIVITÉS DU MINISTÈRE ET CONSTITUTION D'UN COMITÉ DE VÉRIFICATION COMPÉTENT ET INDÉPENDANT EN SOUTIEN À LA VÉRIFICATION INTERNE

RÉALISATIONS ET RÉSULTATS

- > En 2005-2006, la vérification interne a été renforcée. Un comité de vérification a été formé et comprend un membre externe au Ministère. Deux réunions ont été tenues, en avril 2005 et en janvier 2006; une autre se tient au tournant de l'exercice en avril. Des missions de vérification sont effectuées, tant à l'étranger qu'au siège à Québec.
- > Une fonction d'évaluation de programmes a été instaurée à l'été 2005 et des programmes sont maintenant évalués en appliquant les règles de l'art. En outre, le Ministère se dotera sous peu d'une politique d'évaluation qui prévoit :
 - qu'un cadre d'évaluation soit défini pour tout nouveau programme ou lors d'un renouvellement de programme;
 - qu'une clause soit insérée dans les conventions de subventions engageant un partenaire à collaborer à une éventuelle évaluation.
- > Le Ministère s'est engagé résolument dans une démarche d'analyse et de gestion des risques, ce qui est la base d'un contrôle interne efficace.

4.1 LES RÉSULTATS AU REGARD DES OBJECTIFS GÉNÉRAUX

4.1.1 L'accessibilité aux renseignements sur le Ministère

En 2005-2006, le Ministère a assuré aux citoyens l'accès aux renseignements généraux sur ses programmes, ses services et ses activités. Pour ce faire, il a maintenu des services d'accueil et de renseignements généraux, entre 8 h et 19 h, à son siège de Québec, et de 8 h 30 à 17 h à ses bureaux de Montréal, et ce, tous les jours ouvrables de l'année. Cela a permis de traiter rapidement les demandes de renseignements et d'informer efficacement les citoyens.

En outre, il a tenu à jour, sur son site Internet, toute l'information pertinente sur ses activités et sur les différents programmes destinés aux jeunes, aux organismes de coopération internationale, aux entreprises et aux institutions québécoises afin de renseigner adéquatement ces clientèles sur les conditions de participation et d'inscription aux programmes. Il a distribué dans les stands d'information accessibles aux jeunes, notamment dans les universités québécoises, ou encore par des envois postaux, des dépliants d'information sur les stages de *Québec sans frontières* et dans les organisations internationales.

Le Ministère a également maintenu un service de renseignements électroniques centralisé et respecté globalement l'engagement énoncé à cet égard dans sa Déclaration de services aux citoyens.

Pour les demandes de renseignements sur les programmes d'aide internationale, soit au total 820 demandes, le Ministère a répondu dans un délai moyen de deux jours ouvrables.

4.1.2 La confidentialité

Le Ministère s'assure de protéger, conformément aux modalités prévues dans sa politique de protection des renseignements personnels, les renseignements de cette nature qui lui sont communiqués dans le cadre de la participation à l'un ou l'autre de ses programmes.

4.2 LES RÉSULTATS AU REGARD DES OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

4.2.1 Les programmes de coopération

En 2005-2006, les institutions ayant soumis des projets de coopération à la suite d'un appel à projets ont obtenu une réponse écrite à leur proposition dans un délai de 26 jours après que les résultats de la sélection effectuée par le Ministère et ses partenaires étrangers ont été connus. Les institutions participantes avaient cependant été informées verbalement de ces résultats à l'intérieur du délai de 15 jours, prévu dans la Déclaration de services.

4.2.2 Les services liés aux programmes d'aide internationale

Les engagements du Ministère touchant l'équité dans la sélection des projets soumis par les organismes de coopération internationale ont été respectés. Les critères de sélection des projets ont été connus au moment des appels de projets et les comités de sélection ont été constitués de personnes-ressources provenant d'organismes de coopération internationale, des milieux communautaires et du secteur public. Les résultats des sélections ont fait l'objet d'une gestion transparente et les organismes participants ont eu accès aux résultats les concernant.

Le Ministère tient, sur une base régulière, des rencontres avec les responsables des organismes de coopération internationale partenaires de la gestion des programmes d'aide afin d'examiner l'évolution des projets et de déterminer les divers aspects à améliorer.

Par ailleurs, mentionnons que les participants à la Journée d'initiation aux enjeux de la solidarité internationale ou Journée Québec sans frontières, ont exprimé une satisfaction très élevée quant à la pertinence de cette activité; 95 % se sont dits très satisfaits de sa qualité globale.

4.2.3 Les services liés au programme de stages au sein d'organisations internationales gouvernementales

Pour chaque offre de stage, les dossiers des candidats ont été évalués selon les spécifications du programme et tous les candidats ont été informés quant à leur admissibilité, à l'intérieur du délai de cinq jours suivant le dépôt de leur candidature.

Afin d'assurer l'équité de l'étape de présélection, les entrevues ont été effectuées à l'aide d'un questionnaire unique. Tous les candidats admis à l'entrevue de présélection ont été informés de leur résultat dans un délai de dix jours ouvrables après l'entrevue et le nom de ceux qui ont été retenus a été transmis à l'organisation internationale pour la sélection finale. Au total, 27 jeunes Québécois ont été sélectionnés pour ces stages en 2005-2006.

Afin d'apporter des améliorations à ce programme, le Ministère fait remplir un questionnaire d'évaluation aux stagiaires à leur retour de stage, de même qu'aux organisations qui les ont accueillis. De plus, une évaluation globale a été effectuée auprès de tous les anciens stagiaires au cours de 2005-2006 et révèle que le taux de satisfaction générale des répondants à l'égard du programme est très élevé. La très grande majorité de ceux-ci recommanderait cette expérience à un autre jeune dans le cadre du même programme.

4.2.4 Les services liés aux Missions Québec

Les entreprises et les institutions qui participent aux missions du premier ministre bénéficient des services de logistique et d'encadrement du Bureau des missions et des événements.

En 2005-2006, deux missions majeures ont été coordonnées par le Ministère, soit Mission Québec-Chine et Mission Québec-Inde. La première regroupait plus de 150 gens d'affaires et des représentants des milieux de l'éducation, de la culture et du tourisme, venant de partout au Québec. L'évaluation de cette mission auprès de la clientèle d'affaires a démontré que 54 % des entreprises se sont dites très satisfaites et 45 % satisfaites de la pertinence du programme, des résultats atteints et de l'organisation logistique de l'événement.

La Mission Québec-Inde 2006, qui visait plus particulièrement des objectifs de positionnement du Québec, a regroupé 32 représentants des milieux économique et institutionnel qui ont participé à de nombreuses rencontres dans les villes de Delhi, de Kolkata et de Mumbai. Compte tenu de sa finalité, cette mission n'a pas fait l'objet d'un sondage officiel auprès des participants. Ceux-ci ont néanmoins témoigné de leur grande satisfaction, tant sur le plan de l'organisation et de la logistique de l'événement qu'au regard de la qualité des rencontres obtenues.

4.2.5 Le traitement des plaintes

Le Ministère n'a reçu aucune plainte au regard des services offerts aux clientèles visées dans la Déclaration de services.

4.3 LA RÉVISION DE LA DÉCLARATION DE SERVICES

La Déclaration de services du Ministère sera révisée au cours de l'année 2006-2007, en collaboration avec les ministères sectoriels qui travaillent dans le réseau des représentations à l'étranger. Elle sera assortie d'un mécanisme de suivi.

5.1 LE SOUTIEN À DES CHAIRES D'ÉTUDES ET À DES CENTRES DE RECHERCHE

Dans la perspective de mieux cerner les enjeux liés au phénomène de la mondialisation, de stimuler la recherche et de favoriser une meilleure compréhension des questions touchant à l'intégration des Amériques, le Ministère soutient financièrement, depuis quelques années, les activités de chaires d'études et de centres de recherche universitaires québécois.

En 2005-2006, le Ministère a notamment appuyé les chaires suivantes :

- > Le Centre d'études interaméricaines de l'Université Laval. Le Centre a notamment organisé une école d'été où plusieurs sommités du monde de l'enseignement ont pu échanger avec des étudiants sur la coopération interaméricaine. En outre, le Centre a tenu un atelier intitulé *La démocratie et le multiculturalisme dans les Amériques*, où des spécialistes de plusieurs pays des Amériques ont exposé leurs perceptions des relations interaméricaines. Ces initiatives ont contribué à faire du Centre une référence sur les questions d'intégration hémisphérique.
- > Le Forum académique des Sommets des Amériques, qui constitue un réseau universitaire interaméricain traitant des questions de coopération et d'intégration hémisphériques. Le Forum a notamment créé des liens officiels avec l'Organisation des États américains (OEA) pour devenir un de ses organismes-conseils en matière de relations interaméricaines. À ce titre, certains membres du Forum ont assisté à l'Assemblée générale de l'OEA en 2005 et ont suivi de près les travaux du 4^e Sommet des Amériques tenu à Mar del Plata, en Argentine, à la fin de la même année. De plus, un colloque international a eu lieu à l'Université Laval sur le bilan du Sommet, lequel aura permis aux participants de faire le point sur les perspectives d'intégration des Amériques.
- > L'Observatoire des Amériques de l'UQÀM, qui a organisé un grand colloque intitulé « Le Sommet des Amériques : 5 ans plus tard ». Ce colloque a permis de faire le point sur les suites et les conséquences du Sommet des Amériques tenu à Québec en 2001. En outre, l'Observatoire a publié, sur une base hebdomadaire, des chroniques de fond sur diverses problématiques économiques, sociales et politiques de l'hémisphère américain. Par ailleurs, d'importants dossiers analytiques, notamment sur les relations commerciales Québec – Amérique latine, ont été constitués et mis en ligne.
- > L'Observatoire des États-Unis de la Chaire Raoul-Dandurand de l'UQÀM. L'Observatoire a organisé un colloque de grande envergure intitulé *À droite toute? Le conservatisme et la société américaine*. Ce colloque a permis de mieux saisir les conséquences de la montée du conservatisme sur la vie politique aux États-Unis. Des monographies ont par ailleurs été publiées par l'Observatoire sur des sujets centraux de l'actualité américaine, notamment sur la politique de sécurité énergétique de l'Administration Bush.
- > La Chaire d'études politiques et économiques américaines de l'Université de Montréal, qui a organisé un colloque international intitulé *La prédominance du conservatisme aux États-Unis : Une saison ou une époque*. Ce colloque, réunissant des sommités du monde de l'enseignement, a notamment permis de faire le point sur l'influence du conservatisme sur la politique étrangère américaine. De nombreuses conférences ont également été organisées sur des sujets choisis d'économie et de politique américaine.

Par ailleurs, le Ministère a poursuivi sa collaboration avec le Laboratoire d'étude sur les politiques publiques et la mondialisation (LEPPM) de l'ENAP. Le LEPPM constitue un lieu de veille et d'analyse consacré à l'étude des effets de la mondialisation sur le rôle de l'État et les politiques publiques. Le LEPPM a mis sur pied un site Internet où il publie régulièrement des bulletins trimestriels, des comptes rendus et des capsules d'information, ainsi que de brèves analyses sur l'impact de la mondialisation dans six domaines d'intérêt : santé, éducation, environnement, culture, sécurité et économie. Deux tables rondes ont aussi été organisées, l'une sur l'application du Protocole de Kyoto par les États fédérés et l'autre sur le positionnement des villes à l'ère de la mondialisation.

5.2 L'ACCUEIL D'ORGANISATIONS INTERNATIONALES AU QUÉBEC ET LE SOUTIEN À L'ACTION INTERNATIONALE DES VILLES ET DES RÉGIONS

Le Ministère contribue activement aux efforts gouvernementaux en vue de favoriser une présence accrue des villes et des régions du Québec sur la scène internationale. À ce titre, il soutient le démarchage et le maintien de sièges d'organisations internationales au Québec dans le cadre de la Politique d'accueil des organisations internationales. Il y a 72 organisations internationales installées au Québec, dont 7 sont des organisations internationales gouvernementales. En plus d'octroyer aux organisations qu'il reconnaît (43) des privilèges de courtoisie et, à certaines conditions, des exemptions fiscales, le gouvernement, à l'instar d'autres gouvernements étrangers, finance des organisations qu'il juge stratégiques afin de favoriser leur installation ou d'assurer leur maintien au Québec. En 2005-2006, le total des exemptions fiscales et le soutien direct aux organisations s'élève à près de 10 millions de dollars. Cette action s'est traduite, notamment, par :

- > la participation au Fonds de développement international de Montréal (FODIM) auquel il a versé un soutien de 600 000 \$. Cet appui a favorisé l'installation à Montréal du siège de l'organisation internationale non gouvernementale HUPO (Human Proteome Organisation). HUPO réunit des chercheurs renommés en protéomique, un domaine spécialisé des sciences de la vie qui représente un des pôles de compétitivité les plus stratégiques pour la région de Montréal. HUPO compte quatre permanents et près de 2000 membres provenant de 69 pays. Cet appui au FODIM a également contribué à l'installation permanente à Montréal du siège de l'Association internationale de science politique (AISP). Fondée en 1949 sous les auspices de l'UNESCO, cette organisation scientifique compte six permanents et plus de 1500 membres répartis dans 70 pays. Son inauguration officielle a eu lieu le 13 mars 2006.
- > la signature, le 17 mai 2005, d'une entente de siège entre le gouvernement du Québec et COSPAS-SARSAT, une organisation internationale gouvernementale qui contribue, partout dans le monde, aux activités de recherche et de sauvetage à l'aide de satellites. COSPAS-SARSAT a déménagé son siège social de Londres à Montréal en 2005.
- > le renouvellement, pour la troisième fois, de la subvention du gouvernement du Québec au Secrétariat de la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique. Cette contribution annuelle de 200 000 \$ US du Ministère fait l'objet d'un engagement d'une durée de sept ans.

Le Ministère s'associe également à un certain nombre d'événements internationaux majeurs en vue d'accroître la notoriété des villes québécoises comme lieux d'accueil. Parmi ces événements, on retiendra pour 2005-2006 :

- > la désignation, par l'UNESCO, de *Montréal, capitale mondiale du livre*, pour la période du 23 avril 2005 au 22 avril 2006. Dans le cadre de cet événement, le Ministère a soutenu financièrement la Ville de Montréal et l'Association nationale des éditeurs de livres (ANEL). La ministre des Relations internationales a représenté le gouvernement à l'ouverture officielle à Paris, le jeudi 26 avril 2005, en présence de nombreux représentants de l'UNESCO.
- > le 11^e Forum économique international des Amériques / Conférence de Montréal, qui s'est déroulé du 30 mai au 3 juin 2005 sous le thème *Réussir en période de turbulence : défis et perspectives*. Le Ministère a assumé la coordination de la participation gouvernementale à cet événement ponctué par de nombreuses rencontres politiques bilatérales.
- > la préparation des Fêtes du 400^e anniversaire de la fondation de la ville de Québec, incluant de nombreuses activités à caractère international, qui interpelle directement le Ministère.

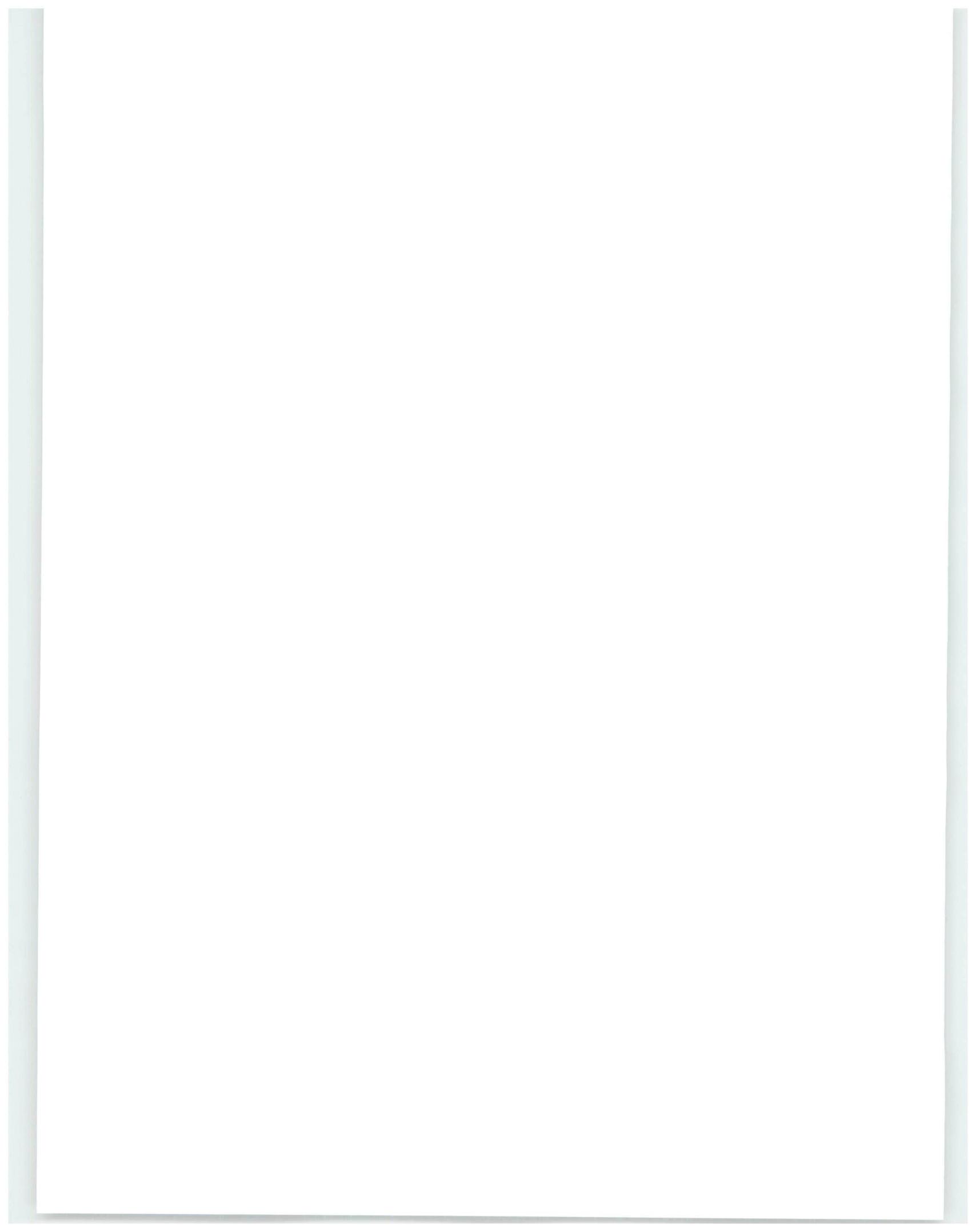
L'appui du Ministère à l'internationalisation des villes et des régions du Québec comme facteur de son rayonnement et de son développement s'est particulièrement manifesté par la remise du prix Hector-Fabre au Festival international de la poésie de Trois-Rivières. Ce prix, décerné tous les deux ans, est assorti d'une bourse de 25 000 \$. Le lauréat de cette troisième édition a été choisi parmi plus de 17 projets provenant de 11 régions du Québec. Le Ministère parraine également le prix Rayonnement international remis depuis 2004 à l'occasion des Prix d'excellence de l'administration publique du Québec. En 2005, le prix a été remis au ministère des Ressources naturelles et de la Faune, pour GéoQuébec.org, un modèle pour l'exportation du savoir-faire québécois en géomatique.

5.3 ————— LA FONCTION PROTOCOLAIRE, LES PRIVILÈGES ET LES IMMUNITÉS

La fonction protocolaire du gouvernement relève du ministère des Relations internationales. Le Protocole fournit des services non seulement au Ministère, mais aussi à l'ensemble du gouvernement du Québec. Il assure les liens avec les représentants des corps diplomatique et consulaire et avec les représentants des organisations internationales. Il gère l'ensemble des services qui leur sont offerts.

En 2005-2006, le Protocole a préparé, coordonné et réalisé quelque 160 activités officielles. Cette direction sous-ministérielle a organisé au Québec 16 visites de membres de gouvernements étrangers (chefs d'État, chefs de gouvernement), 52 visites ministérielles, 29 visites de prise de poste de consuls généraux au Québec, d'ambassadeurs et de hauts-commissaires en poste à Ottawa et trois visites d'ambassadeurs du Canada en poste à l'étranger. Il a aussi participé à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'accompagnement de dix missions à l'étranger du premier ministre, à huit missions préparatoires ainsi qu'à trois missions ministérielles précédées de missions préparatoires. Il a contribué à l'organisation de 32 événements majeurs comprenant des cérémonies, des funérailles, des conférences et des congrès auxquels a participé le premier ministre du Québec. À titre d'exemples : la XI^e Conférence de Montréal, la Fête nationale du Québec, la réunion annuelle des délégués généraux, des délégués et des chefs de poste, la réception offerte à l'occasion de l'adoption par l'UNESCO de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles et le Sommet des leaders sur les changements climatiques.

Au Service des privilèges et des immunités, la gestion de la correspondance officielle et le traitement des demandes en matière de privilèges et d'immunités se sont traduits, en 2005-2006, par quelque 10 000 lettres et notes officielles destinées aux gouvernements étrangers et à leurs représentations ainsi qu'aux organisations internationales gouvernementales et non gouvernementales. Les aspects relatifs aux privilèges et aux immunités touchent des services aussi variés que la fiscalité municipale, le remboursement des taxes à la consommation, les importations et les achats en détaxes d'alcool, les questions judiciaires, l'accès au réseau de l'éducation, l'adhésion au régime d'assurance maladie et d'hospitalisation du Québec, l'immatriculation des automobiles et l'obtention de permis de conduire, ainsi que les différents aspects liés aux immunités prévues dans les Conventions de Vienne.



6.1 PRÉSENTATION DE L'UTILISATION DES RESSOURCES HUMAINES

■ L'effectif

Pour respecter le Plan de gestion des ressources humaines 2005-2008 du Conseil du trésor, le Ministère a procédé à un premier exercice de gestion prévisionnelle de la main-d'œuvre et a déposé au Secrétariat du Conseil du trésor, en septembre 2005, un plan pluriannuel de main-d'œuvre pour 2005-2008. Il sera mis à jour sur une base annuelle.

Ce plan contient une analyse de l'effectif du Ministère et une projection de l'effectif futur après avoir pris en considération les objectifs de réduction et les départs anticipés (retraites et autres); il présente également une évaluation de l'impact de ces départs sur l'organisation du travail et la réalisation des activités du Ministère et un recensement des stratégies que celui-ci compte mettre en œuvre pour accomplir sa mission.

Au cours de l'exercice 2005-2006, le Ministère, afin d'atteindre les cibles de réduction de l'effectif fixées par le Conseil du trésor, a mis en place un mode de gestion de l'effectif par enveloppes fermées pour chacun de ses grands secteurs d'activité. Des mesures ont également été appliquées afin de diminuer le nombre d'ETC (équivalents temps complet) en excédent du niveau approuvé. Le Ministère a ainsi procédé à une réduction de 31 postes, ramenant l'effectif à 582 ETC, ce qui correspond au niveau autorisé par le Conseil du trésor.

En cours d'année, huit postes dans le réseau étaient à combler, dont cinq avec prise de poste en 2005 et trois avec prise de poste à l'été 2006. Le processus de sélection, amorcé en février 2005, a été complété en avril et mai 2005.

Par ailleurs, compte tenu de la nouvelle Politique internationale qu'il faudra mettre en œuvre à compter de 2006-2007, le Ministère a présenté au Conseil du trésor une demande d'ajustement de son effectif.

■ La répartition de l'effectif

Au 31 mars 2006, l'effectif autorisé du Ministère (ETC) était réparti de la façon suivante :

■ Siège

Québec.....	322
Montréal.....	14
Total siège	336

■ Réseau

Fonctionnaires affectés	62
Employés recrutés localement	184
Total réseau	246

Total Ministère (dont quatre au FoGIQE)582

L'effectif comprend 398 postes réguliers comblés par des employés régis par la Loi sur la fonction publique et 184 postes pour des employés recrutés dans les différents pays où sont situées les représentations du Québec à l'étranger.

6.2

PRÉSENTATION DE L'UTILISATION DES RESSOURCES FINANCIÈRES EN RAPPORT AVEC LE PLAN ANNUEL DE GESTION DES DÉPENSES 2005-2006 ET BUDGET D'INVESTISSEMENTS

Le portefeuille « Relations internationales » comprend un seul programme, soit celui des « Affaires internationales ».

■ Le budget de dépenses

Le budget de dépenses prévu dans le Plan annuel de gestion des dépenses du Ministère au début de l'exercice financier 2005-2006 s'élevait à 99 564 700 \$. Il a été porté à 103 450 500 \$ par le transfert de crédits en provenance du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC) permettant de compléter le financement des activités de promotion, de recrutement et de sélection à l'étranger de candidats intéressés à émigrer au Québec.

PROGRAMME	2005-2006		2004-2005	
AFFAIRES INTERNATIONALES	Budget de dépenses initial (000 \$)	Budget de dépenses modifié (000 \$)	Dépenses réelles (non vérifiées)* (000 \$)	Dépenses réelles (000 \$)
Direction, analyse et politiques	11 702,4	11 702,4	12 540,9	11 629,0
Représentation du Québec à l'étranger	43 740,2	47 587,0	43 496,3	47 060,0
Affaires bilatérales et Francophonie	26 548,9	26 548,9	27 809,0	26 596,0
Protocole, événements et services ministériels	17 573,2	17 612,2	18 891,4	17 564,0
Total Ministère	99 564,7	103 450,5	102 737,6	102 849,0

* Les dépenses vérifiées seront déposées à l'Assemblée nationale par le ministre des Finances

Les dépenses réelles tiennent compte de la participation du Ministère aux objectifs de réduction de dépenses du gouvernement et de l'atteinte d'une cible d'économie fixée à 1 479 600 \$. Par ailleurs, le gouvernement a autorisé le financement des missions officielles réalisées à l'étranger pour un montant de 1 222 100 \$, directement assumé par le Ministère sur cette cible d'économie.

■ Le budget d'investissements

INVESTISSEMENTS	2005-2006		2004-2005	
	Budget initial (000 \$)	Budget modifié (000 \$)	Réel (non vérifié)* (000 \$)	Réel (000 \$)
Immobilisations	1 035,0	1 241,8	1 203,0	657,2
Prêts, placements et avances	600,0	393,2	232,7	321,0

* Les dépenses vérifiées seront déposées à l'Assemblée nationale par le ministre des Finances

Les investissements en technologie de l'information effectués en 2005-2006 ont permis, notamment, de moderniser les équipements bureautiques mis à la disposition des employés (remplacement d'environ 25 % des ordinateurs) et de renforcer la disponibilité, la performance et la sécurité des réseaux et des liens de télécommunication. De plus, le Ministère a investi des ressources dans la mise en place de l'infrastructure supportant la technologie des assistants personnels numériques BlackBerry, autant au Québec qu'à l'étranger. Il a également procédé à la normalisation et à la rationalisation de l'espace des salles informatiques de quatre représentations du Québec à l'étranger en regroupant les équipements requis pour supporter les services informatiques avec ceux requis pour supporter les services de sécurité offerts par la Sûreté du Québec. Enfin une partie des composantes requises pour réaliser le projet de rehaussement de l'infrastructure technologique du Ministère, qui s'étalera sur deux ans environ, a été acquise cette année.

La Direction des ressources matérielles a investi 279 200 \$ en dépenses d'immobilisations pour l'achat de divers mobiliers et équipement, notamment filières sur rail, système de visioconférence pour Québec et Montréal, système téléphonique au bureau de Montréal, de même que la construction de quelques bureaux.

7.1 PROGRAMMES D'ACCÈS À L'ÉGALITÉ (LOI SUR LA FONCTION PUBLIQUE, ARTICLE 53.1)

■ Embauche et représentativité

1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

L'embauche en 2005-2006

	RÉGULIERS	OCCASIONNELS	ÉTUDIANTS	STAGIAIRES	TOTAL
Nombre total de personnes embauchées	4	14	21	7	46

Nombre d'employés réguliers en date du 31 mars 2006

Effectif total fonctionnaire (nombre de personnes)	374
--	-----

2. MEMBRES DE COMMUNAUTÉS CULTURELLES, AUTOCHTONES, ANGLOPHONES ET PERSONNES HANDICAPÉES

Rappel de l'objectif d'embauche :

- > Atteindre un taux d'embauche annuel de 25 % des nouveaux employés réguliers, occasionnels, stagiaires et étudiants, membres des communautés culturelles (Cc), anglophones (Angl.), autochtones (Aut.) et personnes handicapées (Ph), pour hausser la représentation de ces groupes dans la fonction publique.

Le taux d'embauche des groupes cibles

	RÉGULIERS				OCCASIONNELS				ÉTUDIANTS				STAGIAIRES				TOTAL
	Cc	Angl.	Aut.	Ph	Cc	Angl.	Aut.	Ph	Cc	Angl.	Aut.	Ph	Cc	Angl.	Aut.	Ph	
Nombre total de personnes embauchées	1				2				3	1			3				10
Pourcentage	25 %				14 %				14 %	5 %			43 %				
Pourcentage global	25 %				14 %				19 %				43 %				22 %

Rappel des objectifs de représentativité :

- > Pour les membres des communautés culturelles, atteindre la cible gouvernementale de 9 % de l'effectif régulier. Pour les personnes handicapées, atteindre la cible ministérielle de représentativité de 2 %.

Le taux de représentativité

	RÉGULIERS			
	Cc	Angl.	Aut.	Ph
Représentativité en nombre	15	6	--	6
Pourcentage	3,9 %	1,6 %	--	1,6 %

3. FEMMES

Le taux d'embauche

	RÉGULIÈRES	OCCASIONNELLES	ÉTUDIANTES	STAGIAIRES
Nombre de femmes embauchées	3	10	10	4
Pourcentage	75 %	71 %	48 %	57 %

Le taux de représentativité *

	Personnel d'encadrement	Personnel professionnel**	Personnel technicien assimilé	Personnel de bureau	Personnel des agents de la paix	Personnel ouvrier
Représentativité en nombre	19	69	47	70	--	--
Pourcentage	31 %	37 %	78 %	89 %	--	--

* Le niveau de représentativité des femmes correspond à des emplois réguliers

** Y compris ingénieures, avocates, notaires, conseillères en gestion des ressources humaines, enseignantes, médecins et dentistes.

4. RÉSULTATS COMPARATIFS

Le taux d'embauche global des groupes visés selon les statuts

Taux d'embauche global, en pourcentage, des membres des communautés culturelles, des anglophones et des autochtones pour les trois dernières années et, pour 2005-2006, incluant le taux d'embauche des personnes handicapées.

	RÉGULIERS	OCCASIONNELS	ÉTUDIANTS	STAGIAIRES
2003-2004	14 %	--	20 %	--
2004-2005	--	8 %	17 %	--
2005-2006	25 %	14 %	19 %	43 %

■ Le taux de représentativité des groupes visés par rapport à l'effectif régulier ²

Le taux de représentativité des membres des communautés culturelles

Taux de représentativité des membres des communautés culturelles (%).

2003-2004	2004-2005	2005-2006
6 %	3,8 %	3,9 %

Le taux de représentativité des anglophones

Taux de représentativité des anglophones (%).

2003-2004	2004-2005	2005-2006
1 %	1,5 %	1,6 %

² La diminution de l'effectif total de 395 à 374 entre 2004-2005 et 2005-2006 explique certaines variations des taux de représentativité.

Le taux de représentativité des autochtones

Taux de représentativité des autochtones (%).

2003-2004	2004-2005	2005-2006
--	--	--

Le taux de représentativité des personnes handicapées

Taux de représentativité des personnes handicapées (%).

2003-2004	2004-2005	2005-2006
1 %	1,3 %	1,6 %

7.2 RAPPORT EN MATIÈRE D'ACCÈS À L'INFORMATION ET DE PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Le responsable de l'accès à l'information du Ministère a traité 19 demandes d'accès à des documents durant l'année 2005-2006, parmi lesquelles cinq dossiers ont fait l'objet d'une demande d'extension d'échéance. Aucune demande de révision n'a été déposée à la Commission d'accès à l'information.

Sept nouveaux fichiers de renseignements personnels ont été recensés et déclarés à la Commission d'accès à l'information.

7.3 POLITIQUE GOUVERNEMENTALE RELATIVE À L'EMPLOI ET À LA QUALITÉ DE LA LANGUE FRANÇAISE DANS L'ADMINISTRATION

Guidé par la Charte de la langue française, la Politique gouvernementale relative à l'emploi et à la qualité de la langue française dans l'administration, la Politique d'achat du gouvernement du Québec et la Politique d'utilisation du français dans les technologies de l'information, le Ministère a adopté, en 1998, la Politique linguistique du ministère des Relations internationales. Elle vise à intégrer les orientations gouvernementales relatives à l'emploi et à la qualité de la langue française dans l'accomplissement quotidien de la mission du Ministère.

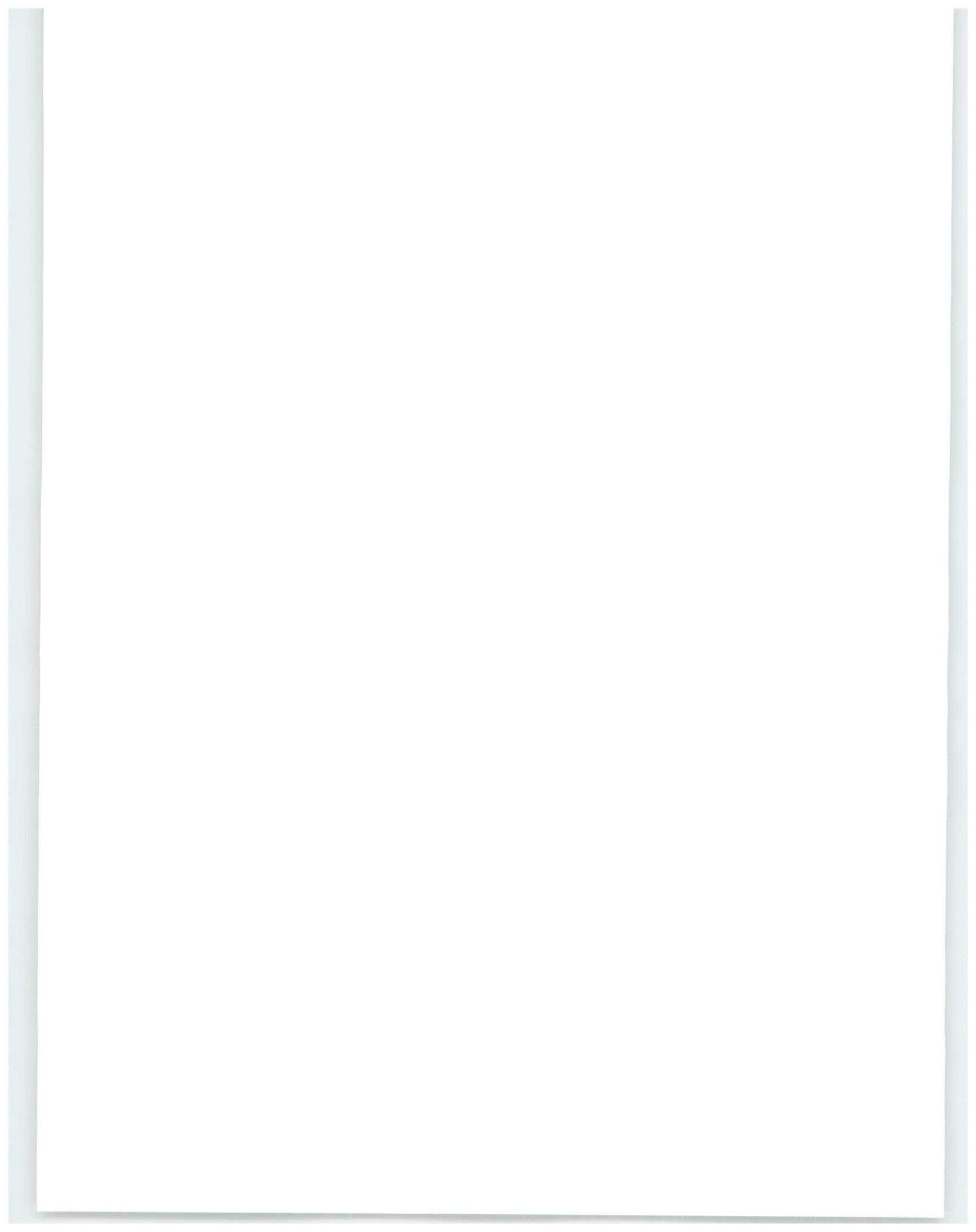
Cette politique a été révisée cette année afin d'ajouter des précisions et de s'assurer d'une uniformisation des pratiques du Ministère et de son réseau. Elle sera adoptée au début de l'année 2006-2007.

Par ailleurs, après avoir rempli les dernières exigences stipulées dans son attestation d'application de programme, le Ministère s'est vu délivrer son certificat de conformité aux dispositions de la Charte de la langue française relatives à l'administration le 16 septembre 2005.

Enfin, neuf employés ont suivi des cours de formation relatifs à la qualité de la langue.

7.4 SUIVI DES RECOMMANDATIONS DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DU QUÉBEC

Le ministère des Relations internationales n'a fait l'objet d'aucune recommandation de la part du Vérificateur général dans son rapport (tomes I et II) de l'année 2004-2005.



**ANNEXE 1 LISTE DES REPRÉSENTATIONS, DES AUTRES POSTES
ET DES AGENTS DU QUÉBEC À L'ÉTRANGER (AU 31 MARS 2006)**

Délégations générales

Délégation générale du Québec à Bruxelles
Délégation générale du Québec à Londres
Délégation générale du Québec à Mexico
Délégation générale du Québec à New York
Délégation générale du Québec à Paris
(L'établissement abrite à la fois le délégué général du Québec à Paris
et le délégué du Québec aux Affaires francophones et multilatérales.)
Délégation générale du Québec à Tokyo

Délégations

Délégation du Québec à Boston
Délégation du Québec à Buenos Aires
Délégation du Québec à Chicago
Délégation du Québec à Los Angeles

Bureaux

Bureau du Québec à Barcelone
Bureau du Québec à Beijing
Bureau du Québec à Miami
Bureau du Québec à Munich
Bureau du Québec à Shanghai
Bureau de tourisme du Québec à Washington
Service d'immigration du Québec à Damas
Service d'immigration du Québec à Hong-Kong
Service d'immigration du Québec à Vienne

Antennes

> Atlanta > Santiago du Chili
> Berlin > Séoul
> Rome > Taipei

**Liste des agents d'affaires contractuels à l'étranger au service non exclusif
de l'Administration du gouvernement du Québec**

Chambre de commerce italienne au Canada	
Ufficio Affari Québec-Italia	Milan, Italie
Tuyet Nguyen	Hanoi, Vietnam
Manuel Delfin-Mujica	Lima, Pérou

ANNEXE 2 DÉCLARATION DE SERVICES AUX CITOYENS

Le ministère des Relations internationales assure la promotion et la défense à l'étranger des intérêts politiques, économiques, sociaux et culturels du Québec. Il agit comme conseiller du gouvernement, de ses ministères et de ses organismes en matière de relations internationales et coordonne les relations du Québec avec un grand nombre de gouvernements à l'étranger et avec plusieurs organisations internationales. Il a donc surtout développé des produits et des services destinés à ses partenaires gouvernementaux. Par ailleurs, il offre aux citoyens, aux institutions et aux entreprises un certain nombre de programmes et de services

■ Ainsi, si vous êtes :

- > un étudiant de 2^e ou de 3^e cycle intéressé par des stages à l'étranger ;
- > un organisme de coopération internationale intéressé à réaliser et à coordonner des stages s'adressant aux jeunes Québécoises et Québécois ;
- > une entreprise ou une institution intéressée à participer aux Missions Québec dirigées par le premier ministre ;
- > une institution intéressée à participer aux programmes de coopération bilatérale négociés avec des partenaires étrangers ;
- > un citoyen qui désire obtenir des renseignements sur les activités du Ministère,

il nous fera plaisir de vous servir. Nous nous sommes fixé, en ce qui concerne les services que nous vous offrons, les objectifs qui suivent.

NOS OBJECTIFS GÉNÉRAUX

LA QUALITÉ DE NOS SERVICES

Vous trouverez chez nous, tant au Québec que dans le réseau des représentations du Québec à l'étranger, des interlocuteurs attentifs qui répondront à vos demandes avec respect et courtoisie.

LA CONFIDENTIALITÉ

Nous protégerons les renseignements personnels que vous nous communiquerez.

L'ACCESSIBILITÉ AUX RENSEIGNEMENTS QUI VOUS CONCERNENT

Nous mettrons à votre disposition toute l'information relative aux programmes et aux services qui vous sont destinés et répondrons à vos demandes de renseignements sur le Ministère et ses activités.

Cette information est fournie par notre Service de renseignements généraux.

Vous pouvez nous téléphoner à Québec, au numéro (418) 649-2300, ou à Montréal, au numéro (514) 873-6708. Ce service est accessible de 8 h 30 à 17 h, du lundi au vendredi. Vous pouvez aussi nous joindre à l'adresse électronique suivante : <http://www.mri.gouv.qc.ca>.

Vos demandes de renseignements seront traitées avec attention et célérité, et ce, de la façon suivante :

- nous répondrons à vos questions soit sur-le-champ, soit en vous indiquant les coordonnées de la personne la plus apte à vous fournir les renseignements recherchés ;
- si vous prenez contact avec nous par notre site Web, nous vous répondrons dans les quatre jours ouvrables suivants.

NOS OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

NOS PROGRAMMES ET LES SERVICES CORRESPONDANTS

■ La coopération

Le gouvernement du Québec a conclu des ententes de coopération avec un certain nombre de gouvernements étrangers. Ces ententes prévoient encourager des projets de coopération dans des domaines prioritaires identifiés avec nos partenaires étrangers et répondant à des intérêts communs.

- Nous entendons fournir aux institutions participantes un service-conseil de qualité pour le développement et la réalisation de projets de coopération qui s'inscrivent dans le cadre convenu avec nos partenaires étrangers. Nous offrons également le soutien opérationnel requis pour leur mise en œuvre.
- Pour les institutions ayant soumis des projets, nous ferons connaître le résultat de l'analyse de leur dossier dans un délai de 15 jours ouvrables après que seront connus les résultats de la négociation tenue avec le partenaire étranger.

■ L'aide internationale

L'action du Ministère en matière d'aide internationale s'appuie sur un programme à deux volets. D'une part, l'Aide à l'action humanitaire a pour but d'appuyer les organismes de coopération internationale du Québec dans leurs interventions à l'étranger auprès de populations en difficulté. D'autre part, Québec sans frontières permet à de jeunes Québécoises et Québécois de participer à des stages d'initiation à la coopération internationale, stages coordonnés et mis en œuvre par les organismes de coopération internationale.

Dans le cadre de la mise en œuvre de programmes requérant la contribution d'organismes québécois, nous entendons effectuer, avec équité et transparence, la sélection des projets que ces organismes nous auront présentés.

■ Le Programme de stages au sein d'organisations internationales gouvernementales

Ce programme, qui s'adresse aux étudiants des 2^e et 3^e cycles universitaires, propose la réalisation de stages dans certaines organisations internationales gouvernementales, selon les besoins identifiés annuellement par celles-ci.

- Nous effectuerons avec équité et célérité la sélection des candidats admissibles à ces stages.
- Les postulants peuvent s'attendre à recevoir une réponse concernant la recevabilité de leur candidature dans un délai de 5 jours ouvrables suivant son dépôt officiel.
- Nous visons à produire, aux candidats admis en entretien de sélection, une réponse dans un délai de 10 jours ouvrables suivant l'entrevue.

■ Les Missions Québec

- Notre Bureau des missions offre les services de logistique et d'encadrement nécessaires aux entreprises et aux institutions qui participent aux missions que dirige le premier ministre à l'étranger.
- Ces services sont de grande qualité. Afin de nous permettre de prendre toutes les mesures susceptibles d'améliorer notre offre de service, nous ferons évaluer celle-ci par ses participants à la suite de chaque mission.

Si vous avez des remarques à faire sur la qualité de nos services ou si vous estimez que les standards définis plus haut n'ont pas été respectés, n'hésitez pas à nous en faire part. Le Secrétaire général du Ministère recevra avec intérêt vos commentaires et suggestions et traitera vos plaintes dans un délai de 15 jours ouvrables après la réception du courrier que vous lui aurez adressé en ce sens. Ses coordonnées sont :

Secrétariat
Ministère des Relations internationales
525, boulevard René-Lévesque Est, 3^e étage
Québec (Québec) G1R 5R9
Téléphone : (418) 649-2335

Cette déclaration est entrée en vigueur le 1^{er} avril 2001.

ANNEXE 3 INDICATEURS DE GESTION DU MINISTÈRE

INDICATEURS		2004-2005		2005-2006		
Ressources humaines						
Répartition de l'effectif, par type et par catégorie d'emploi, en nombre des ETC utilisés et en % du total des ETC utilisés	> Réguliers	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	
	> Occasionnels (ERL)	407	66	387	68	
	> Autres (tous les autres statuts)	206	34	181	32	
		--	--	--	--	
	Total	613		568		
	Répartition des réguliers					
	> Cadres	65	16	61	16	
	> Professionnels (ingénieurs et juristes inclus)	189	46	187	48	
	> Fonctionnaires (PBTA)	153	38	139	36	
	> Autres	--	--	--	--	
Total	407		387			
Répartition des réguliers						
> Hommes	182	45	182	47		
> Femmes	225	55	205	53		
Répartition de l'effectif régulier au 31 mars par groupe d'âge (nombre et % des ETC utilisés)	Nombre et % des ETC utilisés	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	
> 34 ans et moins		44	11	41	11	
> 35 ans à 54 ans		252	62	240	62	
> 55 ans et plus		111	27	106	27	
Prévision des départs à la retraite d'ici le 1 ^{er} avril 2009 en nombre et en % des employés	> Nombre de personnes visées et % par rapport au nombre d'employés au 31 mars	Du 1 ^{er} avril 2005 au 31 mars 2008		Du 1 ^{er} avril 2006 au 31 mars 2009		
		N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	
		58	10	71	12	
Taux de roulement du personnel régulier (excluant les postes occasionnels)	> Nombre de personnes remplacées sur un poste régulier au cours de l'année excluant les affectations / Nombre de postes réguliers utilisés au 31 mars	%		%		
		5		1		
Taux d'absentéisme (excluant les jours fériés et les vacances utilisées)	> Nombre de jours d'absences / Nombre de jours de travail payés	%		%		
		3,09		2,45		
Nombre de jours de formation par ETC (Loi 90)	> Formation globale	N ^{bre}		N ^{bre}		
		2 j		4,0 j		

INDICATEURS		2004-2005	2005-2006
Ressources budgétaires et financières			
Dépenses pour la formation et le développement du personnel		\$	\$
	> Dépenses directes en formation par employé	360	330
	> Dépenses indirectes pour la formation	---	296
	> Dépenses de formation en prestation de services par employé	800	757
	> Dépenses de formation en technologie de l'information par employé	50	36
Dépenses en matière de ressources informationnelles (RI) (montant, % de croissance et % par rapport aux dépenses totales de l'organisation)	Dépenses en RI (\$) (fonctionnement et immobilisations)	\$ 2 050 100	\$ 2 544 900
	> Croissance annuelle des dépenses en RI (%)*		21,9
	> Pourcentage des dépenses en RI par rapport aux dépenses totales du MRI (%) (excluant la masse salariale)		3,9
			24
			4,5

* Des éléments non considérés en 2003-2004 au titre des ressources informationnelles ont été considérés comme telles en 2004-2005 et comptabilisés. Pour 2005-2006 deux projets importants ont débuté soit le rehaussement des infrastructures technologiques et SAGIR.

ANNEXE 4 LISTE DES ENTENTES INTERNATIONALES ET DES ENGAGEMENTS INTERNATIONAUX DU QUÉBEC 2005-2006

ENTENTES

Entente entre le gouvernement du Québec et le programme COSPAS-SARSAT concernant les exemptions, les avantages fiscaux et les prérogatives de courtoisie consentis au programme, aux représentants des États membres et aux fonctionnaires du Secrétariat, signée à Québec le 27 mai 2005.

Entente complémentaire entre le gouvernement du Québec et l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) concernant les locaux de l'OACI situés au 700, rue de la Gauchetière Ouest, à Montréal, signée à Québec le 26 juillet 2005.

Entente de coopération en matière d'adoption internationale entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de la République socialiste du Vietnam, signée à Québec le 15 septembre 2005.

Entente de coopération dans les domaines de la science et de la technologie entre le gouvernement du Québec et le ministère de la Science et de la Technologie de la République populaire de Chine, signée à Beijing le 22 septembre 2005.

Entente dans les domaines de l'éducation et de la formation entre le gouvernement du Québec et le ministère de l'Éducation de la République populaire de Chine, signée à Beijing le 23 septembre 2005.

Entente portant sur des services de francisation entre la ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles du Québec et l'Institut français de Sofia, signée à Sofia le 30 novembre 2005.

Entente sur les ressources en eaux durables du bassin des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent, signée à Milwaukee le 13 décembre 2005.

Entente portant sur des services de francisation entre la ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles du Québec et la Bibliothèque d'État de littérature étrangère panrusse de Moscou, signée à Moscou le 6 mars 2006.

Entente portant sur des services de francisation entre la ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles du Québec et le Centre culturel français de Iasi, signée à Iasi (Roumanie) le 20 mars 2006.

Entente portant sur des services de francisation entre la ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles du Québec et l'Institut français d'Ukraine, signée à Kiev le 22 mars 2006.

Entente portant sur des services de francisation entre la ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles du Québec et l'Institut français de Bucarest, signée à Vienne le 23 mars 2006.

Entente portant sur des services de francisation entre la ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles du Québec et l'Institut franco-chilien de Santiago, signée à Santiago le 24 mars 2006.

Entente en matière de sécurité sociale entre le Québec et le royaume de Belgique, signée à Québec le 28 mars 2006.

ENGAGEMENTS INTERNATIONAUX DU CANADA AUXQUELS LE QUÉBEC S'EST DÉCLARÉ LIÉ PAR DÉCRET EN 2005-2006

■ Avril 2005

- > Accord de libre-échange entre le Canada et la république du Costa Rica — Décret 372-2005
- > Accord de libre-échange entre le Canada et la république du Chili — Décret 373-2005

■ Mai 2005

- > Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques relatifs à la Convention sur la diversité biologique (ONU) — Décret 485-2005

■ Octobre 2005

- > Convention sur la protection des enfants et la coopération en matière d'adoption internationale (Conférence de La Haye de droit international privé) — Décret 901-2005

■ Novembre 2005

- > Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles (Unesco) — Décret 1088-2005
- > Accord de coopération dans le domaine du travail entre le Canada et la république du Chili et sa mise en œuvre — Décret 1151-2005
- > Accord de coopération dans le domaine du travail entre le Canada et la république du Costa Rica et sa mise en œuvre — Décret 1152-2005

■ FÉVRIER 2006

- > Convention-cadre pour la lutte antitabac (OMS) — Décret 70-2006

■ Mars 2006

- > Convention internationale contre le dopage dans le sport (Unesco) — Décret 145-2006

ANNEXE 5 LISTE DES PRINCIPALES VISITES OFFICIELLES EN 2005-2006

■ Avril 2005

- > Visite de M. George Reid, président du Parlement écossais.
- > Visite de M. Han Zheng, maire de Shanghai (République populaire de Chine).
- > Visite de M. Michel Vauzelle, président du Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA).

■ Mai 2005

- > Visite de M. Alois Glück, président du Landtag de Bavière.
- > Visite de M. Josep Bargalló, premier ministre de Catalogne.
- > Visite de Son Altesse Royale la princesse Margriet des Pays-Bas dans le cadre de la commémoration du 60^e anniversaire de la libération des Pays-Bas par les Forces armées canadiennes.
- > Visite de M. Amadou Toumani Touré, président de la république du Mali.
- > Visite de M^{me} Jacinta Allan, ministre de l'Emploi et de la Jeunesse, de l'État de Victoria du Commonwealth d'Australie dans le cadre de la 11^e Conférence de Montréal.

■ Juin 2005

- > Visite de M. Brian Dubie, lieutenant-gouverneur de l'État du Vermont (États-Unis d'Amérique), dans le cadre de la 11^e Conférence de Montréal.
- > Visite de M. George E. Pataki, gouverneur de l'État de New York (États-Unis d'Amérique), dans le cadre de la 11^e Conférence de Montréal.
- > Visite de M. James H. Douglas, gouverneur de l'État du Vermont (États-Unis d'Amérique).
- > Visite de M. Said Oulbacha, secrétaire d'État chargé de la formation professionnelle du royaume du Maroc.
- > Visite de 12 secrétaires d'État à la Santé (République fédérative du Brésil) dans le cadre de la Conférence luso-francophone de la Santé (COLUFRAS).
- > Visite de M. Marconi Ferreira Perillo Júnior, gouverneur de l'État de Goiás (République fédérative du Brésil).
- > Visite de M. Marc Ravalomanana, président de la république de Madagascar.
- > Visite de Son Excellence M. Phan Van Khai, premier ministre de la République socialiste du Vietnam.
- > Visite de M^{me} Marjorie Jackson-Nelson, gouverneure de l'État de l'Australie du Sud, dans le cadre des 8^e Jeux mondiaux des policiers et des pompiers 2005.

■ Juillet 2005

- > Visite de M. Abdulsalam Elghelali, ministre de l'Éducation supérieure de Libye.
- > Visite de M. Sonny Perdue, gouverneur de l'État de Géorgie (États-Unis d'Amérique).
- > Visite de M. Li Ligu, vice-ministre du ministère des Affaires civiles de la République populaire de Chine.

■ Août 2005

- > Visite de M. Siegfried Schneider, ministre d'État de l'Éducation de l'État de Bavière.

■ Septembre 2005

- > Visite de M. Hu Jintao, président de la République populaire de Chine.
- > Visite de M. John Hill, ministre adjoint au premier ministre d'Australie dans le domaine des Arts.
- > Visite de M. David Lammy, ministre délégué à la Culture, aux Médias et aux Sports, du Royaume-Uni.
- > Visite de M. Lazhar Bououni, ministre de l'Enseignement supérieur de la République tunisienne.

- > Visite de M. Laurent Fabius, ex-premier ministre de la République française.
- > Visite de M. Philippe Bas, ministre délégué à la Sécurité sociale, aux Personnes âgées, aux Personnes handicapées et à la Famille de la République française, dans le cadre du Forum franco-québécois sur la santé.
- > Visite de M. K. Natwar Singh, ministre des Affaires extérieures de la république de l'Inde.

■ Octobre 2005

- > Visite de M. Werner Schnappauf, ministre d'État de l'Environnement, de la Santé et de la Protection du consommateur de l'État de Bavière.
- > Visite de M. Jürgen W. Heike, ministre délégué au Travail, aux Affaires sociales, à la Famille et à la Condition féminine de l'État de Bavière.
- > Visite de M^{me} Li Bin, vice-gouverneure de la province de Jilin, République populaire de Chine.
- > Visite de M. Cristian Preda, secrétaire d'État au ministère des Affaires étrangères de Roumanie et représentant du chef de l'État roumain pour la Francophonie.

■ Novembre 2005

- > Visite de M. Lech Walesa, ex-président de la république de Pologne.

■ Décembre 2005

- > Visite de M. Werner Schnappauf, ministre d'État de l'Environnement, de la Santé et de la Protection du consommateur de l'État de Bavière, dans le cadre du Sommet des leaders sur les changements climatiques.
- > Visite de M. Benoit Lutgen, ministre de l'Agriculture, de la Ruralité, de l'Environnement et du Tourisme de la Région wallonne (royaume de Belgique), à l'occasion de la onzième Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques.
- > Visite de M. José Guillermo Maza Brizuela, ministre de la Santé de la république d'El Salvador.

■ Janvier 2006

- > Visite de M. Alain Juppé, ex-premier ministre de la République française et professeur invité à l'École nationale d'administration publique (ENAP).

■ Février 2006

- > Visite de M. André Antoine, vice-président du gouvernement wallon, ministre du Logement, des Transports et du Développement territorial, en charge de l'énergie, des aéroports et des zones économiques (royaume de Belgique).
- > Visite de M. Clément Duhaime, administrateur de l'Organisation internationale de la Francophonie.

■ Mars 2006

- > Visite de M. Carles Solà, ministre des Universités, de la Recherche et de la Société de l'information de la Generalitat de Catalogne.
- > Visite de M. Bob Taft, gouverneur de l'État de l'Ohio (États-Unis d'Amérique).
- > Visite de M. Gérard Latortue, premier ministre de la république d'Haïti.
- > Visite de M. Saïd Barkat, ministre de l'Agriculture et du Développement rural de la République algérienne démocratique et populaire.
- > Visite de M. Philippe Douste-Blazy, ministre des Affaires étrangères de la République française.
- > Visite de M. François Loos, ministre délégué à l'Industrie de la République française.
- > Visite de M. Alain Rousset, président du Conseil régional d'Aquitaine et président de l'Association des régions de France (République française).
- > Visite de M. Jean-François Istasse, président du parlement de la Communauté française de Belgique.

ANNEXE 6 LISTE DES MISSIONS MINISTÉRIELLES QUÉBÉCOISES À L'ÉTRANGER EN 2005-2006

■ Avril 2005

- > Mission de M. Jean Charest, premier ministre, à Rome à l'occasion des funérailles de Sa Sainteté le pape Jean-Paul II.
- > Mission économique de M. Jean Charest et de M. Claude Béchar, ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, à Washington D. C. et en Virginie.
- > Mission, à titre de représentante du gouvernement, de M^{me} Monique Gagnon-Tremblay, à Rome, à l'occasion de l'intronisation du souverain pontife, Benoît XVI et à Paris pour rencontrer le Secrétaire général de l'UNESCO.
- > Mission de M. Thomas J. Mulcair, ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, à Washington.

■ Mai 2005

- > Mission de M^{me} Monique Gagnon-Tremblay, ministre des Relations internationales à Chicago, notamment pour y prononcer une allocution à l'Université de l'Illinois.
- > Mission de M. Jean Charest, premier ministre, à San Pedro Garcia, État mexicain du Nuevo León, dans le cadre du Sommet nord-américain Hemispheria.
- > Mission de M. Claude Béchar, ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, à New York.

■ Juin 2005

- > Mission de M. Jean Charest, premier ministre, et de M^{me} Monique Gagnon-Tremblay, ministre des Relations internationales, en Haïti.
- > Mission de M^{me} Monique Gagnon-Tremblay, ministre des Relations internationales, à Milan, Rome et Venise, notamment pour participer à la Biennale de Venise et au 40^e anniversaire de la présence québécoise en Italie.
- > Mission de M. Jean Charest, premier ministre, pour participer à la conférence annuelle de l'Organisation de l'industrie de la biotechnologie, à Philadelphie.
- > Mission de M^{me} Line Beauchamp, ministre de la Culture et des Communications, à la Rencontre internationale des ministres de la Culture, à Madrid.
- > Mission de M^{me} Line Beauchamp, ministre de la Culture et des Communications à Bruxelles et à Luxembourg pour participer à la réunion informelle des ministres de la culture des 25 pays de l'Union européenne.
- > Mission de M. Claude Béchar, ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, au Salon de l'aéronautique et de l'Espace, à Paris.
- > Mission de M. Jean-Marc Fournier, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, à Genève, Zurich et Bruxelles.
- > Mission de M. Philippe Couillard, ministre de la Santé et des Services sociaux, à New York.

■ Juillet 2005

- > Mission de M. Jean Charest, premier ministre, de M. Philippe Couillard, ministre de la Santé et des Services sociaux, et de M. Laurence Bergman, ministre du Revenu, à Baltimore, pour la sauvegarde de l'Hôpital Shriners.
- > Mission de M. Thomas J. Mulcair, ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, à Dublin et à Vienne.

■ Août 2005

- > Mission de M. Jean Charest à Terre-Neuve pour participer à la XXIX^e Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada.
- > Mission avec Investissement Québec, de M. Claude Béchar, ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, à Boston.

■ Septembre 2005

- > Mission de M. Jean Charest, premier ministre, de M^{me} Monique Gagnon-Tremblay, ministre de Relations internationales et de M. Claude Béchar, ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, en République populaire de Chine.
- > Mission de M^{me} Lise Thériault, ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles, à New York pour participer au 3^e Symposium Canado-américain de recherche de l'Association d'études canadiennes.
- > Mission de M. Philippe Couillard, ministre de la Santé et des Services sociaux, en Israël.
- > Mission de M. Laurent Lessard, ministre du Travail, à Hong Kong, pour participer à la Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du Commerce.

■ Octobre 2005

- > Mission de M. Jean Charest, premier ministre, et de M. Claude Béchar, ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, au 3^e Sommet économique Québec— New York à Albany, New York.
- > Mission de M^{me} Line Beauchamp, ministre de la Culture et des Communications, à Paris pour participer à la Conférence générale de l'UNESCO.
- > Mission de M^{me} Monique Gagnon-Tremblay, ministre des Relations internationales, à Boston, notamment pour participer à une conférence à l'Université Harvard et pour l'inauguration des nouveaux locaux de la Délégation.

■ Novembre 2005

- > Mission de M^{me} Monique Gagnon-Tremblay, ministre des Relations internationales, à Madagascar, pour participer à la 21^e session de la Conférence ministérielle de la Francophonie.
- > Mission de M. Claude Béchar, ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, au Connecticut et au New Jersey.
- > Mission de M. Benoit Pelletier, ministre responsable des Affaires intergouvernementales canadiennes, de la Francophonie canadienne, de l'Accord sur le commerce intérieur, de la Réforme des institutions démocratiques et de l'accès à l'information, à Saint-Louis, Missouri.
- > Mission de M. Henri-François Gautrin, ministre des Services gouvernementaux, à Tunis, pour participer au Deuxième Sommet mondial sur la société de l'Information.

■ Décembre 2005

- > Mission de M^{me} Monique Gagnon-Tremblay, ministre des Relations internationales au Mexique pour participer aux cérémonies de commémoration du 25^e anniversaire de la Délégation générale, et en France pour rencontrer l'administration de l'AIF.
- > Mission de M^{me} Line Beauchamp, ministre de la Culture et des Communications, à Lyon.
- > Mission de M. Thomas J. Mulcair, ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, à Milwaukee, à la réunion annuelle du Conseil des gouverneurs des Grands Lacs.
- > Mission de M. Claude Béchar, ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, à la Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du Commerce, à Hong Kong.

■ Janvier 2006

- > Mission de M. Jean Charest, premier ministre, de M^{me} Monique Gagnon-Tremblay, ministre des Relations internationales et de M. Claude Béchar, ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, en république de l'Inde (Mission Québec).
- > Mission de M. Claude Béchar, ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, à Paris et au Forum économique mondial de Davos.

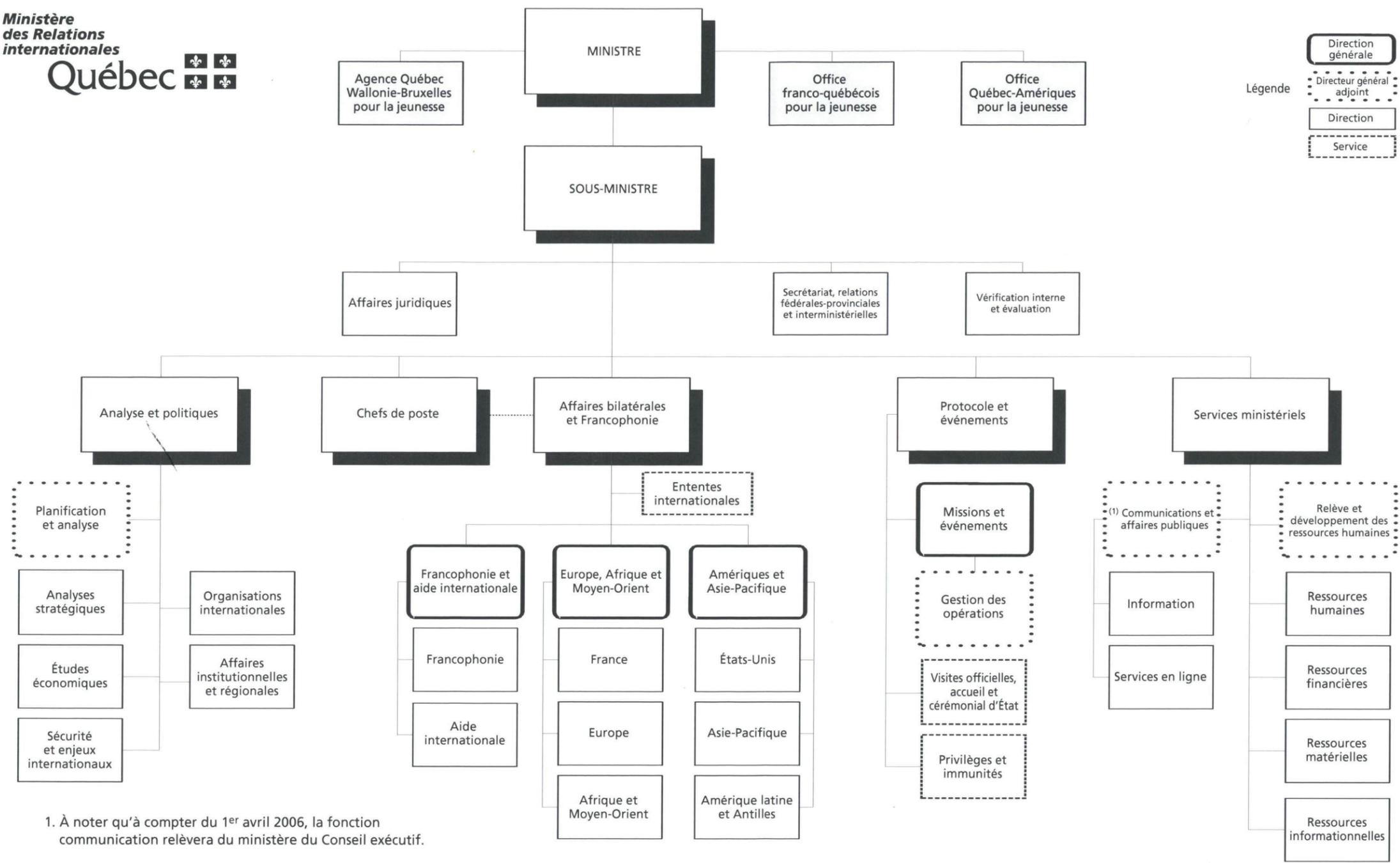
■ Février 2006

- > Mission de M. Thomas J. Mulcair, ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, à Boston et à Augusta dans le cadre du dossier des ports méthaniers.
- > Mission de M. Jean-Marc Fournier, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, aux XX^e Jeux Olympiques, à Turin.

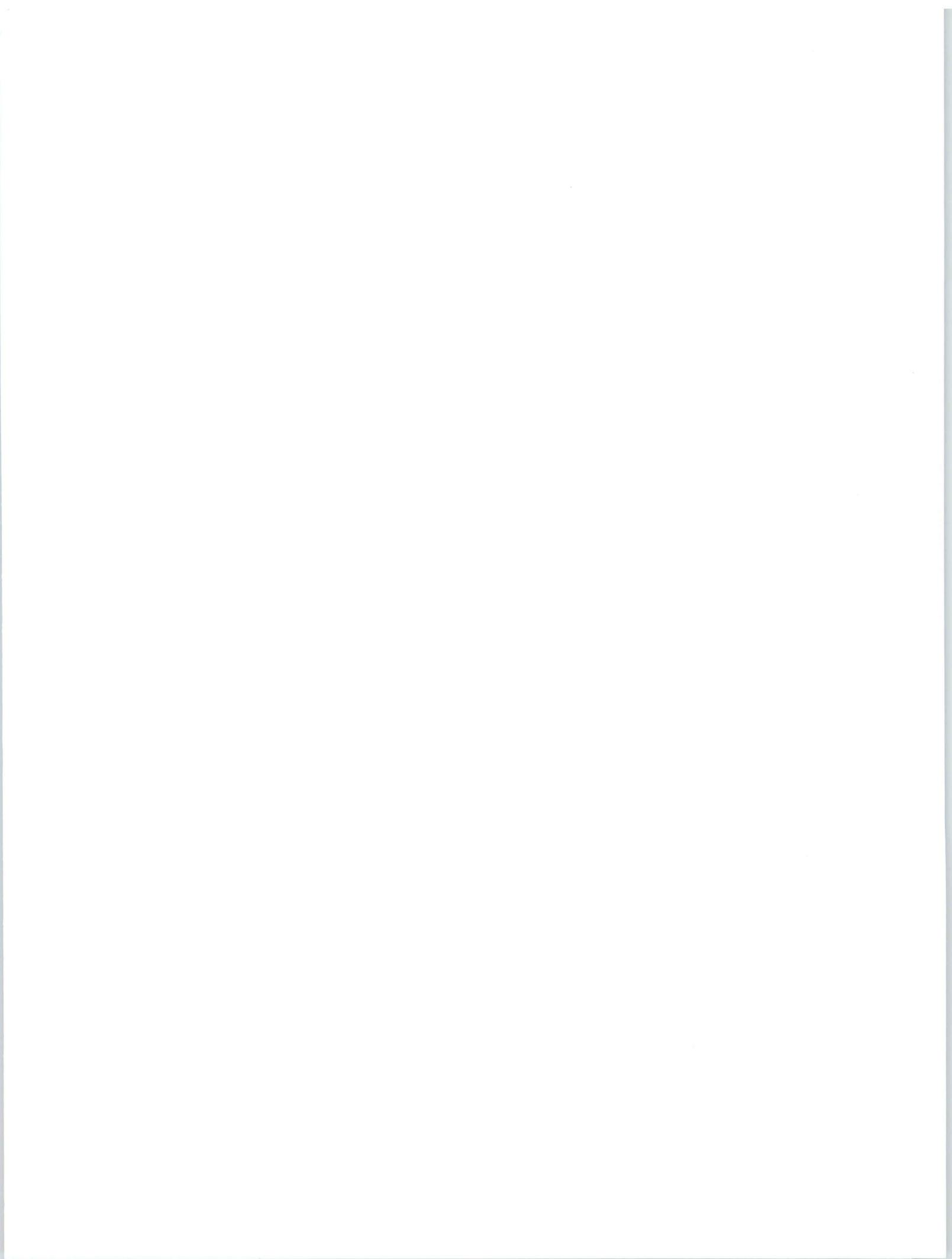
■ Mars 2006

- > Mission de M^{me} Monique Gagnon-Tremblay, ministre des Relations internationales, en Roumanie et en France, dans le cadre d'une part, de la préparation de la participation du Québec au XI^e Sommet de la Francophonie et, d'autre part, afin de rencontrer les ambassadeurs francophones à l'UNESCO en vue de la ratification de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles.
- > Mission de M^{me} Julie Boulet, ministre déléguée aux Transports, pour participer au XI^e Congrès international de la viabilité hivernale, de l'Association mondiale de la route, à Turin.

ANNEXE 7 ORGANIGRAMME DU MINISTÈRE
31 MARS 2006



1. À noter qu'à compter du 1^{er} avril 2006, la fonction communication relèvera du ministère du Conseil exécutif.



*Relations
internationales*

Québec




BRILLER
PARMI LES MEILLEURS